

Journal de la confédération musicale de France

N° 307 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — JANVIER-FÉVRIER 1978
La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

Un autre "FAUST" bien peu connu en France Le "DOKTOR FAUST" de Busoni

PAR PAUL PIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.M.F.

Notre secrétaire général, dans notre numéro de juin-juillet 1977, nous a donné un article intitulé « Un Faust bien peu connu en France, le Mefistofele de Boito ». Il nous parle aujourd'hui, sous le titre « Un autre Faust bien peu connu en France », du Doktor Faust de Busoni.

Distantes de 50 années (la version du Mefistofele que nous connaissons date de 1919, le Doktor Faust a été créé en 1925) ces deux œuvres sont très différentes. Si leurs auteurs ont l'un et l'autre écrit le poème et la musique, si tous les deux avaient des ascendances italienne par leur père et germanique ou nordique par leur mère, Boito est resté italien, et Busoni est devenu allemand. Boito, comme tous les latins, n'a connu la légende faustienne qu'à travers Goethe, alors que Busoni s'est inspiré directement aux sources légendaires du Volksbuch (Livre populaire) et du Puppenspiel (Jeu de marionnettes), mais il lui a été difficile, pour reprendre l'expression de l'auteur de l'article, de « s'affranchir totalement du fait que Goethe était passé par là ».

Cet article se trouve être d'actualité, puisque précisément le 12 janvier dernier, dans le cadre des concerts de sa saison lyrique, Radio-France vient de diffuser « en direct » une exécution intégrale du Doktor Faust, sous la direction de Christof Perick, avec le baryton Siegmund Nimsgern dans le rôle de Faust et le ténor Kenneth Riegel dans le rôle de Mefistophélès. Ce fut une très belle soirée, et l'espère que nombreux sont ceux de nos lecteurs qui étaient à l'écoute de France-Musique ce soir-là. Ils trouveront certainement un grand intérêt à la lecture de l'article de notre secrétaire général.

André AMELLER.

FERRUCCIO BUSONI, SA VIE ET SON ŒUVRE

Ferruccio Busoni (ses autres prénoms sont Benvenuto, Michelangelo, Dante) est né le 1er avril 1866 à Empoli (province de Florence). Son père, Ferdinando, était un clarinettiste virtuose ; sa mère, née Clara Weiss, d'origine allemande, était une excellen-

te pianiste et lui donna ses premières leçons. A l'âge de huit ans, à Trieste, il joue quelques morceaux de piano dans un concert avec ses parents, et peu après donne pour son compte son premier concert, bientôt suivi de plusieurs autres. A dix ans, après un concert à Vienne qui lui vaut les félicitations de Hanslick, il s'inscrit au Conservatoire de cette ville pour le piano, et commence alors à étudier la composition avec Wilhelm Mayer, qui fut aussi le maître de Félix Weingartner. Il a l'occasion d'entendre Liszt et Rubinstein. Revenu à Trieste, il fait des tournées de concert en Italie et en Autriche, jouant toujours, contrairement à l'usage de l'époque, des œuvres d'interprétation plus que de virtuosité. En 1883 on donne au Théâtre communal de Bologne sa cantate « Il sabato del villaggio », qui lui amène de nouveaux admirateurs, dont Boito. Mais l'année suivante, l'Orchestre Philharmonique de Vienne, que dirige Hans Richter, refuse, après quelques répétitions, de jouer sa « Suite Symphonique ».

(Suite page 4)

76^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

La 76^{ème} assemblée générale de la Confédération Musicale de France aura lieu vendredi 10 et samedi 11 mars 1978.

Elle se déroulera à la salle des Congrès du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux, 25, avenue Victor-Cresson, (à 200 m. de la station du métro Mairie d'Issy de la ligne No 12).

L'assemblée générale comportera 3 séances de travail :

- le vendredi 10 mars, de 9 h à 12 h ;
- le vendredi 10 mars, de 14 h à 18 h ;
- le samedi 11 mars, de 9 h à 12 h.

Le concert de gala aura lieu le vendredi 10 mars, à 20 h 30, dans la salle du Théâtre d'Issy-les-Moulineaux (même adresse). Il comportera 2 parties :

- la première sera assurée par la Fanfare « l'Union Musicale de

Saint-Marcel (Saône-et-Loire),

sous la direction de M. Prost ; — la deuxième sera assurée par l'Harmonie de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction du Colonel Boutry.

Les convocations adressées en temps utile aux présidents des fédérations préciseront l'ordre du jour et donneront toutes les indications nécessaires.

D'ores et déjà, il est signalé qu'il sera possible de prendre sur place le déjeuner et le dîner du vendredi. Le prix sera de 35 F par repas.

Le banquet du samedi aura lieu au même endroit ; le prix en sera de l'ordre de 55 F.

Les fédérations devront faire connaître à l'avance le nombre des convives pour chacun des repas et pour le banquet et faire parvenir la somme correspondante ; un questionnaire sera joint à cet effet à la convocation.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (CANADA) ET LA FORMATION DES JEUNES MUSICIENS AMATEURS

Par Lucien BROCHU

Lucien Brochu a fait des études musicales et est titulaire d'une licence ; il a, en outre, un diplôme pour le chant grégorien et un certificat de bibliothécaire de l'Université Laval.

Professeur depuis 1947 à cette même Université, il a la charge des chaires d'histoire de la Musique et de Chant Grégorien, il est également bibliothécaire, responsable du développement de la collection « Musique » ; il professe au Conservatoire de Québec la rythmique grégorienne et l'accompagnement du chant grégorien.

Sa carrière est parallèle dans le cadre de l'Université Laval où il appartient au Conseil d'Administration et à de nombreuses commissions et sur le plan national canadien où il est Président du Comité exécutif de l'Association des Ecoles Universitaires de Musique, du Conseil des Ecoles Membres et Président de l'Association Canadienne des Bibliothèques Musicales.

Internationalement, il est Président fondateur de la section canadienne de l'International Society for Music Education en 1972 ; il a participé à de nombreuses conférences internationales : Hanovre, Montreux, Gleisdorf (1976) et Lisbonne (1977).

Co-Président, il organise avec le professeur Donald Mc Kellar, le 13^{ème} Congrès International de l'ISME qui se déroulera à London (Ontario) du 12 au 20 août 1978.

Son activité est inlassable, et Lucien Brochu est un homme affable, toujours souriant ; ses postes importants au sein du Conseil Canadien de la Musique depuis 1970 comme au Ministère de l'Éducation du Québec l'ac-

caparent beaucoup, mais il trouve cependant le temps d'écrire, ses publications sont très importantes, notons entre autres : l'Inventaire critique des imprimés et manuscrits de musique d'avant 1800 intégré au « Répertoire International ».

Appartenant au Comité directeur de l'ISME, nous nous sommes revus lors de ses réunions à Bratislava et à Prague, lors de l'Assemblée générale du Conseil International de la Musique et c'est volontiers qu'il m'a confié son propos du Séminaire de Lisbonne dont voici le contenu et dont l'élément essentiel pourrait nous inspirer.

André AMELLER.

On reproche souvent à l'Université de ne pas être suffisamment soucieuse de s'intégrer à son milieu et même d'affecter une certaine attitude hautaine vis-à-vis de tout ce qui n'atteint pas le niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pourtant, s'il est vrai que dans toutes les disciplines, l'enseignement supérieur ne peut se maintenir et progresser que s'il peut s'associer sur des structures d'enseignement élémentaire et secondaire adéquates, il est encore plus vrai d'affirmer, en parodiant Rousseau, que dans un domaine comme celui de l'apprentissage instrumental « les plus grands risques de la vie sont dans son commencement ». En effet, combien d'étudiants n'ont-ils pas eu à refaire, à force de volonté et de travail ardu et

(Suite page 2)



Création d'une section espagnole à l'I.S.M.E.

Madame Kucharski, Présidente (à droite) accueillant S. M. la Reine Soplga (à gauche) le jour de l'inauguration.

La Musique n'est pas qu'une suite de sons agréables à l'oreille. La Musique est le langage du cœur s'adressant à d'autres cœurs.

Carl von PIDOLL

L'ECOLE DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL (CANADA)

à un âge où toutes les bases auraient dû être définitivement acquises, une technique instrumentale mauvaise ou déficiente, ou à rattraper péniblement une formation musicale de base, auditive, rythmique ou théorique qui avait toujours été négligée ou mal intégrée à des études instrumentales plus séduisantes.

Théoriquement, l'école devrait sans doute offrir à tous les enfants, en plus des cours d'éducation musicale générale, la possibilité de développer au maximum leurs aptitudes à des études musicales plus riches et plus avancées de la même façon qu'elle offre pour les matières scolaires des voies d'apprentissage de différentes intensités, et désignées comme « normales », « enrichies », « allégées », etc...

Voilà un idéal que nous travaillons chez nous à réaliser mais qui n'est présentement accessible que dans le cadre de quelques rares écoles privilégiées. Et c'est en cherchant à remédier à cet état de fait que l'École de musique de l'Université Laval, consciente de la fonction sociale qu'elle doit exercer dans son milieu, a pris la responsabilité de jouer un rôle de suppléance en mettant sur pied une organisation qui n'est peut-être pas très originale mais qui rend d'émouvants services.

Si on parle habituellement du musicien amateur comme d'un adulte qui adore la musique, qui joue d'un instrument et participe à toutes sortes d'activités musicales pour son plaisir personnel et celui de ses amis sans aucune perspective de rémunération professionnelle, c'est également comme un musicien amateur — et non comme un futur professionnel — comme on le traite hélas ! trop souvent — qu'on doit considérer le jeune élève qui aime assez la musique pour lui consacrer un certain nombre de ses loisirs parascolaires pendant la durée de ses études élémentaires et secondaires.

Ce n'est pas avant le niveau collégial que l'étudiant peut ou devrait décider s'il deviendra un professionnel de la musique ou s'il demeurera amateur, et quelle que soit l'orientation future de l'étudiant les études musicales menées jusque là n'ont qu'un objectif : développer au maximum les aptitudes musicales de l'enfant en suscitant chez lui des expériences esthétiques de qualité par une saine didactique et par l'acquisition d'une formation équilibrée de connaissances théoriques ou pratiques.

C'est dans cet esprit que l'École de musique de l'Université Laval, par le biais de l'Extension de l'enseignement, a organisé une structure qui a comme objectifs :

a) de proposer un programme d'études musicales, instrumentales

et de formation générale, complet, équilibré, gradué et adapté aux conditions de travail des élèves qui veulent faire de la musique de façon sérieuse comme activité parascolaire ;

b) de promouvoir la qualité de l'enseignement musical pré-colle-gial par le contrôle d'examens qui sont effectués sous la surveillance des professeurs même de l'Université ou désignés par elle ;

c) d'attester la qualité de cet enseignement auprès des parents par l'émission de certificats qui contribuent en même temps à stimuler l'ambition des enfants ;

d) de contribuer à améliorer constamment la formation pédagogique des professeurs qui couvrent au niveau pré-colle-gial soit par des conseils ou des critiques à l'occasion d'examens, soit par des sessions de cours organisés à leur intention, soit par les services d'un centre de documentation auxquels ils ont librement accès, soit enfin et surtout en mettant à leur disposition les services d'un responsable permanent à qui il peuvent constamment se référer pour tout ce qui touche aux aspects administratifs ou pédagogiques de cette organisation. Car, rappelons-le, tous ces professeurs sont disséminés sur l'immense territoire desservi par l'Université Laval et travaillant la plupart du temps dans des conditions d'isolement plutôt difficiles.

Je donnerai maintenant quelques détails complémentaires sur chacun des points qui constituent les assises de l'organisation : les programmes, les certificats, la formation des professeurs.

LES PROGRAMMES

Ils couvrent tout le cycle des études pré-colle-giales qui durent chez nous onze années, (6 pour l'élémentaire et 5 pour le secondaire) et sont réparties selon un certain nombre d'étapes ou de degrés lesquels représentent normalement une année d'études. Pour certains instruments comme le piano et le violon, etc, les programmes comportent 10 étapes, pour d'autres, l'orgue, la guitare, le chant etc, ils n'en comportent que quatre, cinq ou six selon le cas. Compte tenu de la nature de l'instrument et de ses exigences techniques ou d'ordre physiologique.

Ce programme, périodiquement revu et mis à jour, comporte :

1) des renseignements techniques sur le fonctionnement administratif de l'organisation ;

2) la description des exigences du programme particulier de chaque degré tant pour ce qui touche à la formation musicale générale (théorie, formation auditive, etc) que pour ce qui touche aux études instrumentales comme telles.

Sans entrer dans trop de détails, celles-ci comportent à leur tour :

- une partie technique (gamme, arpèges, études, etc) ;
- une pièce de style polyphonique ;
- une sonate ou un mouvement de sonate classique ;
- une pièce romantique ;
- une pièce moderne ou contemporaine ;
- une épreuve de lecture à vue.

LES CERTIFICATS ET LES EXAMENS

Chaque degré peut être couronné d'un certificat qui n'est toutefois accessible que si l'étudiant a réussi l'examen de toutes et chacune des matières théoriques et instrumentales imposées à ce degré.

On permet cependant à l'étudiant de répartir sur des sessions différentes les examens théoriques et instrumentaux, compte tenu de certaines contraintes scolaires ou personnelles qui peuvent affecter le cheminement des études de l'étudiant.

Quant aux examens eux-mêmes ils ont lieu à l'occasion de sessions annuelles tenues de la mi-avril à la mi-juin.

Elles se tiennent à l'Université même à l'intention de tous les élèves de Québec ou des régions environnantes, et dans divers centres de la Province pour les régions éloignées. Ce sont les professeurs de l'Université qui visitent ces centres dans le cadre de circuits synchronisés de façon à éviter aux étudiants les déplacements fatigants et coûteux.

Pour les cinq premiers degrés un seul professeur préside l'examen ; pour les cinq derniers, deux professeurs forment jury.

LA FORMATION DES PROFESSEURS

C'est une lapalissade d'affirmer que tout le succès de la structure dépend d'abord et avant tout du niveau de qualité de la masse des professeurs engagés dans l'opération. Nous devons donc chercher à améliorer sans cesse la qualité de ce corps professoral. Trois moyens principaux sont à notre disposition :

- a) des cours de formation en didactique de la musique ;
- b) un Centre de documentation en pédagogie musicale ;
- c) les services d'un conseiller permanent.

COURS DE FORMATION EN DIDACTIQUE DE LA MUSIQUE

Nous en offrons de deux sortes : les premiers s'adressent à la clientèle étudiante universitaire proprement dite, c'est-à-dire aux étudiants qui se préparent à la vie professionnelle et pour qui l'enseignement instrumental sera partie intégrante, première ou accessoire, de leur carrière d'instrumentiste.

En prenant encore le piano comme exemple, nous offrons ici une série de six cours qui touchent à tous les aspects de la formation du jeune pianiste et une précision importante ne paraît devoir être soulignée. Il ne s'agit pas ici de cours théoriques sur la pédagogie du piano. La plus grande partie de ces cours est donnée sous forme d'ateliers ou de laboratoires dans lesquels s'intègrent des enfants avec lesquels les étudiants s'initient à l'enseignement sous la supervision du professeur. Les professeurs en exercice sur le marché du travail peuvent également s'inscrire à ces cours soit pendant l'année régulière soit dans le cadre des cours d'été qui sont organisés spécialement à leur intention.

Nous offrons en outre à ces professeurs en exercice des sessions intensives de fin de semaine ou de recyclage. Organisées pendant l'année scolaire, ces sessions se donnent tant à l'Université même, qu'à l'extérieur, surtout dans les régions éloignées où les professeurs de l'Université se rendent sur place et sont à la disposition des enseignants pour donner tous les conseils et toutes les informations requises concernant les différents problèmes d'ordre musico-pédagogique.

CENTRE DE DOCUMENTATION EN DIDACTIQUE DE LA MUSIQUE

Ce centre, situé à l'Université est ouvert d'abord à tous les étudiants et professeurs de l'École de musique, mais aussi à tous les professeurs de l'extérieur qui travaillent dans le cadre de notre programme. Il contient, en bref, un exemplaire de toutes les pièces proposées dans les répertoires publiés et de nombreux ouvrages et revues techniques de méthodes dites de formation d'ap-

NOUS AVONS LU POUR VOUS... HISTOIRE DE L'OPERA DE PARIS

Tel est le titre du dernier ouvrage que vient de publier, après « La vraie crise de l'Opéra » en 1976, M. Jean Gourret. En moins de 200 pages l'auteur nous conte la grande et la petite histoire de cette illustre Maison, qui doit son origine au privilège accordé par Colbert à Pierre Perrin le 28 juin 1669 « pour l'établissement des académies d'Opéra ou représentations en musique, en vers français, à Paris et dans les autres villes du Royaume ». La première troupe comportait une dizaine de solistes et 15 choristes. La première représentation eut lieu au Jeu de Paume de la rue de la Boutelle, avec Pomone, livret de Perrin, musique de Cambert. L'œuvre, en dépit de la trivialité du texte, fut applaudie pour la musique... et les machines !

Mais la gestion — déjà — fut déficitaire, et Perrin alla en prison. Un seul d'ailleurs de tous les Directeurs de l'Opéra devait réussir à faire fortune, Eugène Véron, de 1831 à 1835, grâce à Robert le Diable, de Meyerbeer, qui eut 100 représentations en 29 mois. Plus tard, de 1884 à 1908, Pedro Gailhard réussit à équilibrer le budget. Mais ce sont là deux augustes exceptions.

Tout au long du livre nous suivons l'histoire de l'Opéra, Lully, Rameau, la Querelle des Bouffons, le abonnés (dont les

premiers contrats datent de 1703), la tourmente révolutionnaire, l'Empire, le Palais Garnier, Jacques Rouché et ses successeurs. Et parallèlement l'auteur évoque tous les grands chanteurs qui illustrèrent cette scène, pour en arriver à la fin de l'Opéra de Paris, qui après avoir été « le plus bel Opéra du monde » n'est plus qu'un brillant carrefour international. Et l'auteur analyse sans indulgence les causes de cette décadence.

Par ailleurs l'ouvrage fourmille d'anecdotes : par exemple, l'histoire de l'École de chant de l'Opéra, installée dans les Magasins annexes de la rue Saint-Nicolas, et dont les jeunes chanteuses avaient reçu le surnom de « filles du Magasin » ; ou encore l'histoire de la « claque », dont le chef versait une redoutable au Directeur et recevait en contrepartie un certain nombre de places gratuites qu'il distribuait à ses troupes, parmi lesquelles on distinguait trois catégories, les « intimes », les « lavables » et les « solitaires ». Tout cela est passionnant pour tous ceux qui s'intéressent à l'Art lyrique.

Ces derniers s'interrogent avec l'auteur sur les graves conséquences de la situation actuelle. Autrefois, avec sa troupe, l'Opéra de Paris offrait aux jeunes chanteurs à la fois un emploi et une école où, en jouant les seconds rôles, ils apprenaient leur métier auprès de leurs aînés. La race des chanteurs français va-t-elle disparaître ? Et pourtant il ne peut y avoir d'interprétation parfaite du répertoire français que par des Français. Sans parler de la mise en scène grotesque que la Télévision nous a apportée à domicile, l'auteur considère à juste titre qu'un Faust chanté en français douteux, sinon en petit nègre, par les plus belles voix du monde est un Faust dénaturé.

Et le livre se termine par une suite de portraits et d'interviews de quelques-uns des plus grands chanteurs français actuels, car — n'en déplaise à certains — il en reste tout de même encore.

Paul PIN.

Les Publications Universitaires
7, rue des Carmes, 75005 PARIS

LE TROMBONE A COULESS par Gilles SENON

Professeur au Conservatoire National de Musique de Metz.

C'est un ouvrage très intéressant que cette méthode rationnelle : l'instrument y est présenté avec ses positions, par des dessins et les leçons sont progressives et bien équilibrées.

La fin de la méthode résume l'ensemble en donnant des indications sur les mesures et les mouvements, les rythmes, les intervalles, les intonations et les signes d'interprétation nuances et exécutions.

L'appréciation de Gabriel Senon, trombone solo des Concerts Colonne et de l'Orchestre de l'Opéra, est courte mais flatteuse : « Avant la lecture très bien conçue et nouvelle de M. Gilles Senon, j'encourage vivement chaque professeur de Conservatoire et chaque Directeur d'Harmonie à posséder cette intéressante méthode ».

Pour tous renseignements, s'adresser à l'auteur-éditeur : Gilles Senon, professeur de trombone et de tuba au Conservatoire National de Musique de Metz (57000).

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L-HERMITAGE
Drôme. Tel 08 24 87

POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et tous Articles de fêtes
Catalogue sur demande



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TEL. 697.77.85

La page de Toucy

STAGES DE PERFECTIONNEMENT EN INSTRUMENTS A VENT

Des stages de perfectionnement en instruments à vent se dérouleront au cours des périodes suivantes :

- Zone A : du 12 au 18 février.
- Zone B : du 19 au 25 février.
- Zone C : du 26 février au 4 mars.

La participation aux frais sera de 40 F par jour.

Les candidatures devront être adressées directement au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, de Toucy, avant le 6 février 1978.

Ces stages seront dirigés par les Professeurs ci-après :

Clarinette. — Zone A : Roger Delpech, tous niveaux ; zone B : Daniel Payen, tous niveaux ; zone C : Ulysse Delecluse, professeur au Conservatoire National de Musique de Paris, niveau Excellence et Supérieur ; Jean Keller, débutants.

Cor. — Georges Foucon, tous niveaux.

Flûte. — Zone A : Albert Ehrmann, tous niveaux ; zone B : Elle Pellegrino, tous niveaux ; zone C : Gabriel Deschamps.

Trompette. — Zone C : Guy Touvrón, professeur au Conservatoire National de Lyon, tous niveaux.

Hautbois. — Zone B : Gilbert Flory, professeur au Conservatoire National de Tours, tous niveaux ; zone C : Michel Glot, professeur au Conservatoire National de Perpignan, tous niveaux.

Saxophone. — Zone A : André Beun, tous niveaux ; zone B : Claude Tanguy, professeur au Conservatoire National de Région de Reims, tous niveaux ; zone C : Michel Trouselet, tous niveaux.

Trombone, tuba. — Zone A : Marcel Damant, professeur ENR Lyon, tous niveaux ; zone B : Jean Douay, professeur au Conservatoire National de Meudon ; M. Claude Daloz, niveaux Excellence et Supérieur ; zone C : Jacques Bleischer, tous niveaux.

IMPRESSIONS

D'UN STAGE A TOUCY

Deux jeunes musiciens de l'Amicale de Villabé (Essonne), ont été envoyés par leur Société au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, pour participer au Stage de Perfectionnement Instrumental qui s'est déroulé du 20 au 26 février 1977. Il s'agit de Thierry Modelin, trompettiste, 11 ans, et de Régine Lahache, clarinetiste, 14 ans.

A leur retour, ils ont rédigé pour nous leurs impressions, et nous sommes heureux de les publier, en souhaitant que de nombreuses Sociétés suivent cette année l'exemple de l'Amicale de Villabé.

C'est avec une certaine émotion que nous avons pris tous deux le chemin de Toucy. Le temps ne s'y prêtait guère : de la pluie du départ à l'arrivée.

A notre arrivée, nous avons été reçus très aimablement, et l'on nous fit visiter l'ensemble du Centre : chambres, locaux pour les cours, salles de réunion, salle à manger ; quelle beauté et quel confort ! Vraiment, le Centre Albert Ehrmann est un modèle, et

STAGES C.I.S.P.M.

En plus des stages instrumentaux de flûte, hautbois, saxophone alto et cor, il est prévu un stage d'ensembles musicaux sous la direction de M. Désiré DONDEYNE.

chaque musicien doit savoir que cela existe.

Raconter chaque journée deviendrait un recueil de mémoires un livre de bord. Nous allons essayer de vous faire ressentir sur cette semaine de stages nos impressions de jeunes stagiaires. Nos journées se composaient de six heures de musique, solfège et instrument ; cela paraît énorme, eh bien ! non. Il est certain qu'avec ce rythme de travail beaucoup d'entre nous feraient des progrès énormes. Les méthodes de travail, différentes de celles de notre Société, nous ont d'abord surpris. Puis nouvelles méthodes, nouveaux procédés, nouvelle musique, et ceci par des professeurs désireux d'obtenir de nous les meilleurs résultats possible, tout cela, nous l'avons constaté, nous a été des plus bénéfiques. Il est certain qu'une semaine, c'est court ; deux seraient l'idéal, mais pensons aux autres.

Après 17 h, nous avons deux heures de liberté pour nous dé-

lendre et nous défouler : jeux de ping-pong, pétanque et discothèque étaient mis à notre disposition. Après le repas du soir, nous nous retrouvions pour discuter musique et présenter nos instruments avec les professeurs. Là aussi nous avons fait pas mal de découvertes.

En conclusion, nous pouvons dire que le programme était très agréable et dans une bonne ambiance. En une semaine nous avons rencontré davantage nos professeurs que durant une année dans notre Société, et nous pensons que cela a une grande part dans les progrès que nous avons faits. Oui, la musique forme une grande famille et, durant ce stage, une fois de plus nous nous en sommes rendu compte.

Pour nous, cette semaine à Toucy restera un agréable souvenir de sympathie et de progression dans la musique. Aussi pensons-nous déjà à y retourner en 1978.

THIERRY

REGINE



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



6, rue Maurice Berteaux / 78200 Montesson-la-Ville

Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

Bordeaux	J. Bergua 21, rue Permentade (56)91 52 67
Brest	Daniel Paris 11, rue A. France (98)45 00 67
Colmar	Musique Boesch 1, rue Nesslé (89)41 24 59
Le Mans	Laporte Musique 60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
Lille	J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
Lille	Vercruysse & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55 29 01
Lyon 1er	Guillard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
Lyon II	Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37 89 71
Marseille	H. Gallarete 19, rue Montgrand (91)33 15 45
Metz	Didier Musique 6, rue du Faisan (87)75 26 08 (87)75 20 11
Mulhouse	Musique Bucher 8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
Nancy	Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24 55 73
Nantes	M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
Orléans	M. Parmenon 49, r. du Colombier (38)87 91 34
Paris II	Arlod S.A. 260 00 40 8, Pl. des Victoires 260 00 41
Paris V	Pasdeloup 89, Bd St-Michel 033 04 82
Paris VIII	B. Vincent-Genod 522 57 00 47, rue de Rome 522 16 80
Paris XV	Pierre Beuscher 66, A. de la M.-Picquet 734 84 70
Poitiers	Thevenet Music Place du Palais (49)41 10 43
Rouen	Ferron 14, rue Massacre (35)70 13 91
Strasbourg	A. Hawecker 24, Fbg de Pierre (88)32 01 18
Troyes	Symphonia Musique 55, r du Gl de Gaulle (25)43 53 32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons

Nom _____

Adresse _____

Lyon II Gonet
35, rue Tupin (78) 42.21.56)

(Suite de la 1ère page)

De cette époque datent ses premiers projets théâtraux, d'ailleurs sans suite. Il collabore sous un pseudonyme au journal « L'Indépendante ». A la suite d'un litige avec ses parents il quitte l'Italie pour Vienne, puis Leipzig : il y travaille chez les éditeurs Peters et Breitkopf à des réductions pour piano et à des fantaisies sur des opéras. Sa renommée comme concertiste est grande, et il se lie avec Grieg, Tchaïkovsky et Mahler. En 1888, sur la recommandation de Hugo Riemann, il obtient la chaire de piano au Conservatoire d'Helsinki (Finlande), où il se lie avec Sibelius. Puis en 1890, à 24 ans, sur la recommandation d'Anton Rubinstein, les chaires de piano et de composition au Conservatoire de Moscou. C'est là qu'il remporte le Prix Rubinstein avec son « Concerto pour piano et orchestre ». C'est là aussi qu'il épouse la fille d'un sculpteur suédois, Gerda Sjöstrand, dont il aura deux fils. De 1891 à 1894, il est professeur aux Conservatoires de Boston et de New-York.

Il rentre en Europe en 1895 et s'installe à Berlin, où il vivra jusqu'en 1913. Il y poursuit sa triomphale carrière de concertiste, et devient bientôt le directeur de l'Orchestre Philharmonique. Il y organise des concerts de musique « moderne » (Bela Bartok, Vincent d'Indy) et « ultramoderne » (Schoenberg) malgré l'opposition du public et d'une grande partie de la presse. C'est durant cette période qu'il compose quelques unes de ses œuvres les plus importantes : « Concerto pour violoncelle » (1897) ; « Berceuse étiologique » (1900) ; « Fantaisie contrapontiste », qui cherche à réunir la polyphonie de Bach et les timbres de Liszt (1912). Sa passion pour le théâtre grandit et se manifeste surtout par des projets ; un premier opéra, « Die Brautwahl », n'eut aucun succès.

En 1913, il est nommé directeur du Lycée Musical de Bologne. En 1914, il est surpris par la guerre pendant une tournée en Amérique. Il rentre en Italie, mais quand celle-ci entre à son tour en guerre en 1915, il se réfugie à Zurich, où il restera jusqu'en 1920. Les œuvres de cette période sont caractérisées par un style léger et nerveux, et sont en général écrites pour de petits ensembles : « Fantaisie indienne », pour piano et orchestre, « Concertino pour clarinette ».

En 1920, il retourne à Berlin. Il y compose une deuxième version de sa « Fantaisie contrapontique », et c'est alors seulement qu'il aborde la composition de son « Doktor Faust », dont il avait écrit le poème en sept jours (du 24 au 31 juillet 1914). Et il meurt le 24 juillet 1924, sans avoir réalisé son rêve de retour-

ner en Italie et de s'y faire l'artisan d'un renouveau de la musique italienne.

MUSICALES DE BUSONI

Comme pianiste, Busoni fut un incomparable virtuose. « Le plus grand pianiste de l'histoire » selon certains, il a laissé d'innombrables transcriptions et « réélaborations » d'œuvres de Bach, Liszt, etc., où il fait preuve de libertés qui, à maintes reprises, scandalisèrent, tout comme ses libertés d'interprétation. C'est qu'il voyait dans toute page de musique une infinité de virtualités, que rien ne devait interdire de réaliser et de porter au jour.

Le mélange en lui des sangs italien et allemand, comme celui des sangs italien et polonais chez Boito, a prédisposé Busoni à chercher à réaliser la synthèse de l'esprit nordique, moderne et créateur, et de l'esprit latin, fait de tradition classique. Son idéal était « une nouvelle classicité », qui comporte non pas un retour aux formes du passé, mais une intégration de toutes les conquêtes du passé pour les utiliser au maximum de leurs possibilités, dans des manières les plus éloignées de tout schématisme, et dans un esprit de sécurité olympienne, plus élevé que toute fermeté romantique. « Ne rien détruire de ce qui est, mais le faire revivre dans une autre forme » c'est ainsi qu'à quarante ans il formula le sens de son œuvre. Deux grandes tendances le font diverger de la musique contemporaine, l'une de liberté absolue, d'athématisme, de dépassement de la tonalité traditionnelle précurseur de certaines aspirations dodécaphoniques mais sans en faire un système pré-établi ; l'autre de réaction contre le wagnérisme et la littérature en musique, et par voie de conséquence contre le « grand orchestre ». Cette position, qui se refusait à comprendre « le Nouveau » comme une liquidation de « l'Ancien » fit qu'il demeura pratiquement isolé dans son activité créatrice, alors qu'il était idolâtré comme interprète génial.

BUSONI ET LE THEATRE

En ce qui concerne l'opéra, la musique devait pour Busoni être appelée à rendre des situations typiquement musicales (marches, danses, fêtes) ou des éléments surnaturels ou fantastiques. Il n'est pas concevable de la plier à des nécessités « vristes » ou à des explosions passionnelles : le duo d'amour était sa bête noire. La musique ne doit pas tendre à traduire un texte, mais à exprimer précisément ce que ni la parole, ni l'action ne peuvent exprimer. Selon lui, la musique n'est jamais aussi pure que dans l'opéra, où ses tentations littéraires peuvent être évitées par la présence d'un texte valable pour son propre compte. Il donnait comme exemple la barcarolle des « Contes d'Hoffmann »,

qui évoque pour le spectateur l'invisible cortège des gondoles sur les canaux, cependant que sur la scène se déroule un duel sanglant avec lequel la musique n'a aucun rapport. On pourrait dire la même chose du second acte de « La Tosca », où l'interrogatoire de Cavaradossi commence pendant que de l'étage inférieur du Palais Farnèse montent les voix de Floria Tosca et des chœurs exécutant la cantate.

Busoni avait songé très tôt au théâtre : dès 1884 il avait envisagé de travailler sur un livret « La fille du roi René », mais sans suite. Puis ce fut « Sigune, ou le village englouti », qu'il abandonna après en avoir composé quelques fragments, utilisés ailleurs plus tard. Après 1895, quand il se fut installé à Berlin, sa passion grandissante pour le théâtre se manifesta par de nombreux projets ou esquisses : un livret jamais composé, « L'enchantement puissant » ; des ébauches de ballets ; une « Turandot-Suite », inspirée du drame de

un livret « Der mactige Zauberer » et « Don Juan (c'est le héros qu'il m'aurait fallu, dit-il, mais le Maître Wolfgang l'a trop bien réussi, et il en a trouvé le chant définitif). Et il a finalement retenu Faust, non pas le Faust goethéen, mais le Faust de la légende et du Puppenspiel (spectacle de marionnettes), sans pouvoir cependant s'affranchir totalement du fait que Goethe était passé par là.

L'œuvre consiste en deux prologues, un intermède et trois tableaux, dont les deux premiers sont séparés par un intermezzo symphonique, constitué par une sarabande composée antérieurement comme une esquisse préparatoire. Le rôle de Faust est écrit pour un baryton, celui de Méphistophélès pour un ténor, un ténor à la voix nasillarde et sarcastique, comparable à celle de Mime dans la Tétralogie wagnérienne.

Le premier prologue se passe à Wittenberg, dans le cabinet de travail de Faust. C'est une haute salle gothique, à la fois bibliothé-

gnon de trouver un autre moyen. Ils se retirent et Méphistophélès revient aussitôt, revêtu d'une robe grise de moine ; il s'agenouille à côté du soldat et l'invite à se confesser, puisqu'il a l'intention de faire le mal. Le soldat refuse : sa cause est juste. Méphistophélès lui dit qu'il a tort et que son heure est proche ; puis il entre dans un confessionnal, cependant qu'une patrouille pénètre dans l'église, à la recherche du meurtrier d'un capitaine. Seul contre six, le soldat succombe. Méphistophélès sort du confessionnal, maudit les soldats d'avoir commis un meurtre dans le Saint-Lieu, puis leur donne en récitant sa bénédiction. Et il commence à faire le compte de tous les crimes dont Faust a déjà chargé sa conscience.

Le premier tableau se déroule à la Cour ducal de Parme. C'est le mariage du Duc. Le maître des cérémonies, très affairé, indique leur place aux nobles seigneurs et dames, aux paysans en habits de fête. Le cortège fait son entrée ; le maître des cérémonies salue le Duc et la Duchesse, et leur annonce qu'il a retenu pour la fête un spectacle de magie, avec le célèbre Docteur Faust. Evidemment ce sage docteur sent un peu le fagot, et si Léurs Altesses ont peur, on peut le décommander. La Duchesse accepte, et Méphistophélès, costumé en héraut, vient annoncer son maître. Faust arrive lentement, suivi d'une escorte de négrillons et de singes portant sa traine. La Duchesse n'est pas insensible à la mine et aux manières du magicien, cependant que le Duc soupçonne l'origine de son art. Tous deux accueillent Faust aimablement et lui demandent de faire quelques tours. Faust fait quelques gestes magiques ; un essaim de petits diables faunesques surgit de toutes parts et court se cacher dans les bosquets. Faust annonce alors que, la lumière étant l'ennemi du mystère, il va transformer le jour en nuit, ce qu'il réalise immédiatement. A la demande de la Duchesse, il fait apparaître le Roi Salomon et la Reine de Saba. La Duchesse trouve que la Reine lui ressemble et que Faust ressemble au Roi. Puis ce sont de nouvelles apparitions, Samson et Dalila, Jean et Sédécie, et près d'eux le bourreau, qui a le visage du Duc. Faust fait, ouvertement la cour à la Duchesse, qui a peine à résister à l'envoûtement. Le Duc, furieux, arrête le spectacle, mais invite cependant Faust à sa table. Méphistophélès lui conseille d'accepter ; les mets sont empoisonnés, il faut fuir. Se mêlant aux derniers invités, ils partent rapidement. La Duchesse revient, comme une somnambule, proclamant son amour pour Faust. Dès qu'elle est sortie, le jour revient subitement, et l'on voit le Duc, avec Méphistophélès déguisé en chapelain. Ce dernier lui annonce l'enlèvement de la Duchesse, et lui conseille vivement de chercher femme ailleurs. Le Duc, pour éviter une guerre, accepte de demander la main de la sœur du Duc de Ferrare, et remercie Méphistophélès de ses bons offices.

Après l'intermède symphonique, le second tableau se passe dans une taverne, à Wittenberg. Des étudiants sont attablés en une beuverie joyeuse. Faust est au milieu d'eux. Invité à prendre la parole, il expose que dans toute doctrine il a trouvé l'erreur ; seule la vie terrestre compte. Et comme il veut citer une sentence de Luther, les étudiants se séparent en deux camps, catholiques et luthériens, qui s'injurient copieusement, s'envoyant mutuellement au Diable et à l'Enfer. Faust tente de les réconcilier, leur disant que le vin, les femmes, l'art et l'amour sont parmi les choses les plus raisonnables et les plus consolantes de la vie ; et à ce, ajoutez les douces, les joyeuses, les exaltantes mélodies de la sainte musique ! Les étudiants entonnent alors un double chœur, les protestants chantant avec gravité le cantique de Luther, cependant que les catholiques braillent un Te Deum très peu orthodoxe, et même un peu sacrilège :

Te Deum laudamus,
Qui fecisti vinum,
Qui feminam creavisti.
Circulate, pocula,
In saeculorum saccula.

Un des étudiants demande alors à Faust de parler de ses expériences avec les femmes. Faust conte que, de toutes celles qui l'ont aimé, la plus belle était une duchesse, qui s'est enfuie avec lui le jour de ses nocces ; mais depuis un an il n'en a plus de nouvelle. Arrive alors Méphistophélès, déguisé en messager, couvert de poussière. Il annonce que la Du-

Un autre « Faust » bien peu connu en France LE « DOKTOR FAUST » DE BUSONI

Carlo Gozzi ; un drame psychologique inspiré du « Faust » de Goethe (déjà !). Enfin en 1911 il terminera sa première œuvre, « Die Brautwahl », qui fut créée à Hambourg en avril 1912, sous la direction de Gustav Brecher.

Le livret est tiré d'une nouvelle d'Hoffmann, l'auteur des Contes fantastiques, qui fut lui-même un compositeur non dénué de talent et un musicographe remarquable. C'est l'histoire d'un amour contrarié entre un jeune peintre et la fille d'un commissaire. L'action est prétextée à une description satirique des caractères : un pédant, un jeune freluquet, un juif, tous les trois prétendants à la main de la jeune fille, et à de nombreuses diversions et interventions « magiques » d'un mystérieux personnage, nommé Leonhardt. Ce dernier résoudra le problème en proposant le tirage au sort de la jeune fille entre tous ses amoureux, et, naturellement, il dirige le sort en faveur du peintre, son protégé. Mais celui-ci ne pourra cependant épouser celle qu'il aime qu'à la condition d'aller au préalable en Italie étudier l'art italien. La musique mêle les intonations, parodiques à un fantastique d'inspiration toute hoffmannienne. L'œuvre n'eut aucun succès, et Busoni en tira une suite instrumentale.

« Arlecchino » (ou « Les feintes ») fut créé à Zurich en 1917. La première idée vient d'une comédie du XVIIème siècle, « La précaution inutile », mais c'est une simple idée, car le sujet est une pure invention de Busoni. C'est une satire des vices et des conventions sociales, le pédantisme, le militarisme, l'amour romantique, la fidélité, personnifiés par des types très voisins des « masques » de la comédie italienne. Arlecquin triomphe finalement, parce qu'il est le seul personnage vraiment libre, du fait qu'il est seul resté fidèle à soi-même, sans s'incliner devant personne. L'œuvre est conçue avec alternance du dialogue parlé et de la musique. Celle-ci est nettement parodique ; le ténor, l'amoureux Leandro, chante en italien, et tous les moyens conventionnels de l'opéra italien sont employés.

Malgré de nombreuses pages géniales, presque tous sont d'accord pour considérer qu'« Arlecchino » n'atteint pas le niveau de « Turandot », fable chinoise d'après Gozzi, qui fut créée la même année. Repoussant les revêtements romantiques dont Schiller, littérairement, et Puccini, musicalement, ont paré cette fable, Busoni en accentue les côtés ironiques, et atteint avec cet opéra son idéal, un parfait équilibre entre le parlé et la musique, entre le tragique et le comique, entre la fantaisie et la réalité. Pour beaucoup, c'est son chef-d'œuvre et l'une des œuvres les plus significatives du XXème siècle.

LE « DOKTOR FAUST »

Avant 1910, nous l'avons dit, Busoni avait songé à un opéra sur ce thème, drame psychologique vaguement inspiré du « Faust » de Goethe. Dans son ambition de choisir un mythe universel, ou du moins un personnage qui puisse être considéré comme tel, il avait pensé d'abord à Léonard de Vinci et à Dante, puis, ainsi qu'il le confiait au public dans le prologue de son opéra, à l'Enchanteur Merlin (il avait ébauché en 1907

que et laboratoire d'alchimie. Faust est absorbé dans une expérience. Wagner, son famulus, vient lui annoncer que trois étudiants demandent à le voir pour lui remettre un livre. Faust refuse : il est trop occupé. Mais Wagner insiste, disant qu'il s'agit d'un manuscrit rare dont le titre est singulier : « Clavis Astartis Magica ». A ces mots Faust sent à sa portée le pouvoir magique de soumettre les puissances secrètes. Il reçoit les étudiants, qui se présentent comme venant de l'Université de Cracovie, où précisément Faust a étudié dans sa jeunesse. Ils lui remettent le livre et la clef, puis se retirent aussitôt, sans que Wagner qui rentre les ait d'ailleurs croisés. A ce moment, sur le foyer, une cornue déborde avec un grand bruit, et Faust murmure, pensif : « Ah ! je sais maintenant qui ils étaient ! »

Le second prologue se déroule dans le même décor à minuit. Faust ouvre le livre d'Astarté, trace un cercle sur le sol, y entre la clef à la main et évoque Lucifer. La clef brille de tout son éclat, des éclairs verdâtres sillonnent la pièce. Un chœur invisible demande à Faust : « Que veux-tu ? » « Envoie-moi tes serviteurs ! » répond Faust. La lampe du laboratoire s'éteint, et six langues de feu flottent dans l'espace. Faust, horrifié, hésite à poursuivre. Il interroge cependant successivement les cinq premières langues, dont chacune donne son nom, d'une voix de plus en plus aigüe : Gravis, rapide comme le sable dans le sablier ; Levis, rapide comme la feuille qui tombe ; Asmodus, rapide comme le torrent ; Belzébuth, rapide comme la balle du fusil ; Mégaros, rapide comme la tempête. Faust les repousse, et elles s'éteignent l'une après l'autre. Il sort alors du cercle, reconnaît qu'il s'est fourvoyé et exprime son désir de se purifier dans le travail. Mais la sixième flamme l'appelle ; elle se déclare promptement comme la pensée humaine et se nomme Méphistophélès ; Faust l'invite à se montrer ; apparaît Méphistophélès, sobrement vêtu de noir, dans une attitude servile. Faust lui demande de l'aider ; « Fais que possède le monde, que je compare les grandes actions humaines et que je les exalte encore plus ! Donne-moi le génie, donne-moi aussi ses souffrances ! Si tu me sers bien jusqu'à la satiété, alors, à toi d'exiger ! » Mais devant l'exigence de Méphistophélès Faust refuse et le chasse. Alors Méphistophélès lui rappelle qu'il est poursuivi par ses créanciers, que le frère de la jeune fille qu'il a séduite le cherche pour le tuer, que les prêtres veulent le condamner au bûcher comme hérétique, que déjà les sbires frappent à la porte. Et le malheureux Faust est obligé d'accepter le pacte, qu'il doit signer de son sang, cependant que le jour se lève, que sonnent les cloches de Pâques et que s'élèvent les chants des fidèles.

L'intermezzo se situe dans une chapelle de la cathédrale. L'orgue résonne dans la grande nef. Le soldat, frère de Marguerite, demande à Dieu de retrouver le séducteur de sa sœur pour le tuer. Entrent Faust et Méphistophélès ; celui-ci prévient Faust que le soldat médite sa mort, et lui conseille de le devancer en le tuant lui-même. Mais Faust veut garder ses mains pures de sang et demande à son compa-



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
14 RUE BELLAIR - 18 RUE DE LA FONTAINE-AU-FAUCON - 75 PARIS 10^e - TEL. : 622-07-74



LE « DOKTOR FAUST » DE BUSONI

chasse de Parme est morte, et, jetant un nouveau-né aux pieds de Faust, il lui crie : « Elle vous envoie cecl comme dernier souvenir. » Et il conte ironiquement toute l'histoire. Les étudiants applaudissent à l'enlèvement, mais sont horrifiés par l'abandon de la femme et de l'enfant, et encore davantage quand Méphistophélès leur apprend que celui-ci est mort en route et qu'il ne rapporte qu'un cadavre. Méphistophélès calme les étudiants en leur montrant que ce nouveau-né n'était qu'une poupée de paille, qu'il faut brûler pour en faire naître quelque chose de plus beau. Faust, s'inquiète de ce nouveau tour, et Méphistophélès lui annonce la toute proche apparition d'Hélène, « immensément belle, inépuissablement amoureuse, éternellement jeune » ; il pourra la voir, la prendre. Les étudiants, effrayés par cette sorcellerie, s'esquivalent ; Méphistophélès sort avec eux, laissant Faust seul. A travers la fumée et la flamme de la paille qui brûle, une silhouette se précise peu à peu : c'est une femme d'une beauté parfaite, qui se tient immobile, revêtue seulement d'un voile transparent. Faust, extasié, s'approche de l'apparition, mais celle-ci recule, et, quand il veut la saisir, elle s'évanouit. Faust, désabusé, reconnaît que l'homme n'est pas à la hauteur de la perfection et que l'idéal reste inaccessible. En se retournant, il aperçoit trois figures spectrales ; ce sont les étudiants de Cracovie qui viennent lui réclamer le livre, la clef et le pacte. Faust leur dit qu'il est trop tard, il les a détruits. Alors ils s'éloignent, après lui avoir annoncé que son temps est révolu et qu'à minuit il sera mort.

Le dernier tableau représente une rue couverte de neige, à Wittenberg, la nuit. A l'angle du mur de la cathédrale, un Crucifix grandeur nature. Méphistophélès, déguisé en veilleur de nuit, annonce aux bourgeois qu'il est onze heures, et les invite à surveiller foyers et lumières pour que rien de fâcheux n'arrive dans la ville. Survient, accompagné jusqu'à sa demeure Wagner, l'ancien famulus de Faust devenu Rector Magnificus de l'Université. Ils le félicitent pour son discours d'ouverture, et concluent leurs compliments en lui disant qu'il est le digne successeur de Faust. Wagner reconnaît que Faust était un visionnaire, mais il a mené une vie scandaleuse. Wagner se retire dans sa maison, souhaitant bonne nuit aux étudiants qui ne tardent pas à s'éloigner. Entre Faust ; il reconnaît la maison qui fut la sienne, et qu'habite maintenant un pédant. De l'intérieur de l'église, un chœur annonce le Jugement. Faust voudrait avant minuit faire une bonne action. Il aperçoit une mendicante, accroupie sur les marches de l'église, un enfant dans les bras ;

s'approchant pour lui faire l'aumône, il reconnaît la Duchesse, qui lui tend l'enfant et disparaît. Faust voudrait entrer dans l'église pour prier, mais sur le seuil apparaît le frère soldat qui le repousse avec son épée, cependant que le chœur annonce à Faust que le Dieu de la vengeance et du châtiement ne peut entendre sa prière. Conjuré par Faust, le spectre du soldat s'évanouit. Faust, l'enfant dans les bras, se traîne jusqu'aux marches du Crucifix et s'agenouille ; il cherche les mots pour prier. Le veilleur de nuit entre par derrière et lève sa lanterne ; le Christ se change en Hélène. Faust est averti devant ce refus de toute grâce. Le veilleur s'éloigne ; Faust se redresse, empli de forces nouvelles. Il pose l'enfant mort sur le sol, le recouvre de son manteau, dénoue sa ceinture et entre dans le cercle qu'elle forme sur le sol. Dans une suprême incantation, Faust fait don de sa vie à l'enfant, pour qu'il continue son œuvre en redressant ce qu'il a mal construit, en accomplissant ce qu'il a négligé. Ainsi il meurt, ayant vaincu le temps. Le veilleur (Méphistophélès) annonce qu'il est minuit. A la place où gisait l'enfant mort un bel adolescent surgit, un rameau fleuri à la main, et se dirige vers la ville. Et Méphistophélès éclaire avec sa lanterne le cadavre de Faust, en disant sarcastiquement : « Serait-il arrivé malheur à cet homme ? »

CONCLUSION

C'est en Suisse que l'idée d'un Faust, qui l'avait déjà effleuré avant 1910, s'imposa à Busoni avec une force irrésistible ; la création de cette œuvre lui paraissait comme une mission, celle de démontrer qu'un homme pouvait, en se plaçant « au-dessus de la mêlée », comme Romain Rolland, réunir en une œuvre d'art, au-delà de leurs dissensions tragiques, deux nations ennemies.

Quand il mourut, en 1924, il n'avait pas eu le temps d'achever son Faust, qui fut terminé par son élève et ami Philipp Jarnach. Le fait que cette œuvre ait été inachevée apparaît comme le symbole de cette recherche constante, de ce combat sans répit que fut la vie de Busoni, et il n'y a rien d'étrange à ce qu'elle s'achève, comme toute vie humaine, sur un point d'interrogation. C'est sans doute pourquoi certains n'y voient qu'un chef-d'œuvre manqué.

Créé à Dresde, le 21 mars 1925, sous la direction de Fritz Busch, le « Doktor Faust » constitue le testament spirituel et musical de Busoni, le dernier et le plus précis témoignage de sa volonté de synthèse. Et c'est à cette œuvre, plus qu'à toute autre, que son nom doit d'être rapproché de ceux de Mahler et de Schoenberg, pour former, selon certains, la trilogie essentielle de la musique nouvelle. Paul PIN.

COURS D'HARMONIE AU PIANO ET IMPROVISATION 2ème Leçon

par Serge LANCEN

Nous pensons que les exercices proposés dans la 1ère leçon n'ont pas présenté de difficultés pour ceux qui auront lu attentivement le texte de celle-ci. En ce qui concerne l'exercice du dernier paragraphe, il est évident qu'en fa majeur, donc avec un si bémol à la clé, l'accord parfait majeur du 1er degré sera constitué de notes fa, la, do ; celui sur le IVème degré, des notes si bémol, ré fa. (Quand il n'est pas spécifié si une note est diésée ou bémolisée, il est sous-entendu qu'elle est naturelle). Nous supposons que de nombreuses dispositions auront été trouvées pour chaque accord.

Nous avons dit que les accords parfaits les plus employés étaient ceux placés sur les 1er, IVème et Vème degrés. Écrivons-les sur une portée (22). Nous remarquons qu'à eux trois, ils contiennent toutes les notes de la tonalité dans laquelle ils se trouvent, et qu'ils en ont la même couleur : ils sont majeurs dans une tonalité majeure. Nous remarquons que 2 degrés de la gamme se rencontrent dans 2 accords différents : le 1er et le Vème. Il s'agit justement des 2 degrés les plus importants de la tonalité. La note du 1er degré s'appelle la tonique, car elle donne son nom à la tonalité. C'est par elle que s'achève généralement une œuvre. On la trouve alors, non seulement à la mélodie, mais également à la basse. L'accord parfait dont elle est la fondamentale, est l'accord de repos par excellence. Celle du Vème degré porte le nom de dominante. Cette note domine en effet ; c'est autour d'elle que tourne la mélodie ; souvent elle l'emporte en fréquence sur les autres notes.

Parmi ces 3 accords, ceux qui se rencontrent le plus souvent sont ceux des 1er et Vème degrés ; ils contiennent tous deux la dominante. Celui du IVème degré est plus rare.

Nous vous proposons de faire sur le clavier les exercices suivants :

- Avec la main gauche seule, jouez en do majeur, dans un mouvement modéré, 4 fois l'accord parfait du 1er degré, puis sans interruption 4 fois celui du Vème degré, puis à nouveau celui du 1er (23). Refaites-le plusieurs fois de suite. Vous devez arriver à un automatisme absolu. Ne vous attendez pas à l'obtenir instantanément. Le temps nécessaire variera selon vos capacités pianistiques.
- Même exercice en remplaçant le Vème degré par le IVème (24) ;
- L'exercice (25) faisant alterner les Vème et IVème degrés, en repassant chaque fois par la tonique paraîtra peut-être plus difficile ;
- En musique classique, on rencontre souvent le passage direct du IVème au Vème degré, et plus spécialement vers la fin

d'une phrase ou d'un morceau. L'inverse est moins fréquent, d'où l'utilité de l'exercice (26).

A ceux qui disposent déjà d'une certaine technique, nous conseillons de reprendre ces exercices en remplaçant le 1er temps de chaque mesure par la fondamentale de l'accord, jouée seule à l'octave inférieure, et si la dimension de la main le permet, de la jouer en octave ; les autres temps restant inchangés (27).

Lorsque ces exercices ne présenteront plus de difficultés pour vous, prenez du papier à musique et transposez-les dans d'autres tonalités ; par exemple : sol majeur, ré majeur, fa majeur. Vous devez pouvoir le faire aisément, puisque vous savez que dans chaque accord vous avez la tierce immédiatement au-dessus de la fondamentale, et la quinte immédiatement au-dessus de la tierce.

Avant de passer à nos premières harmonisations, rappelons que le dernier accord du thème sera l'accord parfait situé sur le 1er degré ; sachons que l'avant-dernier sera très probablement celui du Vème degré. Ce changement harmonique en fin d'œuvre ou de phrase porte le nom de « cadence parfaite ». Rappelons aussi que les 2 accords les plus employés sont ceux des 1er et Vème degrés. Donc si nous quittons celui du 1er degré, ce sera vraisemblablement pour celui du Vème, et réciproquement. Si aucun des 2 ne convient, nous essayerons de placer celui du IVème degré.

Par ailleurs, sachons qu'il y a analogie entre la vue et l'ouïe. Si dans un décor immobile un oiseau passe, il frappera notre regard et nos yeux le suivront aux dépens de tout le reste. De même, notre oreille perçoit tout bruit nouveau aux dépens d'un bruit plus ancien, continu et monotone ; un changement d'harmonie est un nouveauté ; tout comme une accentuation, il attirera l'attention.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'en musique il y a alternance entre temps forts et faibles. Dans une mesure à 2 temps, le 1er temps est fort, le 2ème est faible. Dans une mesure à 4 temps, le 1er est le plus fort, le 3ème est un peu moins fort, les 2ème et 4ème sont faibles. Dans une mesure à 3 temps, le 1er est fort, le 2ème est faible, le 3ème est généralement plus fort que le 2ème, mais moins que le 1er. Puisque le changement d'harmonie équivaut à une accentuation, celui-ci se fera de préférence sur les temps forts. Par exemple : dans une mesure à 4 temps : sur le 1er s'il n'y a qu'une harmonie par mesure ; sur les 1er et 3ème, s'il y en a 2. Il peut y en avoir 3 ou plus ; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Voyons d'abord notre thème 1 :

Il ne présente aucune difficulté d'harmonisation. Nous sommes en do majeur puisqu'il n'y a rien à la clé. (Si nous étions en la mineur, nous devrions rencontrer un sol diésé, et la dernière note serait probablement un la). A la mesure 8, nous devons placer l'accord parfait du 1er degré. La

mesure 7 contient les notes sol et si qui font partie de l'accord du Vème degré. Nous sommes en présence de la très classique cadence parfaite. Quant aux autres mesures, il suffit d'en nommer les notes pour connaître l'accord qui convient. L'accord parfait du 1er degré sera placé sous les mesures 1, 4, 5 et 8 ; celui du Vème degré sous les 4 autres.

L'absence de problème était due au fait que toutes les notes de chacune des 6 premières mesures faisaient partie d'un accord parfait et d'un seul. Quant aux 2 dernières, elles nous permettaient l'emploi de la cadence parfaite. Nous ne pouvons trouver fin plus sûre.

Voyons le thème 2 : les mesures 3, 9, 11, posent des problèmes. Examinons d'abord la 3ème. do, si b, la et sol ne peuvent faire partie d'un même accord. On pourrait harmoniser chaque note séparément, par exemple : 1er degré sous le do, IVème sous le si bémol, 1er sous le la, Vème sous le sol, mais l'effet serait déplorable. Nous avons par contre la possibilité de considérer que do et la font partie de l'accord du 1er degré ; le si bémol et le sol sont alors des notes étrangères à l'accord. Elles sont dites notes de passage, car elles se trouvent sur le passage entre 2 notes de l'accord. Ou bien, de considérer que do et sol font partie de l'accord du Vème degré, et ce sont les notes si bémol et la qui deviennent notes de passage. Le problème est presque identique à la mesure 11. Mais là, nous sommes à la fin de la mélodie et classiquement nous préférons employer le Vème degré afin de terminer par une cadence parfaite. Il n'y a aucune obligation, mais nous pouvons copier la mesure 3 sur la mesure 11.

Reste la mesure 9. Nous pouvons l'entendre de 2 façons différentes : 1) fa et si bémol font partie de l'harmonie, sol et la sont des notes de passage ; 2) fa et la sont des notes de l'accord, sol et si bémol des notes de passage. Dans le premier cas, l'accord du IVème degré s'impose, dans le second, c'est celui du 1er. Si nous comparons les 4 premières mesures avec les 4 dernières, nous remarquons entre elles une très grande similitude. La 9ème se présente comme une variation de la 1ère. Il est donc raisonnable de les harmoniser toutes deux de manière identique. L'harmonisation la plus logique et la plus simple pour la mesure 1 est l'emploi de l'accord parfait du 1er degré. Nous le choisirons pour toutes les deux. Il y aurait d'autres remarques à faire sur ces 1ères mesures, mais cela nous entraînerait trop loin pour l'instant.

Voici des nouveaux thèmes : 3, 4 et 5. Cherchez-en les harmonies : écrivez l'ensemble, ligne de chant accompagnement, sur du papier à musique en utilisant les formules proposées (de 23 à 27) ; travaillez-les afin de pouvoir les jouer correctement sur votre piano. Nous les étudierons dans notre prochaine leçon. Au thème 4, n'harmonisez pas la 1ère croche.

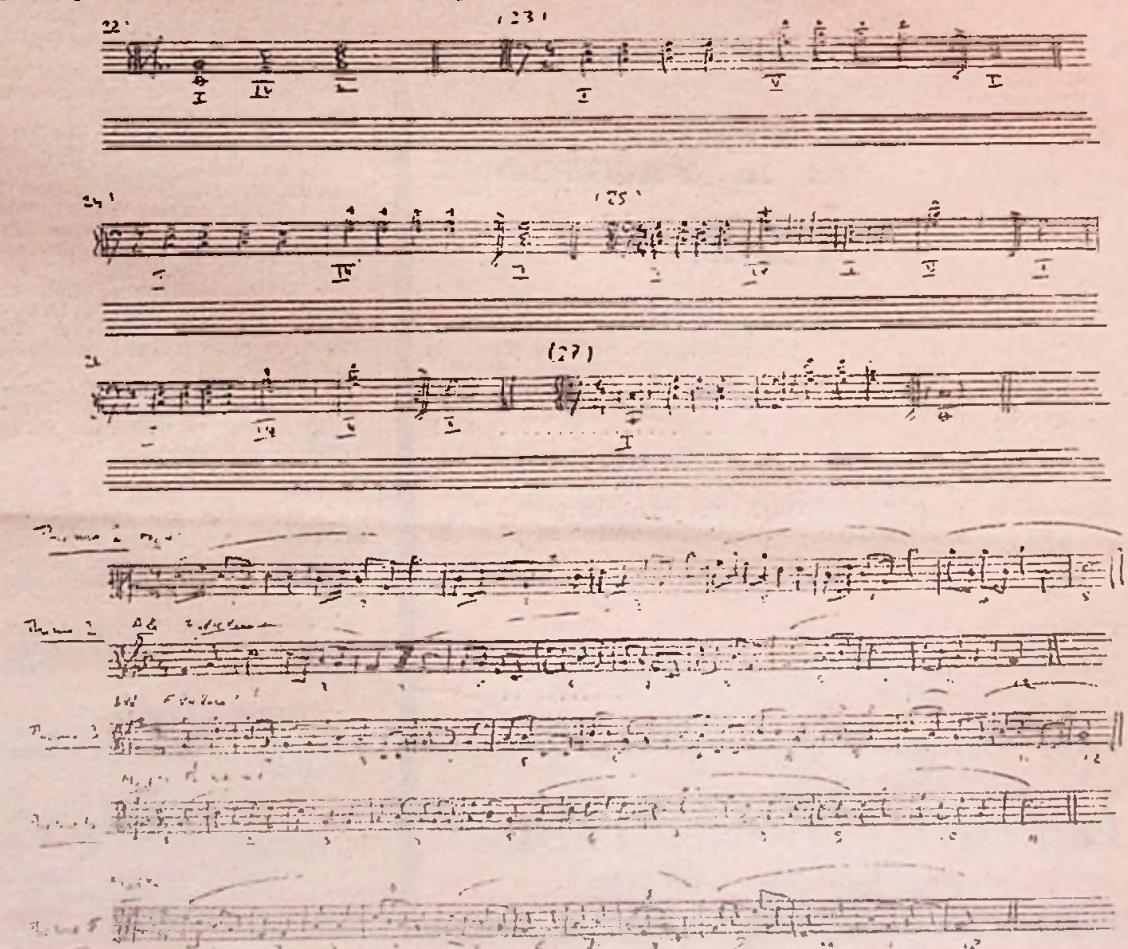


Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolmet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande



22

23

24

25

26

27

la page administrative

COTISATION 1978

Il est rappelé que le montant de la cotisation confédérale est de 40 F par société à compter du 1er janvier 1978.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le prix de l'abonnement au Journal de la C.M.F. pour l'année 1978 est de 20 F.

Les personnes qui auraient renouvelé leur abonnement à l'ancien tarif de 15 F sont priées de faire parvenir le complément de 5 F sans attendre qu'il leur soit réclamé.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour toute demande de changement d'adresse, joindre l'ancienne bande et la somme de 3 F en timbres-poste de 1 franc.

REGLEMENTATION DES MEDAILLES D'HONNEUR DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Conditions exigées pour être proposé

A. — MEDAILLE DES MUSICIENS :
— Médaille de bronze : au moins 20 ans d'appartenance à une Société ;
— Médaille argentée : au moins 30 ans d'appartenance à une Société ;
— Médaille dorée : au moins 40 ans d'appartenance à une Société.
NOTA (1). — Les années d'appartenance à plusieurs Sociétés successives peuvent être cumulées.

NOTA (2). — Les médailles d'honneur de la C.M.F. peuvent être accordées à des personnes, même non musiciennes, qui par leur action ont rendu des services notables à l'œuvre fédérale ou confédérale.

B. — MEDAILLE DES VETERANS :

— Médaille : être âgé d'au moins 65 ans ;
— Médaille avec étoile : être âgé d'au moins 70 ans ;
— Médaille avec palme : être âgé d'au moins 75 ans.
NOTA. — La médaille des vétérans ne peut être attribuée qu'à des musiciens ayant déjà obtenu la médaille dorée.

C. — MEDAILLE DES CHEFS :

— Médaille de bronze : au moins 15 années de direction ;
— Médaille argentée : au moins 20 années de direction ;
— Médaille dorée : au moins 25 années de direction.
NOTA. — Les années de direction dans plusieurs Sociétés successives peuvent être cumulées.

D. — MEDAILLE POUR LES SOCIETES :

— Médaille du Cinquantenaire : après 50 ans d'existence ;
— Médaille du Centenaire : après 100 ans d'existence.

Dernières Nouveautés :

pour la TROMPETTE et le TROMBONE ARBAN

Enregistrement sur CASSETTES de
— 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trompette (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichaureau.
par Pierre Thibaud, trompette et Claude Pichaureau, piano.

CASSETTES AL 12 45 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano 45 F

— 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trombone (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichaureau.
par Raymond Katarzinski, trombone et Claude Pichaureau, piano.

CASSETTE AL 13 45 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano 45 F

Chaque étude est interprétée avec accompagnement de piano. Suit une version du piano seul, permettant à l'instrumentiste de travailler accompagné.

Éditions ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
Tél. 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

Concours de composition de la C.M.F.

Un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux examens fédéraux pour :

— flûte : préparatoire,
— clarinette : élémentaire,
— saxophone alto mi b : préparatoire,
— saxophone si b : préparatoire,
— trompette : préparatoire.

A) pour la division préparatoire : Les œuvres devront être très faciles, avec un accompagnement simple de piano, d'une durée d'environ 2 minutes, soit environ 2 pages piano et instrument.

B) pour la division élémentaire : Œuvres relativement faciles, technique instrumentale environ deux années d'étude, devant comporter un mouvement lent et un plus vif, d'une durée d'environ 3 minutes.

Un prix de trois cent cinquante francs (350,00 F) récompensera dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Éditions Billaudot, donatrice du montant des prix.

Au cas où le concours se révélerait insuffisant, les prix pourraient ne pas être attribués.

Les manuscrits devront parvenir au Président de la Confédération Musicale de France : 121, rue La Fayette, 75010 Paris, avant le 24 avril prochain, dernier délai.

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

SUCCESSION FRANÇAIS DANS LES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE 1977

Premiers prix :

— Nathalie Bera-Tagrine (17 ans, Paris), piano, 1er prix du Concours International « R. Casadesu », Cleveland (U.S.A.).

— Philippe Bianconi (17 ans, Nice), piano, 1er prix du Concours International des J.M.F., Belgrade (Yougoslavie).

— Eric Berchot (19 ans, Neuilly), piano, 1er prix ex-aequo du Concours International « Viotti », Vercelli (Italie).

— Frédérique Cambreling (Paris), harpe, 1er prix du Concours International de Gargilesse.

— Jean-Christophe Gayot (Amiens), hautbois, 1er prix du Concours International d'Exécution Musicale de Genève (Suisse).

— Frédéric Lodeon (Paris), violoncelle, 1er prix ex-aequo du Concours International « Rostropovitch », La Rochelle.

— Gilles Millière (Paris), et Michel Becquet (Paris), trombone, 1ers prix ex-aequo du Concours International de Musique de Toulon.

— Noëlle Spieth (Paris), clavecin, 1er prix du Concours International de clavecin de Paris (Festival Estival).

Seconds Prix :

— Michel Oudar (16 ans, La Garenne-Colombe), piano, 2d prix du Concours International de piano junior (Ars Nova), Barcelone (Espagne).

— Anne Robert (Troyes), piano, 2d prix ex-aequo du Concours International « Viotti », Vercelli (Italie).

— Véronique Roux (Paris), piano, 2d prix ex-aequo du Concours International « Busoni », Bolzano (Italie).

— Pierre-Michel Vigneau (17 ans, Sceaux), harpe, 2d prix du Concours International de harpe de Gargilesse.

— Elisabeth Rigollet (Lyon), piano, 2d prix du Concours International « E. Pozzoli », Seregno (Italie).

EXAMENS FEDERAUX

1) JEUX D'EPREUVES

Les présidents des fédérations sont invités à faire connaître avant le 20 février 1978 à la C.M.F., le nombre d'exemplaires qu'ils désirent des épreuves de solfège et de déchiffrage instrumental.

La demande devra être accompagnée de son montant sur la base de 100 F pour le premier jeu et 70 F par jeu supplémentaire.

Le nombre de jeux supplémentaires ne devra pas excéder le nombre d'Unions départementales formant la Fédération.

2) NOTA

Il n'est pas prévu d'épreuves de déchiffrage pour le piano, la harpe et les instruments à cordes.

Il appartiendra aux Présidents des Fédérations de choisir eux-mêmes les épreuves.

3) RECTIFICATIFS

à la liste des morceaux imposés parue dans le numéro de décembre 1977

Page 6

CHANT

— Moyen 2, Vocalise H. Busser ou Lancel (vocalise pour voix haute). Editeur : Schott Vincennes.

PIANO

— Entre Moyen 2 et Supérieur, ajouter Pré-Supérieur, Variations sur la Molinara de Beethoven. Editeur Delrieu.

VIOLONCELLE

— Élémentaire 1ère année, supprimer la ligne : Chanson Louis XIII, 1ère sonate : allegro, et lire : (révision Kreisler) au lieu de : Kreisler (révision).
— Moyen 2ème année : lire (arrangement P. Bazelaire).

— Pré-Supérieur et Supérieur, supprimer les lettres A et B et lire :

a) Sarabande de la 2ème suite en ré mineur (J.S. Bach),
b) 4ème Mouvement de la suite Rococo (Grétry),
a) Air (Jean Hurré),
b) Murclenne (extrait de la Suite Espagnole, Joquin Nin).

HAUTOBOIS

— Préparatoire 1ère et 2ème années, lire Chappell au lieu de Lido Melodies pour Ariette de Serge Lance, prendre l'édition pour flûte.

FLUTE

— Excellence, Concertino de Chaminateur : lire Enoch au lieu de Billaudot.

Page 7

TROMPETTE

— Élémentaire 2ème année, supprimer « en solo » et M. Faste-Lambezat.

COR

— Pré-Supérieur
— Supérieur (Ballade Normande).

PERCUSSIONS

lire
— Élémentaire 1
— Élémentaire 2 (A la Manière de...) « No 2 »
— Moyen 1
— Moyen 2 (Thème et Variations)

Page 8

— Pré-Supérieur
— Supérieur (Trois études)

GUISTARE

— Excellence, pour la sonate de Turina (Segovia), ajouter 1er Mouvement.

ADRESSES DES ÉDITEURS

B.G. ADOFF, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.
F. BASILE, 61, avenue de Valenciennes, 59400 Cambrai.
P. BEUSCHER, 27, Bid Beaumarchais, 75004 Paris.
G. BILLAUDOT, 14, rue de l'Échiquier, 75010 Paris.
BOOSEY et HAWKES, 4, rue Drouot, 75009 Paris.
CAMIA, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.
CHAPPELL, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
CHOUDENS, 38, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.
COMBRE, 24, Bid Poissonnière, 75009 Paris.
J.-M. CHAMPEL, Boîte Postale No 2, Neuville-sur-Ain 01.
Éditions J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 Paris.
DELRIEU, 45, avenue de la Victoire, 06000 Nice.
DIGOUDE-DIODET, 39, faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
O. DHIBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
DURAND, 4, place de la Madeleine, 75008 Paris.
ÉDITIONS OUVRIERES, 13, avenue Sour-Rosalie, 75013 Paris.
Éditions SEDUCTION, 17, rue Alfred-Roll.
ENOCH, 27, boulevard des Italiens, 75002 Paris.
ÉDITIONS TRANSATLANTIQUES, 14, avenue Hoche, 75008 Paris.
ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
FALLONE, 117, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
GACHER, 69, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
GRAS, 36, rue Pape-Carpentier, 72000 La Flèche.
HAMELLE, 24, boulevard Malesherbes.
HEUGEL, 34, rue Montpensier, 75001 Paris.
HOHNER Trossingen, Wurtemberg (Allemagne Fédérale).
HORTANSTA, 46, rue de Douai, 75009 Paris.
INTERNATIONAL MUSIC COMPANY chez ESCHIG.
LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.
LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75009 Paris.
LA COMETE Rolland, 82, rue du Faubourg-Saint-Martin.
MARTEAU R., 16, rue Fanlin-Latour, 75016 Paris.
MEDIATOR, 118, avenue Joffre, 93800 Epinay-sur-Seine.
MELENAAR (Ed. R. Martin).
MARTIN Robert, 106, La Coupée, 71009 Charnay-les-Mâcon.
MARGUERITAT, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois.
RICORDI (chez CHAPPELL).
MUSICORAMA, 119, rue Saint-Maur, 75011 Paris.
NAGELS, Barenreiter, à Chambray-les-Tours.
NOETZEL - ESCHIG.
OXFORD UNIVERSITY, Boosey et Hawkes.
PETERS HINRICHSSEN, éditions SCHOTT (Vincennes).
RENATO DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.
SALABERT, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.
SCHOTT, 35, rue Jean-Moulin, 94300 Vincennes.
RIDEAU ROUGE, 24, rue Longchamp, 75016 Paris.
UNAF, 34, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 Paris.
UNIVERSAL EDITION, ed. Boosey et Hawkes.
ZURFLUH, 73, Bid Raspail, 75006 Paris.
GROFFE Pascal, 30, rue Lemercier, 75017 Paris.

QUELQUES OPINIONS DE BERLIOZ

SUR L'OUVERTURE DE ZAMPA, D'HEROÏDE

L'ouverture me semble mauvais pour la forme comme pour le fond. Elle se compose de quatre ou cinq motifs différents, empruntés à l'opéra, et enchaînés à la suite les uns des autres sans aucune espèce de liaison. C'est un pot-pourri, et non une ouverture. Je sais bien que ce système commode a été adopté par Weber pour ses immortelles ouvertures du Frelschütz, d'Euryanthe, d'Obéron et de Preciosa ; mais Weber, en empruntant des thèmes à la partition pour l'ouverture, avait trouvé l'art de les unir intimement, de les engrener, de les fonder en un tout homogène, avec tant d'adresse, avec un sentiment si exquis, que le procédé disparaissait pour ne laisser voir que la beauté du résultat.

SUR LA « FILLE DU REGIMENT », DE DONIZETTI

C'est une de ces choses comme on en peut écrire deux douzaines par an, quand on a la tête bien meublée et la main légère. On fait en Italie une effrayante consommation de cette dentrée chantable, sinon chantante.

SUR LES TRANSCRIPTIONS

Quand on songe qu'il existe dans le monde des titres à finura humaine destinés de posséder la partition du Prohète « transcrite », le mot est merveilleux, pour flageolet ! Et dire que ce sont ces titres-là qui indomestissent l'éditeur des pertes que lui ferait infailliblement éprouver la publication de l'œuvre intacte !

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Musicien, 36 ans, bachelier, ayant déjà enseigné en Ecole de Musique, Compositeur adhérent à la S.A.C.E.M., ayant pratiqué le trombone au Service Militaire, jouant la guitare, la contrebasse à cordes, et l'orgue. Étudierait toutes propositions. Ecr. M. JOLY LE CORMIER, 89000 ST-GEORGES. Tél. 52.76.38.

OCCASIONS

■ ECHANGERAI Trompette si b-up argentée. Bon état, contre petit Bugle mi b. Ecr. au journal sous No 115.

■ Union Instrumentale BOIS d'AMONT vend 70 vestes bleu marine. Prix unitaire 50 F. S'adresser à M. Alain CRETIN MAITENAZ, 21, rue Les Guinches. Bois d'Amont, 19220 LES ROUSSES.

■ A VENDRE 40 tenues, bleu marine, excellent état, avec casquettes. Ecr. M. le Président, Harmonie de Branges, 71500 LOUHANS.

■ Recherche timbales d'orchestre en bon état, de préférence à rotation. Faire offre à M. René MOLINARD, Union Musicale, 7, rue Vimaline, 38200 VIENNE.

■ Groupe Folklorique achète saxo-baryton occasion. Faire offre : M. Robert MARCHAL, 1, rue des Castors, 88100 SAINT-DIE.

■ Société Musicale céderait à bas prix, 25 costumes, bleu marine, bon état. Téléphoner : 42.55.30 (16-85), heures des repas.

■ A vendre 30 tuniques, tergal rouge dont 2 tergal blanc, fourragères et garnitures amovibles pour l'hiver. 30 shorts rouges, 30 chakos avec plumet, taille 8 à 20 ans, le tout en parfait état. 13 boléros tergal rouge avec jupes blanches, tailles 6 à 16 ans. Prix intéressant. Ecr. M. CARROUGET Jean, 55, rue de Chateaudun, 28160 BROU.

DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, Route de Berck 62600 RANG-DU-FLIERS.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
- PARIS 9 -
Fournisseur
de la Garde Républicaine

OFFRES D'EMPLOIS

■ Harmonie Municipale. Les villes de VALOGNES et de MONTEBOURG (Manche) associés, recherchent un Chef de Musique qui devra habiter sur place, pour s'occuper 10 heures par semaine, de la direction de l'Harmonie de VALOGNES et de l'école préparatoire de Musique de MONTEBOURG. Pour tous renseignements concernant cet emploi, s'adr. à la Mairie de VALOGNES. Tél. 116-33) 40.18.52.

■ Ville de l'Ouest, 6.000 habitants, recrute à partir du 1er février 1978, bon musicien capable d'assurer la Direction d'une Harmonie et d'une Chorale. Emploi à temps complet avec cours donnés à l'Ecole de Musique. Sérieuses références exigées. Ecr. au Journal sous No 116.

■ L'Harmonie Municipale de VICHY (Division d'Excellence) recherche TAMBOUR-MAJOR, de préférence Timbalier-Percussionniste ou Trompettiste. Pour tous renseignements, s'adr. à M. Jean FONTI, Directeur, 30, bd de Lattre-de-Tassigny, 03200 VICHY.

■ Petite ville des Vosges, 3.500 H. recherche Chef de Musique. Possibilités logement et emploi. S'adresser Mme CORDEL, Route de Villouxel, 88350 LIFFOL-LE-GRAND

■ Ville de MIRECOURT (Vosges) rech. Brigadier de police, bon musicien d'harmonie, logement assuré. Ecr. à M. MENIER R. Av. L.-Buffet, MIRECOURT (88500).

■ Ville 3.500 H. (H.A.) recrute Chef de Musique pour diriger Société Batterie-Harmonie et cours de solfège. Urgent. Renseignements : M. METAILLER L. 23, Route de Gap, 05400 VEYNES.

■ Harmonie d'ARGENTON-S-CREUSE, 36200, rech. musiciens tous pupitres amateurs ou avertis, désireux se retirer à ARGENTON-S-CREUSE. Possib. de logement et pouvant assurer Cours Ecole de Musique. S'adr. à M. René GRENOUILLOUX, 1, rue Hors-les-Murs, SAINT-MARCEL 36200.

■ Confédération Musicale de France recherche pour son bureau administratif un (e) dactylo-comptable expérimenté (e), sérieuses références exigées. Adresser lettre et C.V., 121, rue Lafayette, 75010 PARIS.

■ Ville de MIRANDE, 4500 habitants Sous-Préfecture, rech. Chef de Musique pouvant assurer l'animation de l'Ecole de Musique et de l'Harmonie, susceptible former instrumentiste bois et cuivre. Emploi à temps complet titularisé. Echelle indiciaire 297-474 bruts. Ecrire Mairie de MIRANDE 32300.

QUELQUES CITATIONS

« L'homme qui n'a pas de musique on lui, et qui n'est pas ému par le concert des sons harmonieux, est propre aux traîtrises, aux stratagèmes et aux raptines. »

(Le Marchand de Venise, acte V).

W. SHAKESPEARE.

Berlioz était un pauvre malade, désagréable avec tout le monde, venimeux et méchant. D'un esprit très pénétrant, il avait le sens de l'instrumentation, et il a précédé Wagner dans beaucoup d'effets orchestraux. Les Wagneriens ne veulent pas l'avouer, mais c'est un fait. Il n'avait aucun sens de la mesure ; il lui manquait ce qu'on appelle l'équilibre qui font les œuvres d'art complètes.

Il allait toujours trop loin même quand ce qu'il faisait était bon.

VERDI.

Dites-vous une fois pour toutes que Camille Saint-Saëns est l'un des plus grands musiciens de tous les temps.

Reynaldo HAIN.

L'enharmone qui règne sur la Musique depuis Bach est peut-être une hérésie appelée à disparaître.

AVIS DE CONCOURS VILLE DE DOLE

Conservatoire de Musique et de Danse Classique (Ecole agréée du 2ème degré)

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un professeur de Piano à temps complet (19 heures) aura lieu le jeudi 11 mai 1978.

EPREUVES

1) EPREUVE DE SOUS-ADMISSIBILITE.

Morceaux imposés :
1 Prélude et Fugue de J.-S. Bach (Clavecin bien tempéré, 2ème cahier), au choix du candidat.

— Etude en La bémol majeur Op. 25 No 1, de Chopin.

2) EPREUVE D'ADMISSIBILITE.

Un morceau au choix du candidat dans la liste suivante :
— Sonate No 8 Op. 13 dité « Pathétique » (Beethoven) 1er Mouvement.

— Jeux d'Eau de M. Ravel.
— Sarabande et Toccata, extraits de la suite pour piano (Debussy).

— Un Sospiro (Liszt).

3) EPREUVE D'ADMISSION.

— Déchiffrage.

— Epreuve d'accompagnement.

— Pédagogie.

— Entretien avec le jury.

Adresser candidature et C.V. à M. le Directeur du Conservatoire, 9, avenue Aristide-Briand, 39108 DOLE CEDEX, avant le 8 mai 1978, dernier délai.

Préciser « CONCOURS » sur l'enveloppe.

CONCOURS

■ Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (Haute-Saône) recrute par concours sur épreuves un Professeur de TROMPETTE - SOLFÈGE pour son Conservatoire. Statut du personnel municipal, indices bruts 300-590, 20 h hebdomadaires. Adr. candidature et C.V. avant le 15 JANVIER 1978 à M. le Maire de LUXEUIL-LES-BAINS 70300.

F. DOLEJAL

10 bis, rue du Vieux-Collège
CH 1204 - GENEVE
Envoie gratuitement sur demande CATALOGUES pour
HARMONIES + JAZZ
ORCHESTRATIONS
GRANDE FORMATION

paraître. Que restera-t-il alors de l'art actuel ? Peut-être le seul Berlioz, qui, n'ayant pas pratiqué le piano, avait un éloignement instinctif pour l'enharmone ; il est en cela l'antipode de Richard Wagner, l'enharmone faite homme, celui qui a tiré de ce principe ses plus extrêmes conséquences.

SAINT-SAENS.

Ce sont bien là (Rigoletto et le Trouvère) d'absurdes drames qui, avec une félonie romantique, cambriolent notre sensibilité, de conventionnels ouvrages où la voix règne toujours avec impudence sur un orchestre indigent et soumis.

José BRUYR.

Quelle place avait dans ma vie ce concert du dimanche ? Je ne vivais toute la semaine que dans l'attente de ces deux heures, et quand elles étaient passées, j'en rêchais en moi le soutien jusqu'au dimanche suivant. Cette fascination de la jeunesse par la musique de Wagner a souvent inquiété ; on y a vu un poison pour la pensée, un danger pour l'action. Mais je ne sache pas que la génération qui s'ennuierait alors de Wagner se soit depuis désintéressée de l'action ; et comment ne comprend-on pas que si cette musique était un tel besoin pour nous, c'est qu'elle était pour nous non la mort, mais la vie ! Enfermés, étouffés, dans une civilisation urbaine et librasque à l'exces, loin de l'action, loin de la nature, loin de toute vie vraie et forte, nous nous abrévions avidement de l'âme la plus sincère, la plus héroïque, la plus généreuse, une âme toute remplie de toutes les passions du monde et de tous les souffles de la terre. Dans les Meistersinger, dans Tristan, dans Siegfried, nous allions boire la joie, l'amour, la force qui nous manquaient.

Romain ROLLAND.

UN COMMUNIQUÉ

DE LA SCHOLA CANTORUM

Jacques Chaillet, directeur de la Schola Cantorum, a fait appel pour l'année en cours à 5 nouveaux professeurs : Michel Chapuis (orgue), Pierre Basseux (musique de chambre), John Mac Lean (instruments anciens), Jacques Toulon (trombone) et Jacques Charles (saxophone).

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, tél. : 033.56.74 et 033.15.39.

LES CONCERTS DE MIDI

Tous les vendredis de 12 h 30 à 13 h 30, à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu (17, rue de la Sorbonne) : luths et guitares, Ako Ito et Henri Dorigny. Renaissance anglaise et italienne — Albert de Rippe — Classiques et modernes.

Jeunes interprètes : Nathalie Bera-Tagrine, piano. 1er prix du Conservatoire International Casadesu (Cleveland U.S.A.).

Alexis Galperine, violon ; Gisèle Magnan, piano ; Rameau, Chopin, Mozart, Beethoven, Albeniz, Schumann.

17 février : Gabriel Fumet, flûte ; Olivier Bensa, guitare ; Telemann, Haendel, Bach, Scheidler, Diabelli, Villa Lobos, Ibert.

21 février 1978 : Gisèle Kuhn, piano ; Schumann, Chopin, Fauré, Ravel.

Renseignements : Mlle Francine Franz (tél. : 500.54.74), 3, rue Michelet, 75006 Paris.

Il y a entre la volupté spéciale donnée par la musique et celle que nous procurent les autres arts la différence qui existe entre des coussins moelleux où l'on enfonce plus ou moins et l'eau fluide et tiède où l'on entre tout entier, qui s'ouvre devant vous, qui devient vous, et qui vous enveloppe partout à la fois d'un grand et intime baiser.

Albert SAMAIN.

Tout ce qui vient de la mode s'en va avec elle, et si vous ne vous appliquez à jouer que ce qui est de mode maintenant, en vieillissant vous deviendrez insupportable à tout le monde et ne serez estimé de personne.

Robert SCHUMANN.

La mode est le stimulant artificiel qui provoque un besoin non naturel et d'où le naturel est absent ; mais ce qui ne provient pas d'un besoin véritable est arbitraire, absolu, tyrannique. C'est pourquoi la mode est la tyrannie la plus inouïe, la plus insensée qui ait jamais surgi de l'absurdité de l'être humain ; elle exige de la nature une obéissance absolue ; elle ordonne au vrai besoin l'abnégation la plus complète de soi-même en faveur d'un besoin imaginaire ; elle force le sens de la beauté, naturel chez l'homme, à adorer le laid ; elle tue la santé pour lui donner le plaisir de la maladie ; elle brise sa force et sa vigueur pour lui faire trouver du plaisir à sa faiblesse. Là où règne la mode la plus ridicule, la nature doit passer pour la chose la plus ridicule, là où règne l'anti-nature la plus criminelle, la manifestation de la nature doit paraître le crime suprême, là où la perversion usurpe la place de la vérité, la vérité doit être enfermée comme une folle.

Richard WAGNER.

UNE NOUVELLE SECTION A L'I.S.M.E.

La section française de l'ISME est heureuse de vous annoncer la naissance d'une nouvelle section nationale au sein du Comité International.

Il s'agit de la section Espagnole, dont la présidente est Mme Kucharski. L'inauguration a eu lieu le 4 octobre 1977 à la salle de conférences du centre culturel à Madrid, sous la présidence de S.M. la Reine Dona Sofia.

Depuis de nombreuses années, la section française avait prodigué toute son aide et ses encouragements à Mme Kucharski pour la réalisation de ses projets.

Un bulletin trimestriel sera publié par les Editions Real donnant ainsi des nouvelles des activités de la section espagnole et du comité international.

Nous adressons, au seuil de cette nouvelle année, nos vœux de pleine réussite et de longue vie au Comité de la section espagnole.

DEUX CONCERTS DU SEXTUOR LEBLANC :

— le 9 février 1978, à 20 h 30, concert du tryptique, salle Rossini, avec le programme suivant : Concert à Six, Serge Lancel ; Trois Paraphrases, Jean-Jacques Werner (création) ; Résurgences, Jean-Pierre Beugnot (création).

— le 12 février, à 16 h, à l'église Saint-Louis des Invalides, avec le programme suivant : Marche du Czar, Louis de Cahix d'Herveuil (transcription A. Tillous) ; Adagio K 411, W.A. Mozart ; Rondeau Capriccioso, Félix Mendelssohn (transcription A. Tillous) ; Concert à Six, Serge Lancel ; Concert pour Hautbois, Domenico Cimarosa (soliste Claude Maisonneuve) (transcription A. Tillous) ; Concert opus 5 n° 12, Tomaso Albinoni (transcription P.F. Boët).

POUR LES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE VOYAGEANT AVEC LEUR AUTOCAR

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'agence de voyage de la Confédération Musicale de France, propose :

— SEJOUR DE 3 JOURS A NICE — En demi-pension (dîner non inclus) avec excursions à Monte-Carlo, Cannes, les Iles de Lérins, Les Gorges du Loup et Grasse, avec guide. Prix 232 F par personne.

— SEJOUR DE 3 JOURS EN BRETAGNE — En demi-pension (dîner non inclus) avec une journée à Jersey par hydroglisseur, visite du Mont-Saint-Michel et excursion le long de la côte bretonne, avec guide. Prix 352 F par personne.

— VOYAGE DE 7 JOURS EN ITALIE — En pension complète (tous les repas) avec 3 jours à Rome (la Rome antique, les basiliques majeures et les Catacombes) une journée à Assise, deux jours à Florence (visite de la Galerie des Offices, la Chapelle des Médicis, la Cathédrale, le Baptistère) puis Pise avec la Tour penchée. Prix 530 F par personne. Date disponible : du 8 au 14 avril 1978.

LOGEMENT EN PENSION DE FAMILLE. Minimum 40 personnes.

Ces voyages peuvent être effectués par le train. Prix sur demande Renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Lic. 183 - Tél. : 522.83.37.

manifestations 1978

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	MANIFESTATIONS	S'ADRESSER
CONCOURS			
20 et 21 mai 1978 3 et 4 juin 1978	ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis) AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours National de Musique — Centenaire de la Société. Concours réservé aux Sociétés Musicales et Chorales de la Fédération du SUD-EST.	M. LABOUILLE, 37, rue Yvonne, 93140 Bondy. M. Maurice ADAM, Président de la Fédération « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (16) (79) 35.00.58.
4 juin 1978 4 juin 1978	LAGORD-LA-ROCHELLE (Charente) PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Concours National — Centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours d'accordéon	M. CHAVIGNAY, Président, 17140 Lagord. M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 57150 Puttelange-aux-Lacs.
11 juin 1978	LALANDE-DE-POMEROL (Gironde)	Concours Fédéral de Batteries et Batteries-Fanfares organisé par « L'Espérance » et l'Union des B.B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.	M. J. MROET, Secrétaire de « L'Espérance », à Lalande-de-Pomerol, 33500.
18 juin 1978	MONTDIDIER (Somme)	Concours Festival Interfédéral.	M. TRIGAUD Claude, 12, avenue Victor-Hugo, 80500 Montdidier. Tél. 78.02.49 - 78.04.60.
18 juin 1978	TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne)	Festival Concours Départemental.	M. PAILHE - B.P. 12, Tournefeuille 31170. Tél. 86.21.21. (Mairie) Heures de travail. Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
24 et 25 juin 1978	VICHY (Allier)	Concours CISPM — réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	
CONGRES			
6 et 7 mai 1978	CLERMONT-L'HERAULT (Hérault)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.	M. René PORTES, Secrétaire, 16 places Jean-Jaurès, 34500 Béziers.
3 et 4 juin 1978	BOURBON LANCY (Saône-et-Loire)	45ème Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.	M. Louis LAGENESE, 52, av. E. & C. Puzenat, 71140 Bourbon Lancy. Tél. (85) 89.12.58.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Vienne.	M. André GENIER, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 86300 Chauvigny.
17 et 18 juin	VEYNES (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est. — Festival départemental des Hautes-Alpes.	M. Noël MARCELLIN, « Le Valbel », avenue Général-de-Gaulle, 05200 Embrun. Tél. 5 à Embrun.
2 juillet 1978	GEYZERAT (Ain)	Assemblée Générale de l'Ain.	M. Emile BOUVARD, Président départemental, rue Lalande, 01250 Ceyzerat (Tél. 74) 30.00.09.
24 septembre 1978	GERIZAY (Deux-Sèvres)	Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.	M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
1er octobre 1978	ALBERTVILLE (Savoie)	Assemblée Générale de l'UD de la Savoie.	M. Maurice ADAM « L'Eden », 2, rue P.-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (79) 35.00.58.
22 octobre 1978	POMPEY (Meurthe-et-Moselle)	Assemblée générale de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle.	M. Raymond LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.
28 octobre 1978	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de l'U.D. du Rhône. M.J.C., 101, boulevard des Etats-Unis — 69008 Lyon.	M. A. VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
FESTIVALS			
25 et 26 février 1978	BOIVRE (Vienne)	Stage des Jeunes au CREPS	Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest. M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
26 février 1978	BUXEROLLES-POITIERS (Vienne)	Audition des Jeunes	Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest. M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
23 avril 1978	LYON (Rhône)	Examen supérieur. Conservatoire National de Région. — 4, Montée de Fourvière - 69005 Lyon.	M. BUTTARD, Directeur Technique de la Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
29 et 30 avril 1978	OLIVET (Loiret)	Festival de Musique.	M. ARNOULT Philippe, 131, rue Général-de-Gaulle, 45160 Olivet.
4 mai 1978 7 mai 1978 7 mai 1978	TAILLEBOURG (Charente Maritime) SAINT-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique. Festival de Musique et Majorettes.	M. SAUVANET André, Taillebourg, 17350 St-Savinion. Mlle Brigitte JUNG, 7, rue de la Moselle, 57000 Saint-Julien-Les-Metz.
13, 14, 15 mai 1978	SAULNY (Moselle)	Festival de Musique.	Mlle Brigitte CHRISTMANN, 27, rue des Primevères, Saulny, 57140 Woippy.
14 et 15 mai 1978	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique.	M. R. BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57680 Corny-sur-Moselle.
21 mai 1978	METZ-BORNY (Moselle) CHIRASSIMONT (Loire)	Festival de Musique et Majorettes. Festival de musique.	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57000 Metz-Borny. M. Robert VIGNON, route de Machézol, 42114 Chirassimont. Tél. (77) 04.71.76.
21 mai 1978 21 mai 1978 21 mai 1978 21 mai 1978	GEVREY-CHAMBERTIN (Côte-d'Or) METZ-VALLIERES (Moselle) JONZAC (Charente Maritime) MONTAIGU (Vendée)	Fête Fédérale. Festival de Musique. Festival organisé par l'Ecole de Musique (ouvert à toutes les Sociétés). Rassemblement annuel des Jeunes Musiciens de la Vendée. Examen moyen de l'U.D. du Rhône. Ecole de Musique. — 19, rue Victor-Hugo, 69190 Saint-Fons.	M. François BUCHLER, 5, rue Talon, 57000 Metz. M. COUILLAUD, 17500 St-Simon-de-Bordes. M. ALLARD, 59, bd Ampère, Les Sables-d'Olonne. M. le Directeur Technique de l'Union des Sociétés Musicales du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
21 mai 1978	SAINT-FONS (Rhône)	Festival de Musique.	M. André MENISSIER, 3, rue des Trois-Maillots, 45310 Patay.
21 mai 1978	PATAY (Loiret)	Festival de Musique.	M. Robert CAHEN 3, rue de la République, Marange-Silvançe, 57300 Hangondange.
27-28 mai 1978	MARANGE-SILVANÇE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre GAUTIER, St-Thomas-de-Conac, 17150 Mirambeau.
28 mai 1978	SAINT-THOMAS DE CONAC (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. Bernard LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 Ruffec.
28 mai 1978 mal 1978 (date à préciser)	SAINT-CLAUD (Charente) COURÇON D'AUNIS (Charente-Mme)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales et Majorettes. Festival pour Centenaire.	Mme Lucien LAURENT, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
3-4 juin 1978 3-4 juin 1978 3 et 4 juin 1978	FARNECK (Moselle) DISTROFF (Moselle) BOURBON LANCY (Saône-et-Loire)	Festival de Musique. Festival de Musique et Majorettes. 11ème anniversaire de la Société Philharmonique. — Festival de Musique.	M. Rogar RITTIE, 14, rue du Château-d'Eau, 57134 Distroff. M. Louis LAGENESE, 52, av. E. & C. Puzenat, 71140 Bourbon-Lancy. Tél. (85) 89.12.58.
4 juin 1978	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huillier, 57170 Château-Salins.
4 juin 1978	AUBETERRE-S-DRONNE (Charente)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales Chorales et Majorettes.	M. R. LACOSTE, Aubeterre, 16390 Saint-Severin. Tél. : 98.53.13.
4 juin 1978	LANGOGNE (Lozère)	Festival de Musique.	M. Jacques ROBERT, Directeur Lyre Langonnaise, 2, rue Haute, 48300 Langogne.
4 juin 1978	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique.	M. Robert BONNE, 2, rue de la Caserne, Sommedieu, 55320 Dieul-sur-Meuse.
9-10-11 juin 1978	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique.	M. Fernand SCHWEITZER, 25, rue d'Oltange Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande.
11 juin 1978	PERIGUEUX (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Batterie Fanfare « La Toulonnaise » et l'Accordéon Club Périgourdin. Pour le 10ème anniversaire de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.	M. Fernand SCHWEITZER, 25, rue d'Oltange Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande. Ecrire ou téléphoner à Mme Lyliane AUGER, Cons. 29, boulevard Ampère, 24000 Périgueux. Tél. 53.66.75.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Festival départemental.	M. GENIER André, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 86300 Chauvigny.
11 juin 1978 11 juin 1978	ROSSELANGE (Moselle) OCHARRA-SAINT-CHAMOND (Loire)	Festival de Musique. 75ème anniversaire. Festival de Musique.	M. Augustin LAURENT, 64, Cité Rossefange, 57780 Rossefange.
11 juin 1978	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Auguste COUCHOUD, 1, rue Sadi-Carnot, 42400 St-Chamond.
11 juin 1978	MOYEUVE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Devant-Les-Ponts.
11 juin 1978	DEVIAT (Charente)	Festival de Musique ouvert à toutes Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Majorettes.	M. André TITOTO, Union Musicale Froidcul, 20, rue de Briey, 57250 Moyeuve-Grande.
11 juin 1978 11 juin 1978	MIRAMBEAU (Charente Maritime) BONNES (Vienne)	Festival de Musique. Festival Départemental et Congrès de l'U.D. de la Vienne.	M. BOUVIER, rue Briquard, 16250 Blanzac.
17 juin 1978 (samedi) 18 juin 1978	ANGOULEME (Charente) PARGNY-SUR-SAULX (Marne)	Festival de Majorettes. Festival de Musique.	M. Rémy JULIEN à 17150 Mirambeau. M. ALLARD Yvon, 50, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
18 juin 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par la B.F. — Majorettes.	M. LINKENHOLD, 7, allée Castaigné, 16000 Angoulême.
24-25 juin 1978	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Marc PARENTHOËN, Président de la Musique Municipale des Jeunes — 1, rue Léon-Leroy, 51340 Pargny-sur-Saulx. Tél. 41.11.60.
25 juin 1978	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. OUVRIARD Joseph, c/ M. CHERE - Reaux, 17500 Jonzac.
25 juin 1978 2 juillet 1978 2 juillet 1978	TRONVILLE-EN-BARROIS (Meuse) SAINT-AIGULIN (Ch. Maritime) PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique. Festival de Musique. Festival de Musique.	M. René JOLIVAT, 30, faubourg Rastenne, 57330 Hettange-Grande. M. SUIRE Alcide, 17240 Saint-Fort-s-Gironde, Genls-de-Saintonge.
12, 13 et 14 août 1978 15 août 1978	GOMELANGE (Moselle) SAINT-MARIE-DE-RE (Charente Maritime)	Festival de la Société de Musique « Espérance ». Festival et Centenaire. — réservé aux Sociétés de l'Île de RE.	M. Jacky PAUL, Logés 1 No 5, 55310 Tronville-en-Barrois. M. BUIL, Chef de Musique, 17360 Saint-Aigulin. M. Roland UMMENHOVER, 41, rue Anatole-France, 54530 Pagny-sur-Moselle. M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand'Rue, 57220 Gomelange.

LA PHILATÉLIE ET LES MUSICIENS

Tous les pays du Monde ont émis des timbres-postes pour commémorer leurs grands hommes, et parmi eux leurs musiciens et compositeurs célèbres ; la plupart ont même fait l'honneur d'un timbre aux grands génies étrangers dans tous les domaines et, plus particulièrement dans celui qui est le nôtre, à Mozart et Beethoven. La France a bien entendu fait de même, et nous devons à notre Administration des P.T.T. une belle galerie de musiciens.

Nous allons essayer de visiter cette galerie et, la meilleure méthode pour visiter un musée étant de suivre le guide, notre guide sera le catalogue.

Les deux premiers timbres français que l'on peut considérer comme musicaux sont ceux émis en 1936 à l'occasion du Centenaire de la mort de Rouget de Lisle (1760-1836), auteur de notre Hymne National. Le premier, en 30 centimes vert, représente sa statue à Lons-le-Saulnier ; le second, un 40 centimes brun, représente le chef-d'œuvre de Rude, dit « La Marseillaise », qui orne le pilier droit de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, en remontant les Champs-Élysées. Ce haut-relief, qui éclipse les trois autres, dont Eux et Corlot, par leurs intrigues, avaient arraché la commande à Thiérs, a d'ailleurs pour véritable nom « Le départ des volontaires en 1792 », et il fait songer aux vers de Victor Hugo à la gloire des soldats de l'an II :

La fatigue et la peur leur étaient inconnues ;
Ils eussent sans nul doute escaladé les nues
Si ces audacieux,
En retournant les yeux dans leur course olympique,
Avaient vu derrière eux la grande République
Montrer du doigt les dieux.

Quant à Rouget de Lisle lui-même, la carrière militaire de ce capitaine du Génie fut assez peu brillante, et ce n'est que sous le règne de Louis-Philippe, quelques années avant sa mort, qu'il reçut enfin la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Toujours en 1936 nous trouvons Hector Berlioz (1803-1869), que l'on peut rattacher à Rouget de Lisle en ce sens qu'il est l'auteur d'une célèbre orchestration de la Marseillaise. Le timbre fait partie d'une série de 4 timbres à surtaxe, émise au profit des chômeurs intellectuels, et où Berlioz voisine avec ses contemporains Victor Hugo et Louis Pasteur, et avec Jacques Callot, qui le précéda de plus de deux siècles. Sur le timbre, de 40 + 10 centimes, vert, l'effigie de l'auteur de la Symphonie Fantastique est encadrée de deux instruments de musique, un violon et une trompette d'harmonie, et d'une partition non identifiable portant son nom.

Nous le retrouvons en 1936, cette fois-ci à 55 + 10 centimes et de couleur lilas, et deux nouveaux compagnons, Anatole France et Auguste Rodin, sont venus se joindre aux précédents.

En cette même année 1936, et toujours au profit des chômeurs intellectuels, voici Claude Debussy (1862-1918), entouré de Pierre Fuyvis de Ohavannes, Honoré de Balzac et Claude Bernard. Sur le timbre, à 70 + 10 centimes et de couleur brun-lilas, le portrait du musicien est à gauche et le faune, assis à droite, égrène dans un paysage d'été les notes chromatiquement mélancoliques de sa flûte.

Nous le retrouvons en 1940 toujours brun-lilas mais à 90 + 10 centimes, et ayant perdu le premier de ses trois compagnons.

En 1942, à l'occasion du Centenaire de leur naissance, nous avons deux compositeurs, Emmanuel Chabrier (1841-1894) et Jules Massenet (1842-1912). Le portrait de Chabrier qui figure sur le timbre brun-gris de 2 + 3 francs émis au profit des œuvres d'entraide des musiciens est extrait du célèbre tableau de Fantin-Latour, où Chabrier, assis au piano, est entouré de ses amis. Sur le timbre, il a devant lui des partitions portant les noms de Gwendoline, d'Española, et de cette suave Brisisia, inspirée des Noces Corinthiennes d'Anatole France, et dont malheureusement seul le premier acte fut composé.

Quant à Massenet, son timbre à 4 francs, vert, de petit format, ne nous donne que le portrait du compositeur, sans la moindre évocation d'aucun de ses ouvrages ni d'aucune de ses tendres héroïnes : Charlotte, Salomé, Thérèse, Esclarmonde, Grisélidis, Sapho, et Manon, ce « Sphinx étonnant », cette « adorable sirène », dont le poète André Rivoire écrivait à propos de la millième :

Mais pour plaire à la foule ainsi qu'à Des Grieux
En descendant du coche encore décoiffée
Il fallait que du bout de sa baguette de fée
Le tendre Massenet l'eût fait vivre à nos yeux.

En 1944, à l'occasion du Cinquantenaire de sa mort, voici Charles Gounod (1818-1893). Le timbre de petit format, sépia, à 1,50 + 3,50 francs, n'avantage guère l'auteur de Mireille, qui, coiffé d'une calotte grecque et le visage encadré de son imposante barbe blanche, semble pourtant sourire avec bonhomie. Il ne pouvait évidemment pas savoir qu'un jour le génie de M. Jorge Lavelli découvrirait dans son Faust tant de choses profondes que jamais ni lui-même, ni encore moins ses librettistes, n'y avaient mises !

Et il faut aller jusqu'en 1951 pour rencontrer, à l'occasion du Centenaire de sa naissance, Vincent d'Indy (1851-1931). De grand format, vert foncé, le timbre à 25 francs nous présente l'auteur de Fervaal entouré d'un paysage du Cher Vivarais ancestral, inspirateur de la Symphonie sur un chant montagnard. Ce que l'on sait moins, c'est que l'auteur de Wallenstein a aussi composé, à 42 ans, la Marche du 76^{ème} Régiment d'Infanterie.

PUBLICATIONS MUSICALES « MARITIMES »

Boîte Postale 10 - 17320 MARENNES

VIENT DE PARAÎTRE

« FRANÇOUSKA »

FANTAISIE TZIGANE

avec solis de clarinette ou saxo soprano et saxo alto
Pour HARMONIE ou FANFARES
Orchestration : Désiré DONDEYNE

« CANADA »

FANTAISIE FOLKLORIQUE EN 3 PARTIES

HARMONIES, FANFARES et SYMPHONIQUE, deux œuvres
à avoir à votre répertoire.

En 1952, voici Camille Saint-Saëns (1835-1921), un 15 + 4 francs, vert foncé dans un cadre sépia, dans une série de Célébrités du 19^{ème} siècle, où il voisine avec Gustave Flaubert, Edouard Manet, Henri Poincaré, le baron Haussmann et Adolphe Thiérs. Saint-Saëns n'est plus à la mode, et il est de bon ton de le dénigrer. Et pourtant, quel musicien a plus que lui résumé en lui-même les caractéristiques du génie français, netteté, clarté, logique ?

On l'a taxé de froideur, d'académisme, d'impassibilité, d'opposition obstinée à tout esprit de novation. Pourtant il est peu d'œuvres musicales plus chaudes et plus sensuelles que certaines pages de Samson et Dalila. Et il ne faut pas oublier que c'est précisément ce classique intransigeant qui, le premier, en 1881 (il y a presque cent ans), a prophétisé la fin du système musical traditionnel.

« Ce n'est pas avec notre système de demi-tons et de notes synonymes que l'on peut être dans la vérité musicale. Il n'y a là qu'un à-peu-près, et le temps viendra où notre oreille, plus raffinée, ne s'en contentera plus. Un autre art naîtra, l'art actuel sera comme une langue morte, dont les chefs-d'œuvre subsistent, mais qu'on ne parle plus ».

Et voici en 1956, dans une série de célébrités du XV^{ème} au XX^{ème} siècle, Maurice Ravel (1875-1957), un 15 + 5 francs violet. Il est entouré de Guillaume Budé, Jean Goujon, Champlain, Chardin et Barrés. Autour du visage du musicien, dont le graveur a encore accentué les traits émaciés, aucune évocation des œuvres de l'auteur du Boléro et de l'Heure espagnole.

Toujours en 1956, une série de six timbres, consacrés à des personnages étrangers ayant participé à la vie française, nous apporte deux musiciens, Jean-Baptiste Lull (1632-1687), italien, et Frédéric Chopin (1810-1849), polonais, ainsi qu'un demi-musicien, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), suisse. Leurs compagnons sont Pétrarque, Franklin et Van Gogh.

Lull, un 12 francs lie-de-vin, ne voit autour de son portrait aucune évocation de quelques-uns des nombreux opéras qu'il réalisa en quinze années de collaboration avec Quinault. Nos chefs d'orchestre d'aujourd'hui ne risquent plus l'accident qui lui coûta la vie.

Chopin, un 20 francs violet, est représenté avec un visage jeune et souriant, sans rapport avec cette légende absurde de poète agonisant, dénué de virilité, et exhalant une sentimentalité morbide qu'ont créée autour de lui les soins dévorants de la trop maternelle George Sand.

Quant à Rousseau, sa pastorale « Le devin du village », charmante sans plus, ne saurait faire oublier les absurdités qu'il a écrites sur la musique et en particulier cette « Lettre sur la musique française », où il démontre, ou prétend démontrer, que cette musique n'a jamais existé et n'existera jamais. Le timbre est un 15 francs rouge.

En 1957, dans une série de sept célébrités étrangères, voici un Mozart (1756-1791), un 25 francs brun-violet. Il est en fort bonne compagnie, avec Copernic, Michel-Ange, Cervantès, Rembrandt, Newton et Goethe. Autour de lui aucune évocation de Don Juan ou des Noces de Figaro ; le portrait est d'ailleurs plutôt celui de l'enfant-prodige.

En 1960, une série de célébrités diverses nous offre un Georges Bizet (1838-1875), violet et bleu, à 30 + 10 centimes (les nouveaux francs sont apparus en 1960). Il est entouré du Chancelier Michel de l'Hospital, de Turenne, de Boileau, de Jean-Martin Charcot et d'Edgar Degas. Son œuvre est évoquée par deux partitions portant les titres de Carmen et de l'Arlésienne, avec au premier plan un éventail et un tambour de basque.

L'année 1962 nous apporte, dans une série de six célébrités diverses, un Gustave Charpentier (1860-1956), bleu et bleu-noir, à 30 + 10 centimes. Il voisine avec Denis Papin, le sculpteur Bouchardon, Joseph Lakanal, Edouard Estienne et le médecin Hyacinthe Vincent. Autour du portrait du compositeur, le timbre évoque les amours de Louise et de Julien, avec en toile de fond la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

En 1963, dans une série de célébrités diverses, voici Etienne Méhul (1763-1817), entouré de Jac-

MERLIN

la flûte soprano scolaire



PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne

BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez :



ALPHONSE LEDUC 175, rue Saint Honoré 75001 Paris
TÉL. 260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

ques Amyot, de Marivaux, du chimiste Vauquelin, du chirurgien Daviel et Alfred de Vigny. Autour de l'effigie du compositeur, le timbre, un 20 + 10 centimes rouge, bleu et brun-rouge, évoque non l'opéra Le jeune Henry, dont l'ouverture fut trisée le soir de la première, mais le Chant du départ et les soldats de la Révolution.

Toujours en 1963, dans une série de cinq grands hommes étrangers de la Communauté Européenne, nous trouvons Beethoven (1770-1827), entouré du poète belge Verhaeren, de l'homme d'Etat italien Mazzini, du diplomate luxembourgeois Mayrusch et de l'homme d'Etat néerlandais Hugo van Groot. Le timbre, à 20 centimes, est vert, bleu-noir et brun-jaune. Autour de l'effigie du Titan le graveur a évoqué la maison natale et la ville de Bonn.

En 1965, dans une série de quatre célébrités diverses, voici Paul Dukas (1865-1935), entouré de La Rochefoucauld, Nicolas Poussin et Charles d'Orléans. Le timbre, de 40 + 10 centimes, gris-bleu et brun-lilas, nous montre un portrait souriant de l'auteur d'Ariane et Barbe-Bleue.

En 1966, voici, seul, Gabriel Fauré (1845-1924), gris-bleu et ocre, de 30 + 10 centimes. L'image du Maître est celle que nous connaissons bien, de l'homme à la chevelure et à la moustache blanche. Son œuvre est évoquée par les premières mesures et une scène de Pénélope.

Une série au profit de la Croix-Rouge, en 1968, nous donne François Couperin (1668-1733), entouré du général Desaix, du poète Saint-Pol-Roux, et de Paul Claudel. Le

timbre violet et lilas, à 30 + 10 centimes, symbolise l'œuvre de l'auteur des Leçons de Ténèbres et des Fastes de la Grande et Ancienne Ménestrandise par une pyramide d'instruments, violes et violes de gambe, et de partitions s'échafaudant bien entendu sur un clavecin.

Et voici en 1969, entouré du général Marceau, de Sainte-Beuve, du maréchal Lannes, d'André Gide et de Cuvier, Albert Roussel (1869-1937), un timbre à 50 + 10 centimes, bleu-gris. C'est un simple portrait, sans aucune évocation de l'œuvre de l'auteur du Festin de l'araignée.

En 1971, à l'occasion du centenaire de sa naissance, nous avons Esprit Auber (1782-1871), un 50 + 10 centimes, lilas-brun et bistre. L'auteur de la muette de Portici, dont une représentation au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles déclencha, en 1830 des manifestations qui furent à l'origine de l'indépendance de la Belgique, est entouré du général Brossel, du chimiste Grignard et d'Henri Farman. Sous ses yeux s'ouvre une page de Fra Diavolo.

Enfin en 1974, voici l'auteur des Biches et des Mamelles de Tirésias, Francis Poulenc (1899-1963), un 50 + 10 centimes sépia, carmin et vert foncé. Devant un enchevêtrement d'instruments surmonté d'une clé de sol, le musicien sourit de ce « Sourire de la pensée profonde », la pensée de celui qui écrivit les Litanies à la Vierge Noire, La Voix humaine et Dialogue des Carmélites.

Ici s'arrête cette visite du Musée Philatélique français des Musiciens.

Paul PIN.

Concours musical international Reine Elisabeth Piano

BRUXELLES MAI - JUIN 1978

DES INFORMATIONS SERONT PUBLIÉES

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

fédérations régionales

ardennes

Activités de novembre

Le mois de novembre a été marqué par les premiers pas de la Batterie Fanfare fédérale « Junior » ; la commémoration de l'Armistice ; la restructuration de plusieurs Sociétés et les fêtes de Sainte-Cécile.

Tandis qu'une bonne quarantaine de musiciens de l'Harmonie Départementale « Junior » répétaient les 6 et 13 novembre, en vue de leurs concerts 1978, à Nouzonville le 4 mars et ensuite à Revin et Carignan, une dizaine de tambours à Sedan et une quinzaine de clairons à Charleville-Mézières travaillaient leurs roulements et leurs sons et mettaient au point « Parade à Chicago », sous la direction de MM. Lefebvre (Harmonie de Sedan) et Vandeweyerck (Harmonie de Charleville) ; le Président Pihet à Nouzonville et le Vice-Président Harbulot guidaient ces efforts.

A propos de l'Orchestre Départemental « Junior », signalons que les jeunes musiciens de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières ne pourront participer aux répétitions et sorties de cette formation, sauf cas individuels, en raison d'un programme hebdomadaire très chargé du Conservatoire Municipal, de l'Orchestre Junior et de l'Harmonie du Chef-lieu. Leur Directeur, Monsieur Moscato, a donné ses raisons par lettre au Président Fédéral. Malgré cette défection, une vingtaine de musiciens par rapport à l'an dernier, l'Orchestre Départemental « Junior » grâce à un effort particulier des autres Sociétés et à un travail soutenu, saura se montrer digne de la première saison.

Toutes les sociétés ont participé avec ferveur à la commémoration du 11 novembre, une note particulière de la fraternité d'armes franco-belgo-américaine ayant été donnée par les « Enfants d'Ivois » (Carignan) et la « Fraternelle » (Marqui) pour le 50ème anniversaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis (1917). Le Vice-Président Harbulot, instigateur de cette innovation, a remis ce jour-là, la médaille C.M.F. de 40 ans à M. Thiry, dans sa propre commune de la Ferté-sur-Chiers. Cette journée a été marquée à Rethel par un des meilleurs concerts de l'Harmonie Municipale. Elle a vu aussi, à l'autre extrémité du département, le réveil de l'Éveil de Signy-l'Abbaye, qui ressortait après une interruption d'activités de plusieurs mois et une restructuration à la demande de la Municipalité. La Fanfare de Rocroi a été M. Ambrosini à la présidence, la Direction restant à M. Stevenin avec comme adjoint M. Paqui. Dans la vallée, l'Harmonie de Fumay a maintenu comme Président M. Comandini et comme Directeur M. Berton.

Dans le Sud, la Fanfare d'Atigny devra pourvoir au remplacement de son Président depuis 26 ans, M. Coyac. Par ailleurs, il faut signaler l'effectif record du Conservatoire municipal de Charleville-Mézières avec 720 élèves de tous âges répartis entre 27 disciplines et 40 classes, posant de cruciaux problèmes de locaux sur lesquels va se pencher la Municipalité ; l'ouverture d'une section Danse à la Batterie de Hautes-Rivières ; un stage de chant choral animé par M. Chatonge à Haybes avec les choristes de « Crescendo » des « Deux-Vireux » et des individuels ; l'essai de création d'une Batterie à l'Harmonie de Monthemard.

Au chapitre des décès, signalons ceux de Mme Paul Maurice, épouse du Directeur de l'Harmonie de Rimogne, et de M. F. Guccini, ancien directeur de l'Harmonie de Vireux-Molhain. Naturellement, la Sainte-Cécile a été célébrée dans maintes Sociétés les dimanches 20 et 27, notamment à Charleville-Mézières (Harmonie Municipale et Harmonie S.N.C.F.) ; à Nouzonville, Fumay, Reufmanil, Givet, Nouvion-sur-Meuse, Sedan, Nouzon, Carignan, Marqui, Rethel et Rocroi.

L'annuel bouquet de ces « Faux d'artifices musicaux », comme eût dit Hændel, revient à l'Harmonie de Vouziers

avec une « Fiesta » d'une semaine, dont les points culminants furent le banquet, et surtout l'inoubliable concert avec Batteries Impériales, chants célèbres, parades de majorettes et airs éternels. Signalons pour terminer que le Congrès Fédéral de 1978 aura lieu à Rocroi, le 21 mai. Les Sociétés ardennaises peuvent donc prendre leurs dispositions dès à présent pour se rendre libres et assister et participer à cette journée.

bretagne et anjou

MAINE-ET-LOIRE

SAUMUR

Un cas peut-être unique en France et un remarquable exemple

Il s'agit de M. Maxime Mabileau, de la Musique Municipale de Saumur. Né le 8 mai 1890, dans le quartier du Petit-Puy à Saumur, le jeune Maxime suivit à l'âge de sept ans les cours de M. Victor Meyer, directeur de l'Harmonie Municipale. Il fut admis dans les rangs de cette Société au pupitre des cornes en 1891. Il avait juste onze ans.

A l'âge de 18 ans, il s'engage au 6ème régiment du Génie d'Angers, entra à la musique, fait une partie de basse pendant un an et devient trombone solo.

Ses trois ans terminés, il retrouve la vie civile et sa Société saumuraise jusqu'en 1914. A cette date, comme ses camarades, il est rappelé sous les drapeaux. La guerre terminée en novembre 1918, il rentre dans ses foyers avec le grade de sergent fourrier.

Dix de ses amis musiciens ne sont pas revenus. Cependant la Musique Municipale reprend peu à peu son activité et quelques années plus tard Maxime Mabileau est nommé secrétaire. Il le restera jusqu'à sa nomination au poste de vice-président en janvier 1932, et en 1940 il sera élu président.

Ce n'est qu'en 1962, au seuil de sa 62ème année, qu'il exprimera le désir d'être déchargé de ses responsabilités administratives tout en restant comme basse solo un exécutant remarquable.

La municipalité de Saumur et la Musique Municipale ont tenu à fêter, le 8 mai 1977, le 87ème anniversaire de M. Mabileau au cours d'une réception officielle à l'Hôtel de Ville.

M. le maire et le conseil municipal accueillirent celui qui est peut-être le doyen des musiciens de France, et orsque certainement le plus ancien des exécutants toujours en activité. Après l'avoir félicité chaleureusement, M. le maire lui remit la médaille d'or de la ville de Saumur.

Ensuite M. Dron, président de la Musique Municipale, retraça toute la vie exemplaire de notre doyen, rappelant ses participations à tous les concours (depuis celui de Paris en 1900), ses activités professionnelles et mutualistes et les nombreuses distinctions musicales et gouvernementales dont il a été l'objet au cours de sa belle carrière.

C'est M. Maurice Bigot, second doyen d'âge, qui remettait ensuite la médaille d'honneur grand modèle de la Fédération Bretagne-Anjou à M. Mabileau, au nom de M. René Boivin, président qui, à son grand regret, n'avait pas pu assister à cette réunion.

Au cours du vin d'honneur, chacun félicita notre alerte doyen, et tous remercièrent sa fille Mlle Yvonne, pour son admirable dévouement.

Bien entendu rendez-vous fut pris pour le 8 mai 1980, qui sera le grand jour du centenaire. La fraîcheur et le dynamisme de M. Mabileau nous permettent de l'envisager en toute confiance.

Nous que la station FR 3 de Rennes — Bretagne — Pays de Loire s'est déplacée à Saumur le lundi 4 novembre pour un enregistrement au cours duquel M. Maxime Mabileau, accompagné par la Musique Municipale dirigée par M. Caillé, a joué en soliste, à la basse, « Ra-

chel », fantaisie-mazurka de E. Marsal. A 67 ans, cela mérite un grand bravo !

centre

ALIER

VICHY

Concert de l'Harmonie Municipale en l'honneur de Sainte-Cécile

M. Jean Fonta, successeur de M. André Rollin à la tête de l'Harmonie Municipale de Vichy, a réussi un coup de maître pour son premier concert de Sainte-Cécile dans la cité thermal.

Ce concert, donné le 4 décembre dernier à 15 h., en l'église Saint-Louis, bénéficia d'une audience exceptionnelle. En effet, bien avant l'heure de l'audition, la nef était remplie par une foule de mélomanes attirés par un programme judicieusement composé.

Ce concert fut également celui de l'amitié et de la communion musicale, ceci grâce aux cinq Chorales réunies en première partie et qui devaient se faire réentendre dans le final de la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale d'Hector Berlioz, que M. Fonta avait eu l'heureuse initiative de faire connaître au public Vichyssois.

Pour commencer, la Chorale Paroissiale de Saint-Blaise de Vichy, dirigée par M. Darniche, nous offrit Nuit de lumière. Noël de Solenne de J.-E. Berthier et Prière des frères Moravos, Noël Polonais du 16ème siècle. Puis Mme Houlliez dirigea la Chorale Paroissiale de Oussat, qui interpréta un Ave Maria du 12ème siècle. Ensuite, ce fut l'ensemble vocal du Conservatoire de musique de Vichy qui, sous la direction de Mme Fontanille, fit entendre l'Amour de Moy, chanson du 15ème siècle de G. Aubanel. Lui succéda, la Chorale de la MJC de Vichy, dirigée par M. Michel Martin, avec trois morceaux : a) El eco, musique des Andes (harmonisation de G. Fourcaud) ; b) Aimer à perdre la raison, de J. Ferrat et L. Aragon (harmonisation de M. Martin) ; c) Tout va changer, de Pierre Delanoé et M. Fugain (harmonisation de M. Martin).

Enfin, nous eûmes le plaisir d'entendre la Chorale de Chalou-sur-Saône, très bien dirigée par Mlle Baudou, qui répondant à l'invitation de M. Fonta, était venue en amie se joindre aux chorales de l'agglomération Vichyssoise ; elle interpréta également trois morceaux : a) Canon, de Pergolèse ; b) Locus iste, de Bruckner ; c) J'entends une chanson, de Sternelstein.

Pour terminer en apothéose cette première partie, toutes les chorales réunies sous la direction de Michel Martin, firent entendre l'admirable « Exodus ».

La deuxième partie était consacrée à l'audition intégrale de la Grande Symphonie Funèbre et Triomphale d'Hector Berlioz par l'Harmonie Municipale de Vichy, sous la direction de Jean Fonta, avec le concours de M. Beccquet, trombone solo de l'Opéra de Paris et de l'ensemble des Chorales.

La présentation était assurée par M. Marcel Bedart (Jean Joyeux), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Vichy. Après avoir parlé des débâcles, des défaites et des succès d'Hector Berlioz, il fit un bref exposé de cette symphonie funèbre et triomphale, composée en 1840 pour le dixième anniversaire de la Révolution de 1830 et l'inauguration de la Colonne de juillet. Hector Berlioz a conçu cette quatrième symphonie d'après le plan des manifestations prévues : 1) Une marche funèbre ; 2) Une oraison funèbre ; 3) L'apothéose, avec en conclusion un chœur d'Antony Deschamps « Gloire et triomphe à nos héros ».

Cette symphonie écrite pour orchestre d'harmonie, fut une découverte pour la plupart des auditeurs. Berlioz a réalisé là une œuvre populaire au sens noble du terme. Le premier mouvement revêt une réelle grandeur. Le deuxième mouvement nous permit d'apprécier le talent de M. Beccquet, trombone solo de l'Opéra de Paris. Sa chaude sonorité et son phrasé doux et soutenu firent res-

sortir tout le pathétisme de cette page émouvante par sa simplicité. Enfin, l'apothéose, servie par 120 choristes, fit une impression extraordinaire sur l'auditoire qui ovationna longuement, non seulement le soliste M. Beccquet et tous les exécutants, mais aussi le chef qui sut inciter sa foi dans la réussite de ce concert, lequel mit, une fois de plus, en relief la valeur de l'Harmonie Municipale de Vichy et dont le succès marquera dans les annales de la société.

A l'issue de cette magnifique audition, tous les participants et de nombreux invités se trouvaient réunis dans les salons de l'Hôtel de Ville où la municipalité de Vichy leur offrit une brillante réception.

M. le docteur Jacques Lacarin, maire et conseiller général, sut exprimer à chacun, avec éloquence et du fond du cœur, ses sincères remerciements et ses vives félicitations pour le succès obtenu grâce à l'heureuse conjonction du chant et de la musique, et il se réjouit que ce concert prestigieux, digne de la réputation artistique de Vichy, ait pu se dérouler à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'Harmonie Municipale de Vichy qui vit effectivement le jour en 1897.

NIÈVRE

LUZY

Congrès annuel de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre.

Cette réunion, à laquelle assistaient de nombreux représentants des sociétés, s'est tenue à Luzy, le dimanche 16 octobre dernier, à 9 h. 45, dans la salle des fêtes municipale, mise gracieusement à la disposition des congressistes.

Cette réunion, à laquelle assistaient de nombreux représentants des sociétés, s'est tenue à Luzy, le dimanche 16 octobre dernier, à 9 h. 45, dans la salle des fêtes municipale, mise gracieusement à la disposition des congressistes.

M. André Rollin, vice-président de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération Musicale du Centre, malade, n'avait pu, à son grand regret, assister à cette sympathique réunion et s'était fait excuser. M. le maire de Luzy a suivi avec attention tous les débats. L'intérêt qu'il porte à la musique et à la jeune harmonie locale se manifeste également par l'aide qu'il a pu obtenir de son conseil municipal.

Étant donné l'ordre du jour important, après une courte allocution, M. Jean Julien, vice-président de la Fédération Musicale du Centre, président de l'Union départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre et Président du Groupe des Fédérations Musicales de Bourgogne (298 sociétés), aborda le premier sujet de la matinée. Tout au long de la réunion, il regrettera que le dialogue ne s'établisse pas davantage et qu'il soit le seul à parler.

Brièvement, pour ne pas allonger ce compte rendu, voici les sujets traités : Rapport d'activité. Rapport financier.

Renouvellement des membres du Comité directeur de l'Union départementale et des membres démissionnaires du conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre, MM. Georges Charnpault et Henri Bain, nommés membres d'honneur lors du congrès de Montluçon, sont remplacés par MM. Jean Robert, directeur de l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, et Michel Loiseau, sous-directeur de la Société Philharmonique de Clamecy. Un nouveau poste ayant été accordé à la Nièvre, c'est M. Michel Bailly, directeur de l'Harmonie de Luzy qui est élu.

Admissions des sociétés d'accordéon au sein de l'Union Départementale. Subventions du Conseil général, de la Direction départementale de Jeunesse et Sports et du Conseil régional de Bourgogne, ainsi que contrôle de l'utilisation de ces subventions. En cette matière, le président fournit des détails intéressants sur l'augmentation importante accordée par le Conseil général de la Nièvre qui a permis d'une part de relever de 33% la quote-part à chaque société et d'accorder aux sociétés présentant des élèves aux examens de la Confédération, une prime de 10 F par élève récompensé. Quant à la subvention du Conseil régional, elle a permis l'acquisition de 92 instruments — avec participation obligatoire des sociétés — de la Nièvre, pour sa part, a obtenu 8 instruments.

Date et lieu de la prochaine assemblée générale. Elle aura lieu à Donzy le 23 avril 1978 et sera organisée par la Lyre Donzienne. Il est également rappelé que l'Harmonie de Cosne-sur-Loire a posé sa candidature pour la tenue du Congrès annuel de la Fédération Musicale du Centre.

Parmi les affaires diverses ont été traitées des questions relatives aux cotisations, aux assurances, aux examens d'élèves, aux médailles et récompenses, au journal fédéral, aux stages au Centre National de promotion musicale de Toucy, à l'organisation d'un cycle d'animation musicale dans les écoles, à l'Orchestre national junior, au compte rendu du Congrès d'automne de la Confédération qui venait de se dérouler huit jours plus tôt à Calais, enfin aux départs à la retraite de certains directeurs de sociétés et à leur remplacement.

Un seul vœu a été déposé et, après amendement, adopté à l'unanimité ; il porte sur le montant du taux de TVA qui frappe l'acquisition des instruments de musique en faveur des jeunes élèves ; il demande que ce taux soit le même que celui appliqué aux fournisseurs scolaires.

La séance a été levée à 13 h. et les participants ont été reçus à un vin d'honneur dans la magnifique salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Luzy, entièrement tendue de tapisseries d'époque de toute beauté.

Un repas amical, aux frais de chacun, était ensuite servi à près de cinquante convives, avant que ne se déroule un excellent concert donné en l'honneur des congressistes par l'Harmonie de Luzy, placée sous la baguette précise et éclairée de son directeur Michel Bailly, programme sobre, court, parfaitement mis au point et impeccablement exécuté par une formation où les jeunes tiennent la plus grande place. En résumé, une journée insoufflée toute consacrée à la musique, où elle fut brillamment défendue par le plus administratif qu'administrateur.

CREUSE

DUN-LE-PALESTEL

Un concert de qualité pour la messe en musique de Sainte-Cécile

Cette messe en musique donnée par l'Entente Musicale Dun La Souterraine, en l'église Notre-Dame de la Reconnaissance, devait attirer beaucoup de fidèles et de mélomanes, parmi lesquels aux premiers rangs : Pierre Delille, maire et conseiller général ; M. de Chalais, président de la Fédération Musicale de la Haute-Vienne ; M. Richez et Mme Michel, directeur et directrice adjointe de l'Ecole départementale de Musique et de nombreuses autres personnalités.

Le programme comprenait un heureux partage entre les chants et la musique : d'entrée, dans le sanctuaire resplendissant de lumière, le ton était donné par le chant « Tu es, Seigneur, la loi de mon cœur » sur « Nobody No », accompagné par l'ensemble des musiciens.

Puis suivit la délicate Pièce Récréative, jouée avec de belles sonorités par le trio de saxophones, MM. Lorouge, Daniel Desvilletto et Renouard.

Pendant la Prière Univoerse, chacun apprécia le soliste Philippe Poulteau au tuba. A l'Offertoire, Yvonne Minier interpréta au violon une air traditionnel écossais « Amazing Grace » avec la chaude expression qui caractérise son jeu.

L'Élévation fut saluée par les applaudissements accords du « Récit d'Anamnèse » par toute l'Harmonie. Puis le chœur et une bonne partie de la foule, conduits par Paul Poulteau qui assura le récitatif, entonnèrent le « Notre Père » de Gautier de Courcèges, prière vibrante et soutenue par les deux flûtes : Jean Minier et Vincent Poulteau.

Pendant la Communion, les nobles accents du « Choral des Veilleries », extrait de la cantate 140 de J.-S. Bach, emplit les voûtes de ses sonorités très travaillées sur le plan de l'écriture avec en paraphrase le chant coloré des clarinettes.

Et pour terminer, l'heureuse harmonie chant et musique trouva son apothéose avec : « Qui de nous trouvera un monde meilleur » extrait de la Symphonie No 5 (Op. 95) en mi mineur de Dvorak, appelée aussi Symphonie du nouveau monde, l'auteur l'ayant écrite pendant son séjour en Amérique.

Après la visite au cimetière sur les tombes des camarades disparus, les musiciens défilèrent par les rues de la ville aux accents joyeux de « A la Française », puis ils se retrouvèrent avec leurs amis à la salle paroissiale pour l'apéritif et à l'Hôtel Joly pour un repas amical.

Au dessert, prirent successivement la parole pour exalter le rôle de la musique, gage de culture et de paix entre les hommes, le maire Pierre Delille, le président Charles Goguet, le docteur Delfay, président de l'Union Musicale de la Creuse, M. de Chalais, président de la Fédération de la Haute-Vienne, M. Gaston Moreau, président de la Philharmonie de La Souterraine, M. Bardon, président de la Fanfare de Bussière-Dunoise, Mme Binette au nom des majorettes de La Souterraine et le chef Auguste Poulteau qui s'exprima sur le plan technique.

Puis les élèves reçurent les diplômes obtenus lors des examens fédéraux du printemps et furent complimentés pour leurs brillants résultats : ils sont l'avenir de l'« Espérance Dunoise ».

Une heureuse surprise était ménagée aux nombreux convives : celle d'entendre les intermèdes de qualité rare par M. Richez, ancienne basse de l'Opéra de Paris et par Mme Michalot, soprano, accompagnées avec tout le doigté désirable par Albert Lorouge à l'accordéon. La soirée se prolongea dans la joie et l'amitié.

Notre gratitude ira au chef Auguste Poulteau, le maître de la chaîne entre Dun et La Souterraine, qui entretient si bien le goût de la musique à Dun-le-Palestel et qui a fait de l'Entente Musicale un des meilleurs ensembles de la région.

DUN-LE-PALESTEL

Assises de l'Union des Sociétés de Musique de la Creuse

L'Assemblée générale des sociétés musicales de la Creuse s'est tenue le dimanche 6 novembre, à Dun-le-Palestel, salle de l'hôtel de ville.

Après quelques paroles de bienvenue par le Président de l'« Espérance Dunoise », le docteur Delfay, Président de l'Union Départementale, ouvre la séance avec un mot d'accueil pour chacun et exprime son plaisir de retrouver le trésorier, général, M. Magistry, éloigné quelque temps pour raison de santé.

Il salue ensuite les personnalités présentes : M. Pierre Delille, maire et conseiller général de Dun-le-Palestel ; M. André Rollin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération, venu de Vichy pour participer aux travaux de l'Assemblée ; M. Jacques de Chalais, Président de la Fédération Musicale de la Haute-Vienne, accompagné par MM. Chassaigne, Grousseau, Chausse et Chazet, adjoint au Maire de Limoges ; M. Guillot, Délégué régional de la SAGEM et M. Richez, Directeur de l'Ecole Départementale de Musique.

Il présente ensuite les excuses de M. Chandernagor, Président du Conseil Régional et du Conseil Général, retenu à Paris, de M. Peyrint, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, et de plusieurs Présidents de Sociétés.

Gaston Moreau, Secrétaire Départemental, après avoir fait l'appel, demande à chacun de faire un court rapport d'activité. En conclusion la situation est assez bonne malgré quelques difficultés de recrutement. L'effectif total des musiciens en activité dans la Creuse approche 450.

Création d'une union régionale des sociétés musicales du Limousin (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). — L'esprit et les buts de cette Union sont exprimés par MM. le Dr Delfay de Chalais et Rollin. Les statuts sont présentés et commentés par M. Grousseau de la Fédération de la Haute-Vienne. Après échange de vues l'Assemblée se prononce à l'unanimité pour la création de cette Union Régionale du Limousin tout en maintenant l'appartenance de la Creuse à la Fédération du Centre.

Les six membres qui composeront au Conseil d'Administration pour la Creuse sont ensuite désignés pour trois ans par voie à bulletin secret. Sont élus : MM. Noël (Etrus), Moreau (La Souterraine),



raïne), Dr Doffay (Bonnat), Malterre (Aubusson), Lorouge (Saint-Sulpice-le-Dunois), Gogue (Dun-le-Palestel).

Un journal « Musique à la Cité » dont les colonnes sont ouvertes aux Sociétés membres de l'Union Régionale servira de liaison entre les trois départements.

Examens Fédéraux 1977. — La question est traitée par M. Lorouge, responsable des examens pour la Creuse. Il y a eu cette année plus de 100 candidats. En 1978, les examens auront lieu le samedi 28 mai à l'École Départementale de Musique, à Guéret. Un programme par cours sera adressé à chaque Société.

Reports des Sociétés Musicales avec l'École Départementale de Musique. — M. Richez, très sensible à l'invitation de participer à l'Assemblée, fait l'historique de son Ecole et exprime sa satisfaction de la voir bien fonctionner après les difficultés initiales. Il assure les Sociétés de sa collaboration, soit en accueillant leurs élèves, soit en déléguant sur place des professeurs itinérants, comme cela se fait à La Souterraine.

Il pense que bientôt les Professeurs de l'École de Musique pourront rendre dans les Ecoles Primaires pour faire de l'initiation musicale. Il remercie le Conseil Général et les Conseils Municipaux qui ont versé la subvention (0,50 par habitant).

Société des auteurs. — M. Guillot, délégué régional de la SACEM assure les sociétés de la plus grande compréhension pour l'exploitation de leurs déclarations, mais leur demande de remplir les programmes avec le plus grand soin.

Il annonce que désormais les taxes sont soumises à la TVA et il répond avec cordialité aux questions qui lui sont posées.

Me Pierre Deillille et le conseil municipal reçoivent les congressistes pour un vin d'honneur servi dans la salle des mariages. Le maire exprime sa joie d'accueillir les congressistes et souhaite que la vie à l'Union Régionale soit « il pourrait être le parrain puisqu'elle a vu le jour à Dun-le-Palestel ».

Un excellent déjeuner à l'hôtel Joly réunit ensuite tous les congressistes et leurs invités dans une ambiance très amicale.

Compte rendu financier. — Les recettes proviennent de la subvention du Conseil Général. Le Conseil d'Administration, tout en reconnaissant l'effort fait, souhaite pour faire face à ses charges, que cette subvention soit augmentée nettement pour 1978.

Les dépenses principales sont la subvention accordée à la ville organisatrice du Festival Départemental.

M. Richez intervient pour assurer qu'il pourra obtenir des fonds du Ministère de l'Education Nationale et que les Sociétés Creuses pourront en bénéficier en créant une ADM (Association Départementale Pour la Diffusion de la Musique).

Festival Départemental de Musique. — M. Malterre fait le compte rendu du Festival d'Aubusson. Le Conseil d'Administration est unanime pour en reconnaître la parfaite organisation et la réussite.

La Société d'Evaux-les-Bains pose une candidature de principe pour l'organisation du Festival de 1978, mais souhaite recueillir l'avis des autorités locales avant de se prononcer définitivement. La Souterraine demande une option pour 1978.

Renouvellement du Conseil d'Administration. — Aux termes des statuts le Conseil d'Administration est composé de trois membres par Société: le Président, le Directeur et un délégué. Le bureau est renouvelé comme suit:

Président d'Honneur: M. le Préfet de la Creuse; Vice-Présidents d'Honneur: M. le Président du Conseil Général et M. le Maire de Guéret; Président actif: M. le Dr Doffay (Bonnat).

Vice-Président délégué: Charles Gogue (Dun-le-Palestel).

Vice-Présidents: Jean Malloy (Aubusson), Georges Girard (Boussac), Milo Crépin (Guéret) et Jean Noré (Evaux-les-Bains).

Secrétaire Général: Gaston Moreau (La Souterraine).

Treasorier Général: Georges Pion (Moutiers-Malcard).

Directeur de l'Harmonie Départementale: Georges Pion.

C'est vers 20 h que les congressistes se quittent, après une longue journée passée en commun et heureux d'avoir une fois de plus travaillé pour le bien de la Musique Populaire Creusoise.

Le Secrétaire de séance: G. M.

champagne et meuse

MARNE

REIMS

Concert de l'Harmonie Municipale

Comme toujours l'annonce d'un concert de l'Harmonie Municipale avait attiré de nombreux mélomanes, et c'est devant une salle comble que les musiciens rémois, sous la conduite de Claude Tanguy, donneront, le dimanche 20 novembre, au Grand Théâtre de Reims leur concert de Sainte-Cécile. Un programme éclectique permettait de satisfaire tous les goûts. D'abord deux pas redoublés interprétés avec la fanfare de marche sous la direction de Roger Mathiot. Le défilé de la Garde Républicaine, de Wotzge, et Show-March, de Wanhier.

Puis ce furent Choral et rock-out, de Ted Huggens; Airs hétéroclites, d'André Ameller; Une Symphonie pour les soupers du Roy, de M. R. Delalande; l'ouverture de la Chauve-souris, de J. Strauss; la tère suite de Peer-Gynt, d'Edmond Grieg; et pour terminer la Marche du couronnement de la Muse du peuple, de Gustavo Charpenier.

Ce programme copieux et de qualité fut chaleureusement applaudi par l'auditoire.

Quinze jours plus tard, c'est-à-dire le 4 décembre, nos musiciens fêteront leur patronne par une messe en musique

collaborée à l'église Saint-Nicolas dans un quartier périphérique de Reims.

Le repas amical qui suivit était présidé par M. Delaitre, 1er Maître-adjoint de Reims, entouré de plusieurs membres de la Municipalité. Après avoir complimenté les musiciens et leur chef, M. Delaitre souligna l'importance que la Municipalité attache à tout ce qui concerne l'éducation culturelle, et assura l'Harmonie du soutien de la Ville. Il eut, ensuite, le plaisir de décorer plusieurs musiciens.

La médaille fédérale pour 25 ans de services dans les sociétés musicales fut remise à MM. Bénard, Daffin et Jacques Vezet. Quant au doyen de la société, M. Maurice Canonne, il reçut deux médailles de la Confédération Musicale de France, la médaille d'honneur pour 65 années de services et la médaille des vétérans avec palmes.

WITRY-LES-REIMS

La Fanfare Municipale de Witry-les-Reims a donné, le dimanche 11 décembre, son premier concert d'hiver sous la direction de M. Claude Tanguy, 1er prix de saxophone du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Reims, directeur de l'Harmonie Municipale et président de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse.

Parmi les quelque 300 personnes présentes on remarquait M. Jean Folela, député de la Marne, et de nombreux maires des communes environnantes; la Fédération Musicale de Champagne et Meuse était représentée par MM. Houllimont et Laforge, vice-présidents, et le Conservatoire National de Région de Reims par son directeur adjoint, M. Roinor.

Au cours de la tère partie de ce concert, des morceaux de choix, tels l'Andante de la 5ème Symphonie de Beethoven et le Beau Danube Bleu de J. Strauss, ont prouvé à l'auditoire que l'on pouvait, tout en restant une société d'amateurs, travailler avec acharnement, sous une direction avisée, et obtenir d'incontestables résultats. La 2ème partie fut consacrée à des œuvres plus récentes telles la Sérénade pour Michel, de M. Van Delft; l'Ouverture Légère, de J. Jouquin, et Mixed Pickles, sélection moderne de Max Leeman.

A l'occasion de ce concert la Fanfare Municipale a présenté 20 nouveaux exécutants, tous élèves de son école, dont 5 tambours.

Les membres de la Fanfare se sont remis au travail afin de préparer leur prochain concert qui sera donné au printemps 1978.

EPERNAY

La Sainte-Cécile de la Fanfare des Tonneliers

Décidée à rompre avec une tradition d'une cinquantaine d'années qui voyait toujours la célébration de leur patronne dans une auberge d'Eprenay, la Fanfare des Tonneliers a choisi Vertus, petite commune de la Côte des Blancs, pour y célébrer la Sainte-Cécile.

On pourrait se poser quelques questions au sujet de ce choix et il serait fort simple d'y répondre. D'abord, et à juste titre, la Fanfare des Tonneliers étant considérée comme une des plus représentatives formations musicales de la Champagne, les responsables ont pris la sage décision de rendre désormais visite chaque année à une commune viticole, rendant ainsi hommage à leurs nombreux musiciens représentant une vingtaine de villages. Et puis, se rappelant l'accueil très chaleureux de Vertus lors de la dernière Foire au Champagne, la Fanfare devait tout naturellement terminer sa saison musicale dans cette commune qui fut la capitale de Champagne pendant quelques jours au mois de septembre dernier.

Les festivités débutèrent par une messe solennelle, célébrée à l'église Saint-Martin, au cours de laquelle la Fanfare prit son concours. Le directeur, M. René Fournier, avait mis au programme la Marche d'Athalie, de Mendelssohn, Nabucco, de Verdi, dans un arrangement personnel fort réussi. Avec la « Pavane in Blue » de Ted Huggens, l'orchestration moderne prenait une place que personne ne conteste dans ce Sanctuaire et l'Office se termina sur les accents de la 4ème Marche de Paër.

Au traditionnel banquet qui suivit, le président Médard remercia les musiciens et tout particulièrement le directeur M. Fournier; on remarqua Mme Claudie Barraud, maire adjointe d'Eprenay; MM. Gérard, maire de Vertus; Gillain, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse; Maucclair, président de l'Union Musicale et Lucien Coharde, le secrétaire sur qui reposait la réussite de cette journée.

CHAMPILLON

Sainte-Cécile à la Fanfare des Vignerons

Après une année bien remplie par de nombreuses manifestations et sorties, les musiciens de la Fanfare des Vignerons de Champillon se sont retrouvés le samedi 26 novembre pour fêter comme il se doit leur sainte patronne.

Autour d'une table abondamment garnie, les musiciens et leurs amis passèrent une bonne soirée où la gaité était de rigueur.

A la table d'honneur M. Roualet, président, était entouré de M. Visneux, maire de Champillon; de M. Gillain, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse; de M. Gelin, vice-président de la Fanfare des Vignerons et de M. Lesaint, directeur.

Au dessert, M. le président rappela les 25 sorties qui firent de 1977 une année très active pour la société; il remercia les musiciens et musiciennes et leur renouvela son désir de les voir nombreux aux répétitions et aux sorties, ce qui n'a pas toujours été suivi en cours d'année. Il assura M. le maire de Champillon que la Fanfare des Vignerons avait toujours l'ambition de se comporter en ambassadrice du Champagne et de son petit village en particulier.

Quatre jeunes musiciens ayant déjà plus de cinq ans à la société reçurent la médaille des moins de vingt ans. Et la soirée se termina tard dans la nuit pour certains et au lever du jour pour d'autres.

SEZANNE

Sainte-Cécile a été fêtée le 27 novembre par la Musique Municipale.

Faire participer la population à leur journée de l'essai voilà ce qu'ont fait les musiciens de Sézanne avec leur jeune Batterie-Fanfare au cours du défilé dans les principales artères de la ville.

Les festivités avaient débuté par la Messe en l'Eglise Saint-Denis au cours de laquelle l'Harmonie placée sous la baguette de son nouveau directeur M. Bizet. L'interprétation du Concerto pour une voix, de Saint Preux, permit à l'ancien directeur, M. Fournier, de reprendre la baguette et à M. Lavigne de faire une nouvelle fois, la preuve de son talent au corne à pistons.

Cette journée fut marquée aussi par le cadeau-souvenir que reçut l'ancien directeur, M. Fournier, un cadeau bien musical, puisqu'il s'agit d'un radio-cassette stéréophonique. Ce fut aussi l'occasion au Président de rappeler ses 14 années de « bons et loyaux » services qui contribuèrent à donner à la Société un développement certain.

M. Gillain, Vice-Président de la Fédération, remit à M. Rogor Mayance la médaille des Vétérans avec étoile pour ses 58 années d'activité dans les sociétés musicales.

Une sauterie clôtura cette journée, maintenant une ambiance et une température qui contrastait fortement avec celle de l'extérieur.

MAGENTA

Fête de Sainte-Cécile

Le dimanche 27 novembre, les membres et amis de la Musique Municipale et de l'Harmonie SNCF d'Eprenay ont fêté en commun, leur sainte patronne dans l'amitié et dans la joie.

Après le défilé dans les rues de Magenta, une nombreuse assistance a pu apprécier, pendant la messe célébrée en l'église Sainte-Marie, la qualité des œuvres exécutées sous la direction de Roger Sébille et écouter les chants brillamment interprétés par la chorale paroissiale.

Quant à M. Mourer, président de l'Harmonie SNCF, il remercia tous les musiciens et en particulier ceux qui ont au charge de la formation des élèves. Des cadeaux furent remis à ces derniers afin de concrétiser cette reconnaissance. Enfin, des instruments furent remis aux nouveaux exécutants.

Ce n'est que très tard dans la soirée que la Sainte-Cécile prit fin en laissant dans l'esprit de chacun un très agréable souvenir.

DAMERY

Banquet de Sainte-Cécile à la Fanfare de Damery

Le banquet traditionnel de la Fanfare de Damery a été l'occasion pour le président Badré, dans son allocution, de revenir sur la réussite du dernier festival, et de remercier tous les musiciens pour leur participation à l'organisation de cette manifestation que pour roublée par le temps inclement de cette époque. S'adressant au maire, il l'assura du dévouement et de la participation de la Fanfare à tous les services et manifestations officielles, bien que la Société soit indépendante, et souhaita que la commune prenne en charge les inscriptions des élèves à l'école de musique d'Eprenay.

Le maire, M. Goutorbe, se dit très heureux de participer à cette journée, et fit remarquer que, dans ce monde cahotique, la musique représentait un élément de sagesse. « Votre passion désintéressée pour votre art est votre réponse à l'envoûtement du matérialisme, votre effacement devant l'indigence des fortunes afin de tendre vers l'harmonie, votre ouverture devant toutes les formes de la musique, font que vous accomplissez une mission féconde et généreuse ». C'est par ces termes que le maire termina son allocution.

Parmi les personnalités qui entouraient le président Badré et le maire, nous remarquons M. Gillain, vice-président de la Fédération; M. Maucclair, président de l'Union Musicale; M. Médard, président de la Fanfare des Tonneliers, et Fournier, directeur de la Société Philharmonique.

DORMANS

La Musique Municipale a fêté Sainte-Cécile

Le 20 novembre 1977, dès 10 h, bannière en tête et avec la très gracieuse escorte du bataillon de Majorottes, la Musique Municipale traversait fièrement la commune pour se rendre à l'église Saint-Hippolyte.

Pendant l'Office, l'Harmonie interprétait l'Entrée, la Communion et la Sortie de la Messe de Michel Delgiudice « Ogives et Vitraux », ainsi que l'Hymne à la Musique, de Lancel.

Au vin d'honneur qui précéda le traditionnel banquet, le Président Renepont remercia tous ceux qui œuvrent pour le renom de la Société, Marcel Menut à la tête de l'Harmonie, Villette à la Batterie-Fanfare et Mme Choquet avec ses Majorottes. Il n'oublia pas d'associer à ses compliments tous les musiciens et les membres honoraires. Il brossa également le tableau des événements qui émaillèrent l'année écoulée, soulignant au passage les 17 manifestations auxquelles la Société prétait son concours.

M. Stasi, délégué régional, s'adressant aux musiciens en ces termes: « Votre Sainte-Cécile reste toujours fidèle à sa tradition de qualité, et ceci est dû à votre travail et votre talent; le charme que vous diffusez grâce à votre entrain est déjà l'image du printemps et les liens importants que ceux qui peuvent nous diviser.

M. Rocca-Serra, Sous-Préfet d'Eprenay, demanda de considérer sa présence comme celle d'un ami; il apprécia la joie qui unit tous les âges au sein de la Société et recommanda aux jeunes de se préparer pour une longue carrière musicale.

Trois musiciens devaient recevoir l'Étoile fédérale des mains de M. Houllimont, Vice-Président de la Fédération: MM. Lalyaux, Bateux et Cecchi. Le Sous-Préfet, quant à lui, avait l'agréable mission de remettre une décoration à

quatre Majorottes comptant cinq années de présence, il s'agissait de Miles Mauricotte et Catherine Choquet, Sylvio Bouchot et Isabelle Louis.

Outre les personnalités déjà citées, assistaient également à cette manifestation, René Fournier, Président de l'Union Musicale, René Fournier, Directeur de la Société Philharmonique et de l'Ecole de Musique d'Eprenay, et René Masson, Directeur de la Musique de Damery.

MEUSE

VERDUN

La Sainte-Cécile du Cercle Symphonique

Où aurait pensé, il y a quelques mois, que le Cercle Symphonique Verdunois aurait été en mesure de donner un concert de Sainte-Cécile comme celui qui a été offert en l'église Saint-Amand de Glorieux le dimanche 20 novembre dernier. Le président Korsakoff, cumulant les fonctions de directeurs et de président, a prouvé qu'il était possible de faire bien même si quelques mois plus tôt la directrice avait quitté ses fonctions. Un programme de choix avec en entrée La Marche Française, de Mozart, où tous les pupitres ont donné le moule d'eux-mêmes, le trombone et le trompettiste ayant une très grande maîtrise. Figurait également au programme l'Aria de Bach, œuvre magnifique réunissant une très grande finesse des violonistes. Mais c'est dans l'Ave Maria de Gounod que le violoncelliste a montré tout son talent, accompagné par le hautboïste M. Westable, dont on connaît à Verdun la valeur musicale; l'organiste pour sa part soutenait tout l'équilibre lors de la rentrée des violons. Ce sont des applaudissements qui fusèrent quand les 13 éléments du Cercle terminèrent l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagnini, il est seulement dommage que cet ensemble qui à l'heure actuelle bénéficie du savoir et de la technique des anciens, n'ait pas en son sein de jeunes violonistes. Souhaitons-lui longue existence, une réforme de structure du cercle étant en cours. D'ailleurs un rapprochement avec les autres sociétés musicales de Verdun est en cours et déjà, M. Libert, le directeur de l'Harmonie Municipale de Verdun, sociétiste dont on connaît la valeur, va prendre prochainement la direction du Cercle.

Dans la nef de l'église avait pris place M. le député de Verdun André Beau-

gaulte; M. Herment, sénateur de la Meuse; M. Mechin, 1er adjoint au maire de Verdun; M. Holas, président de l'Harmonie et de l'Ecole municipale de Musique. L'ensemble des personnalités présentes montre l'estime qu'elles portent à cette formation musicale verdunoise.

dauphinoise

MEYLAN

L'Harmonie cinq ans après

C'est le vendredi 16 décembre qu'avait lieu le premier concert de gala de l'Harmonie de Meylan. C'était aussi le 5ème anniversaire de sa création qui remonte au mois d'octobre 1972. Si l'on regarde le chemin parcouru, M. Gaston Baudry peut à juste titre être fier de son œuvre: création d'une harmonie, d'une école de musique afin d'avoir des éléments pour assurer la pérennité de la société, d'un orchestre junior et d'un ensemble à cordes et bois. Son œuvre créatrice ne s'arrête pas là puisque ce soir nous assisterons à la naissance de l'ensemble harmono-symphonique.

C'est dans un hexagone devenu trop petit que débuta à 21 h, la première partie de ce gala musical. La présentation sobria mais efficace était confiée comme d'habitude à M. Jacques Stochhausen sous la baguette de Gaston Baudry, l'ensemble juniors nous fit apprécier deux œuvres modernes: a) Rapsodie française, de Lynschooten; b) Ballad and Concertant, de F. Huggens. Excellente prestation, la sons des nuances, la rigueur dans l'interprétation, nous les avons retrouvés dans cet ensemble de jeunes musiciens et musiciennes dont la moyenne d'âge se situe entre 14 et 15 ans. La chaleur des applaudissements et le « Bis » demandé par l'auditoire ravi, était entièrement justifié.

Cette première partie se poursuivait par l'audition des élèves instrumentistes de l'école. En premier lieu un Quatuor de Cors qui interpréta trois extraits d'une suite de Bozza. Puis venait un trio composé de deux clarinettes et d'un saxophone ténor, avec le tango d'Albeniz. Et pour terminer un quatuor de flûtes dans une œuvre de Bozza

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

Clarinette et Piano

ALBINONI	Adagio
AMELLER	Douce chanson
»	Suchot
BACH	Aria
BOUSQUET	Solo de concours
CALMEL	Blues et variation
»	Chanson de troubadour
»	2 Pièces faciles (Danse - Rêve)
CLASSENS	Chanson anglaise
»	Humoresque
»	Le printemps
CLERISSE	Sylphide
DEPELSENAIRE	Concertino en ré b
»	Fièvre
»	Petite suite zoologique
DERVAUX	Sonatine en fa mineur
»	Clarinetissimo
»	Clarinet Rythme
»	Premier Concours (Coralie - Gentiment)
EXCOFFIER	Rapsodie provençale
FICHE	Airbus 75
FICHE	Ballade pour un martien
GROVLEZ	Concertino
LOVANO	Deux moments musicaux clarinette seule
MAILLOT	Impromptu
MEUNIER	4 Américaines
MIGNON	Andante et berceuse
»	Petit Concours
NIVERD L.	6 pièces brèves (assez faciles)
»	Grazioso - Cantabile - Giocoso - Allegro vivo - Intermezzo - Scherzetto (chaque numéro est vendu séparément)
A. PASCAL	Sicilienne et allegro
PAUBON	A Jauré Rudol (Complainte)
QUERAT	Enjambée
»	Furtivement
STRADELLA	Air d'église
TRUILLARD	Romance
VALLIER	Andante
VERGNAULT	Premiers bourgeons
VIGUIE	Eveil et primesaut
WURMSER	Tristesse
»	Aria
Duos et Trios	
BRENET	Mélancolie - Soir d'été (3 clarinettes)
CALMEL	Petite marche - Chanson d'automne (3 clarinettes)
CLERGUE	Mélie - En balancelle (2 clarinettes)
DEPELSENAIRE	Pastourelle - L'Argyronète (2 clarinettes)
»	Incantations (2 clarinettes en si b et piano)
»	Concertino (3 clarinettes en si b et piano)
Quatuors de Clarinettes	
TRUILLARD	Minuetto (avec conducteur)
»	Sicilienne (avec conducteur)

« Jour d'été à la montagne ». Tous ces jeunes musiciens furent conquis par leur musicalité.

La deuxième partie du programme était réservée à l'ensemble cordas et bois dirigé par la direction de Gaston Baudry, interprète pour notre plus grand plaisir deux œuvres de L. Van Beethoven, à savoir : a) La Marche turque des ruines d'Athènes, qui rappelle un des motifs de cette œuvre de Mozart insérée dans une de ses sonates pour le piano ; b) L'ouverture de Coriolan, deux œuvres que les musiciens interprétèrent avec beaucoup de sûreté, de conviction, de sensibilité et que l'auditoire sut apprécier.

La troisième partie de l'ensemble harmonico-symphonique de la Cinquième Symphonie de Beethoven.

C'était un bel événement attendu par les mélomanes. Ce fut également un très agréable surprise d'entendre ce chef-d'œuvre interprété par des musiciens amateurs avec autant de justesse, de précision, de nuances et de musicalité. Le mouvement final et la marche triomphale du presto, soulèveront de longs applaudissements mérités.

Après ce magnifique concert qui connut un immense succès, tous les musiciens sont à féliciter et nos remerciements à leur directeur M. Gaston Baudry.

UGINE

Activités de l'Harmonie Municipale : « L'Echo du Mont-Charvin ».

Il serait trop long de relater les différentes prestations de notre société tout au long de l'année 1977, mais l'aimable tout de même signaler sa participation au festival de la Rochette. Profitant de ce déplacement, notre harmonie avait demandé à être classée et c'est devant un jury de personnalités musicales de la région Rhône-Alpes, que M. J.-C. Minvielle, directeur, présentait quelques œuvres de son répertoire. Cette épreuve aboutit d'ailleurs à un classement très flatteur : 1ère division, 2ème section, classement qui reflète bien le niveau de notre société musicale. Ce classement permettra ainsi de concourir dans cette catégorie, ce qui d'ailleurs ne sera pas de tout repos. Le succès des dernières manifestations musicales permet d'ailleurs de juger du bien fondé de ce classement et chacun est bien conscient du travail à fournir pour se maintenir à ce niveau et éventuellement... progresser !

Après les différents concerts de quartiers, la traditionnelle « retraite aux flambeaux » du 14 juillet clôturait cette saison estivale.

La fameuse « Fête des Montagnes » de septembre, ramenait nos musiciens sur le podium des concerts d'été et de très nombreux auditeurs profitèrent d'un brillant concert nocturne.

L'aubade aux médaillés du travail des Aciéries d'Ugine est aussi une manifestation musicale traditionnelle, mais cette année, compte tenu des différentes promotions de médaillés, cette manifestation eut lieu en deux fois. La variété de notre répertoire permet de présenter deux concerts différents, concerts fort appréciés par les différentes générations d'« aciéristes ».

Dernière manifestation de l'année, le concert « Fête de la Sainte-Cécile », par sa qualité et son brio, obtint un succès vraiment exceptionnel. Au programme des œuvres classiques (Boëldieu, Léo Delibes), du jazz symphonique (Atlantic suite, de T. Vailis et J. Duez), de la

musique contemporaine (Variations de H.V. Ljnschooten, Matissomia de R. Martin), un programme qui, compte tenu de l'enthousiasme de la salle, conquit véritablement les nombreux mélomanes présents.

Parmi les personnalités, M. Maurice Blanc, député de la Savoie, et M. Meunier, maire d'Ugine, honorèrent de leur présence cette soirée musicale. Retenu par une autre manifestation musicale à Moutiers, le président fédéral Maurice Adam, s'était fait excuser.

P. BALEGNO.

île-de-france

PARIS

M. Albert Boulanger, l'un des vice-présidents de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, est décédé le 4 janvier 1978. Ancien maire adjoint du 5ème arrondissement de Paris, il était depuis 1940 membre du Comité de notre Fédération et vice-président depuis de nombreuses années. Il était également vice-président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Paris. Homme d'une grande droiture, il a donné dans ces deux Comités le meilleur de lui-même. Conseiller sage, pondéré et conciliant, ses avis y étaient particulièrement appréciés et il y jouissait de la part de tous d'une respectueuse estime.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 janvier 1978, en l'église de la Trinité. La Fédération de l'Île-de-France y était représentée par MM. Paul Pin, président ; Louis Charollais, secrétaire général ; Georges Fornel, trésorier adjoint. L'Union Départementale de Paris était représentée par M. J. Déralé Huys, président, et Maurice Launay, secrétaire général, ainsi que par de nombreux présidents et directeurs de Sociétés Musicales de Paris. A ses enfants, à toute sa famille, nous renouvelons l'expression de nos sentiments de sincère et profonde sympathie.

PARIS

Concert de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le 10 décembre dernier, l'Orchestre Symphonique de la Régie Autonome des Transports Parisiens inaugura sa saison d'hiver 1977-78 par un grand concert à la Salle Gaveau, sous la direction de son Chef, M. Jacques Mas. Brahms, Schumann, Tchaikowsky et Stravinsky étaient au programme.

Le concert débutait par les Variations sur un thème de Haydn, de Johannes Brahms. On sait que cette œuvre peut être considérée comme la première composition symphonique de son auteur. Le thème en est un court motif de cinq mesures, dit « Choral de Saint-Antoine », extrait d'un Divertimento pour instruments à vent qui ne fut jamais édité. Ce thème, d'une aimable solennité, évoque un chant de pélerins. Les huit variations, qui forment autant de tableaux séparés, ne conservent pas toujours cette atmosphère : la cinquième est un véritable scherzo ; à la sixième, trompettes et cors sonnent une énergie fanfare ; la septième est une sicilienne idyllique, où dialoguent la flûte et l'alto. Quant au finale, il débute paisiblement, pour aboutir par une progression constante à l'apothéose du choral. Sous la baguette précise de Jacques

Mas, l'orchestre sut faire briller les multiples facettes de cette œuvre orchestrée avec une grande variété et une finesse remarquable dans ses détails techniques.

La première partie s'achevait avec le Concerto en la mineur, pour violoncelle et orchestre, de Robert Schumann. Ce Concerto date de la même année (1850) que la Symphonie Rhénane. Depuis moins d'un an, Schumann occupait le poste de Musikdirektor à Düsseldorf, et l'atmosphère libre et bienveillante de la Rhénanie était propre à la création. C'est avec une prodigieuse rapidité qu'il composa en quelques jours ce Concerto, pour faire briller le caractère expressif et chantant de l'instrument. L'ample et mélodieux Romance du 2ème Mouvement en est le sommet ; elle enchaîne avec le 3ème Mouvement qui, de plus en plus rapide, épuise les difficultés de la technique du violoncelle. Le soliste, M. Guy Hoapice, fit la démonstration d'une grande sensibilité dans la Romance et de toute sa virtuosité dans la Finale. Il recueillit, avec l'orchestre, de chaleureux applaudissements bien mérités.

La seconde partie débutait avec le Concerto No 1 en si bémol mineur pour piano et orchestre de Tchaikowsky. On sait que, lorsque l'auteur, la veille de Noël 1872, alla jouer l'œuvre qui venait d'achever devant Nicolas Rubinstein, celui-ci la déclara sans valeur et injouable, « les thèmes avaient déjà servi », « deux ou trois pages, à la rigueur, pouvaient être sauvées ». Dans sa colère, Tchaikowsky effaça en tête de sa partition le nom de Rubinstein, et dédia le Concerto à Hans von Bulow, qui le créa en 1875 et l'imposa.

Ce Concerto, bien fait pour faire valoir la virtuosité du soliste, contient bien sûr quelques banalités, mais aussi combien de grandes effusions mélodiques, se traduisant par de belles mélodies, ou perce toujours un peu, comme dans la plupart des œuvres de Tchaikowsky, le sentiment national. Mme Danielle Torchon d'Avat fit, dans l'interprétation de ce Concerto, la preuve de sa virtuosité technique et les difficultés de l'œuvre ne sont pas toujours spectaculaires unie à une profonde sensibilité. Justifiant les applaudissements prolongés et les nombreux rappels que lui réserva un public enthousiasmé.

Le concert se termina par la Suite d'orchestre tirée par Stravinsky lui-même (en 1919) de sa partition de l'Oiseau de feu. Créé en 1910 par les Ballets russes de Serge Diaghilev, ce ballet, inspiré d'un très ancien conte de fée, est l'histoire d'un jeune seigneur qui, ayant capturé un oiseau couleur de feu, lui a rendu la liberté. Pour le remercier, l'oiseau le soustrait au pouvoir magique du sorcier Katchor, et délivrera la belle princesse que le seigneur épousera. La partition de cette féerie orientale, où se mêlent en de savants contrastes le mystère et le chatouillement, le charme et la frénésie barbare, exerce sur tous les esprits un attrait exceptionnel ; le public et les critiques, pour une fois d'accord, furent séduits par cette musique étincelante, dont les dissonances et les rythmes obsédants annonçaient déjà Pétouchka et le Sacre du Printemps.

Mais il ne s'agit pas de musique facile. Et Jacques Mas a fait preuve d'une grande hardiesse en s'attaquant à une telle œuvre. Mais la fortune sourit aux audacieux, surtout quand leur

succès s'appuie, comme c'est le cas, sur une parfaite connaissance de l'œuvre, une incontestable autorité de direction, et une foi communicative, transmise à un orchestre en sérieux progrès. C'est donc à une excellente exécution que nous avons assisté, et le public manifesta tout simplement son enthousiasme en applaudissant et ovationnant le Chef et l'orchestre au cours de nombreux rappels.

Un auditeur.

PARIS

Un concert de l'Echo Philharmonique « Paris »

Le jeudi 15 décembre, dans la salle des mariages de la Mairie du 18ème arrondissement, l'Echo Philharmonique « Paris », à l'occasion de son Assemblée Générale, donnait un concert à ses Membres honoraires.

Les œuvres inscrites au programme étaient : l'Ouverture de la Princesse jaune (Saint-Saëns), une Fantaisie sur Sylvia (Léo Delibes), le 1er et le 3ème Mouvements de la Symphonie en sol mineur (Mozart), et pour terminer la Deuxième Suite de l'Artésienne (Bizet). Elles furent dirigées alternativement par MM. Désiré Huys et Georges Daussy. Ce dernier présentait chaque œuvre avec l'exécution, trouvant le moyen de donner sur ces œuvres connues de tous des détails pittoresques inédits.

M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, assistait à ce concert. Prié de prendre la parole, il évoqua l'époque lointaine où, jeune exécutant, il jouait ces mêmes œuvres sur les rangs d'un orchestre symphonique ou d'une harmonie. Puis il félicita les musiciens pour leur bonne exécution et pour la foi qui les anime comme tous les vrais amateurs. Et il conclut en leur demandant de persévérer pour que l'Echo Philharmonique puisse longtemps encore de ces accents les grandes salles de cette Mairie du 18ème, cœur administratif de Montmartre.

ESSONNE

VILLABE

Concert de l'Amicale de Villabé

Le dimanche 11 décembre dernier, l'Amicale de Villabé donnait l'après-midi, un grand concert sous la présidence effective de M. Robert Lakota, Président du Conseil Général de l'Essonne, de M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France et Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, et de M. Paul Poisson, Maire de Villabé. Autour d'eux, parmi la très nombreuse assistance, on remarquait également la présence de MM. les Maires adjoints de Villabé, de M. Massuchetti, Vice-Président de la Fédération, de M. Louet, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne, de MM. Klingler, Maire-adjoint de Viry-Châtillon, et Loffler, Directeur du Conservatoire Municipal et de l'Harmonie d'Elampes, tous deux Membres du Comité de la Fédération.

Le concert débutait par une présentation de l'Amicale de Villabé qui, sous la direction de son chef, M. Didier Vanrienen, interpréta des marches avec la batterie fanfare et deux morceaux en formation d'harmonie seule (26 instrumentistes).

Puis les élèves de l'Ecole de Musique de l'Amicale se firent entendre tout à tour sous la direction de leurs professeurs. Ce fut d'abord la classe de flûte, dans une Danse du 16ème siècle ; après quoi, M. Alain Lecoutre, le professeur, interpréta des extraits de la sonate pour flûte seule, de Jean-Sébastien Bach. Puis la classe de solfège, sous la direction de Mme Henry, chanta deux chœurs ravissants. Enfin les élèves de la classe de clarinette se produisirent par petits groupes, puis, renforcés par les flûtes, les trompettes et la percussion, dans un ensemble, dirigé par Mlle Arlette Gauthier, qui interpréta notamment la Symphonie en ut, de Gossec, après qu'un solo de timbales eut permis d'apprécier les dons d'une jeune élève percussionniste.

La première partie s'acheva par la remise des diplômes aux élèves lauréats des Examens fédéraux de 1977, qui reçurent aussi des cadeaux offerts par la Société et ses Membres honoraires. Puis M. Duboz, Président de l'Amicale, prit la parole pour remercier les personnalités présentes et féliciter le chef et les musiciens, les professeurs et les élèves pour leur excellent travail et les progrès qu'ils réalisent. M. Lakota dit ensuite combien il appréciait le rôle des Sociétés Musicales d'amateurs dans l'animation des villes et des villages. Il félicita chaleureusement l'Amicale de Villabé pour son dynamisme, et conclut en promettant de faire le nécessaire pour que le Conseil Général de l'Essonne apporte l'aide la plus importante possible à la Musique Populaire.

M. Paul Pin, Président de la Fédération, prit alors la parole. Il rappela que l'Amicale de Villabé fut la première Société qu'il visita lorsqu'en 1972 il fut appelé à la présidence de la Fédération. Il peut donc constater les énormes progrès accomplis en ces six années, progrès qui sont le fruit du travail et du dévouement de tous, mais où l'Ecole de Musique et l'enseignement du solfège ont une large part. Il insista sur le caractère indispensable du solfège, même pour les amateurs, s'ils veulent être de vrais musiciens. Il dit sa satisfaction d'avoir entendu aujourd'hui pour la première fois l'Amicale jouer en formation d'harmonie. Et il conclut en remerciant le Conseil Général de l'Essonne, en la personne de M. Lakota, de l'aide qu'il apporte à la Fédération, à l'Union Départementale de l'Essonne et à toutes les Sociétés Populaires de Musique, en regrettant que d'autres départements de la Région, et la Région Île-de-France elle-même, ne suivent pas cet exemple.

Le concert reprit par des Marches napoléoniennes, exécutées par la classe de tambours sous la direction de son professeur, M. Guy Lahache. Et l'Amicale termina par deux marches, avec la batterie-fanfare, encadrant deux morceaux joués par l'harmonie seule.

Le public tout au long de ce programme, ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens, à leur chef et aux professeurs. Et tout le monde se retrouva à la Mairie pour boire le pot de l'amitié avant de se séparer.

La conclusion de cette journée est que vraiment l'Amicale de Villabé est une belle Société qui fait honneur à la Fédération.

HAUTS-DE-SEINE

BOULOGNE-BILLANCOURT
Messe de Sainte-Cécile de la Bouillonnaise

Pour les musiciens de La Bouillonnaise, Société Municipale de Musique de Boulogne-Billancourt dirigée par Bruno Mayan, c'est maintenant une tradition bien établie, chaque année, d'honorer leur saint patronne en la vénérable église Notre-Dame de Boulogne. Il en fut ainsi le 26 novembre dernier ; aussi, dès 17 h. 30, une nombreuse assistance se trouvait-elle réunie pour assister à la messe en musique, donnée par l'Harmonie avec le concours de la Chorale paroissiale.

Dès l'entrée, la somptueuse Marche du Sacre, du Prophète, de Meyerbeer, bien interprétée et soutenue par un solide pupitre de trompettes et de trombones, créait le climat musical propre à l'accompagnement de la liturgie.

A l'élévation, la Chorale de Notre-Dame de Boulogne, accompagnée par l'Harmonie, interprétait l'éloquent « Ave Verum » de Mozart ; musiciens et fidèles connurent des instants d'intense émotion par l'exécution de cette œuvre grandiose.

Ce fut ensuite, à la Communion, l'une des œuvres les plus célèbres de J.-S. Bach, l'« Air de la « Suite en ré », troisième des quatre Suites écrites pour l'orchestre par le grand cantor, remontant environ à l'année 1730.

La messe se terminait en apothéose par un extrait de la « Water Music » de Haendel. Modèle du genre de la musique de plein air, destinée à rehausser une fête nocturne donnée en l'honneur du roi d'Angleterre en 1717, cette pompeuse partition, brillante par ses cuivres, ne souffrit nullement d'être présentée sous les voûtes de Notre-Dame grâce à Bruno Mayan qui sut en doser les effets.

A l'issue de la messe, les musiciens et leurs familles se retrouvèrent à la salle des fêtes où les représentants de la municipalité remercièrent à plusieurs reprises les membres de l'Harmonie des décorations bien méritées, tant pour leur talent que pour leur enthousiasme et leur ténacité à servir la musique. L'assistance fit ensuite honneur au buffet campagnard et la soirée, déjà si réussie sur le plan artistique, se termina dans la gaieté et la bonne humeur.

ANTONY

L'Harmonie Municipale fête Sainte-Cécile

Fidèle à la tradition, et comme chaque année à la même époque, l'Harmonie Municipale d'Antony a dédié l'un de ses concerts à la patronne des musiciens. On ne parle peut-être pas assez de la vénération portée par nos données à la Sainte qui les guide et les inspire, Cécile, la vierge martyre. Si une comparaison nous était permise, nous dirions qu'elle est sans doute celle dont l'aureole s'étendait le plus en raison du nombre arrosant de ceux qu'anime l'art qu'elle protège.

La foule des grands lours s'était réunie pour ce concert du 20 novembre, donné au Centre culturel Firmin Gémier à Antony. La batterie-fanfare du Conservatoire Municipal, encadrée par Bernard Boumard et Albert Ciampatti, était venue apporter son concours.

Nous replaçant dans un cadre historique, harmonie et batterie-fanfare nous retraçaient l'époque du réveil de Sambre et Meuse avec la « Danse Per-Sambre » d'Ernest Gilraud, reprenait le son de la musique d'harmonie. On ne peut rester insensible à une expression aussi harmonieuse, surtout quand elle est si bien présentée par ses interprètes.

Et c'était le moment des temps toujours bien grandioses autour de leur chef. Les célèbres batteries de l'Amicale évoquaient l'émotion, inégalement, et sans doute comblés par la leur sont des batteries, le public applaudissait chaleureusement à la fin de chaque époque dédiée, et particulièrement le numéro difficile et spectaculaire intitulé « Le Riquardon Tapanier ».

Pour conclure Roland Far Band, romatique et pathétique à la fois constituant le bouquet final d'un jeu d'artifice parfaitement réussi. Ainsi était rendu honneur à Sainte Cécile dont l'étoile brille au firmament des musiciens.

Attirés par leur foi, ces musiciens ont repris le travail pour sa préparation de leur nouveau rendez-vous avec leur public. Dès le 22 janvier, au même temps que la tenue annuelle du Conservatoire, que Marcel Naudais aura le plaisir de présenter.

COLOMBES

La Sainte-Cécile 1977 de l'Harmonie Municipale

La Sainte-Cécile a été particulièrement bien accueillie cette année par l'Harmonie Municipale de Colombes.

Le 22 novembre, jour de la Sainte-Cécile, l'Harmonie au complet, soit de ses 65 exécutants, a donné un concert dans la salle des mariages de la Mairie de Ville. La salle était comble, et il est à remarquer que la salle colombienne assiste de plus en plus nombreux à nos concerts. Nous remercions tous ces mélomanes pour les encouragements qu'ils nous prodigent par leur présence.

Nous avons remarqué dans la salle, outre le député-maire M. Dominique Frelaut, mélomane averti et premier supporter de notre société ; M. Dade Brunot et Mme Guillard, maires adjoints, ainsi que plusieurs conseillers municipaux. Etaient également présents M. Mo-

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	495	645
CORNET, si b	600	770
BUGLE, si b	700	900
ALTO, mi b	1095	1360
BARYTON, si b	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons	1895	2420
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	5670	6960
TROMBONE à coulisse	685	925
TROMBONE à pistons	1155	1490

LAQUES OR
CLES CHROMEES

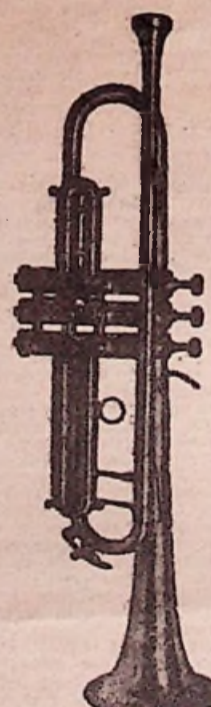
SAXO SOPRANO, si b	1580
SAXO ALTO, mi b	1650
SAXO TENOR, si b	1810
SAXO BARYTON, mi b	3390
CLARINETTE, si b super èbène	695
GRANDE FLÛTE argentée, plateaux pleins	730

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



et M. Cousin, président de la Fanfare et Majorettes.

Le programme très éclectique comprenait en première partie, sous la direction de Jean Brouquières: Cavalerie légère (Von Suppé); Le concerto pour 2 trompettes (Vivaldi); Les deux solistes MM. Bruyère et Herbin enlevèrent cette œuvre avec brio et les auditeurs leur firent une véritable ovation; l'Air des Benvenuto (Diaz), chanté par M. Beaujard, professeur au Conservatoire Municipal; l'Hymne à la musique (S. Lancel)

En deuxième partie, Jean Brouquières passa la baguette au sous-directeur M. Michel Debruge qui dirigea avec fougue: Country Wester (L. Walters) et Hootenanny (L. Walters).

Enfin, le concert se termina par Jésus-Christ Super Star (L. Webber) sous la baguette de Jean Brouquières.

Un très beau concert de Sainte-Cécile plaisant et qui fut très goûté et très applaudi.

Quelques jours après, le dimanche 25 novembre, sous un beau soleil, la Société se rendit à Saint-Germer-de-Fly, jolie petite ville de l'Oise qui possède une superbe église abbatiale, pour participer à une messe en musique donnée en l'honneur de notre patronne. Malgré le froid très vif, l'Harmonie exécuta pour les fidèles et les nombreux mélomanes venus écouter notre phalange, sous la direction de Jean Brouquières: l'Hymne à la musique (S. Lancel); l'Adagio de l'Arlesienne (Bizet); une pièce lyrique du Grieg, et le Sacre du Prophète, de Meyerbeer.

Ensuite, ce fut le banquet, un grand banquet de 150 couverts, présidé par M. Dominique Frolaut, député-maire de Colombes, et auquel assistaient MM. Sotura, conseiller général; Dado-Brenot, maire adjoint aux Affaires Culturelles; M. le curé de Saint-Germer; Mlle Bellevai, adjointe au maire de Saint-Germer, et les représentants des sociétés sœurs de Colombes, Cercle Symphonique, Fanfare et Majorettes.

Après le repas et les allocutions d'usage du président Lucien Bazante, du directeur Jean Brouquières et de M. le député-maire de Colombes, un orchestre bavarois formé de camarades de l'Harmonie se mit en place pour faire danser l'assistance à la grande joie de tous et particulièrement de nos amis allemands du Liederkreis de Frankenthal venus en délégation participer à nos fêtes de Sainte-Cécile.

Une bien belle journée, sous le signe de la musique et de l'amitié.

Le Président.

SEINE-SAINT-DENIS

ROSNY-SOUS-BOIS

Centenaire de l'Harmonie

Fondée en 1878 sous forme de Fanfare et transformée en Harmonie en 1909, l'Harmonie de Rosny-sous-Bois fête son centenaire en 1978. A cette occasion, et grâce à l'appui du Centre Culturel Communal et de la municipalité, un concours de musique, ouvert à toutes les formations musicales confédérées, et un festival, auront lieu dimanche 21 mai 1978.

Les épreuves du concours auront lieu le matin, tandis que le festival se déroulera l'après-midi.

L'organisation d'un concours en région parisienne étant chose peu fréquente, nous invitons amicalement les sociétés intéressées à prendre contact avec M. Labouille, président de l'Harmonie, 37, rue Yvonne, 93140 Bondy pour obtenir le règlement.

Les inscriptions qui courent encore, seront closes sans préavis. Aussi, ne tardez pas.

Rosny-sous-Bois, situé à 6 km à l'est de Paris, est à 15 mn de train de la Gare de l'Est.

Le secrétaire: B. POIRREZ.

indre-et-loire

TOURS

Nécrologie

M. Serge Dorizon n'est plus; il est décédé le mardi 6 décembre 1977, à la suite d'une longue et implacable maladie.

Né à Tours il y a 78 ans, il avait fait des études musicales au Conservatoire de Tours, tout en effectuant son apprentissage de peintre, en bâtiments. Il dirigeait son entreprise de peinture, 4, rue Grécourt et il en avait fait une des plus cotées de la ville de Tours, où il était fort connu et très apprécié.

Son activité professionnelle ne l'avait pas empêché d'être un grand serviteur de la musique, des Sociétés Populaires Musicales et cela jusqu'à ses derniers moments, puisqu'il était vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire, toujours présent, avec exactitude, aux réunions et manifestations, où il était très écouté.

Il était entré au Comité directeur de la Fédération d'Indre-et-Loire en 1930 et, rapidement, il avait été porté aux fonctions d'archiviste en 1931, puis de secrétaire général en 1947 et enfin de vice-président en 1977.

Parallèlement, M. Dorizon faisait partie de plusieurs Sociétés Musicales de Tours. Il était entré en 1921 à la Lyre du Commerce de Tours, dont il devenait le trésorier la même année, puis le président en 1953. Il y était toujours membre exécutant, comme baryton solo. Il prêtait également son concours à l'Harmonie de la SNCF et à l'Harmonie départementale des Prisonniers de Guerre.

Il avait été vice-président du Comité des fêtes de Tours.

Il était Chevalier des Palmes Académiques depuis 1950, pour services rendus à l'art musical, et décoré du Mérite National en 1959.

Les obsèques religieuses se sont déroulées en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, à Tours, le jeudi 8 décembre, dans la plus stricte intimité ainsi qu'il l'avait désiré.

Cependant quelques amis assistaient à cette cérémonie représentant diverses sociétés musicales d'Indre-et-Loire, venus lui rendre un amical et dernier hommage.

A Mme Dorizon et à toute sa famille, nous présentons nos condoléances particulièrement émues.

loire et haute-loire

LOIRE

FIRMINY

M. Georges Watelet reçoit la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

M. Georges Watelet, ingénieur des Arts et Métiers, vice-président de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, président de la chorale mixte de l'Omni-Club de l'Ondaine, a reçu en présence de nombreuses personnalités et des représentants des sociétés musicales, la médaille de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Cette médaille lui a été remise le dimanche 13 novembre à 17 h., dans les salons du Firm'Hôtel de Firminy, par M. Jean Rouchon, chevalier de la Légion d'Honneur, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire.

M. Watelet est un homme aux activités multiples. C'est pourquoi il y avait beaucoup d'amis réunis autour de lui pour la circonstance, des amis du monde du travail, de la musique, des arts et des loisirs. Tous ceux qui, de près ou de loin, l'avaient connu dans sa carrière, avaient tenu à lui montrer leur attachement en assistant à cette sympathique cérémonie.

Si l'on voit beaucoup actuellement Georges Watelet dans les milieux de la musique de toute la région, M. Rouchon, rappelait la carrière professionnelle de ce jeune homme qui sortait en 1925, de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers de Cluny. Après plus de dix années chez Peugeot, il était affecté, après la guerre, à la SCEMM avec la responsabilité pour la zone sud, du Comité d'organisation des constructions de matériel de manutention, travaux publics, mines, usines sidérurgiques. De 1951 à 1969, il fut le chef des Traitement Thermiques aux Acieries Jacob-Holtzer, devenues Creusot-Loire.

L'autre volet de cette vie active est le côté « participant » de cet homme toujours prêt à payer de sa personne. Ainsi, Georges Watelet est secrétaire du groupe régional des Arts et Métiers, membre fondateur de l'Union des ingénieurs Forzy-Velay, administrateur de la Caisse d'Epargne de Saint-Etienne, de l'Hôpital de Firminy.

En ce qui concerne la musique, l'action de récipiendaire est également notable: président de la chorale OCO depuis 1954, il reçoit en 1962 la médaille d'honneur des sociétés musicales.

M. Watelet, très aimé, recevait ensuite la Croix du Mérite des mains de M. Rouchon. Dans son propos de remerciements, M. Watelet, après avoir remercié toutes les personnes présentes, parmi lesquelles MM. Partrat, député; Vial-Massat, maire de Firminy; Philibert, directeur de la Caisse d'Epargne de Saint-Etienne, évoqua les débuts difficiles d'une carrière musicale qui a dû souvent céder le pas à la carrière professionnelle et à la technique, mais qui, aujourd'hui, a repris toute sa place.

Aussi, après, ils se rendirent à la salle Elie Sermet au Palais du Travail, où devait avoir lieu une remise de récompenses.

En l'absence de M. Sarzi, Président fédéral, retenu pour cause de maladie, les médailles de la Fédération et de la C.M.F. furent remises par M. Soulie, représentant M. le Maire, M. Chinod, Président de la Fanfare, et M. Gaston Dreuil, du Foyer Léo-Lagrango de Narbonne. C'est ainsi que M. Claude Bérard, reçut la médaille de la Fédération du Midi pour 6 années de sociétariat, M. Paul Cahrol pour 15 années, MM. Raphaël Climent et Paul Gleyzes reçurent la médaille de bronze de la C.M.F. pour 20 années. M. Lucien Cahrol, décédé l'an dernier, reçut à titre posthume la médaille de Vélcran pour 65 ans d'âge; la décoration fut remise à M. Paul Cahrol, son fils.

M. Soulie, au nom de la Municipalité, félicita les heureux récipiendaires, M. Chinod adressa à tous des paroles d'encouragement et offrit au nom de la Société à M. Sarzi un superbe cadeau qui lui fut porté le jour même.

Un apéritif clôtura cette belle cérémonie et on se donna rendez-vous à l'année prochaine.

LABASTIDE-D'ANJOU

La Sainte-Cécile fête par les Chœurs du Lauragais

Les chanteurs des Chœurs du Lauragais ont encore une fois charmé un public connaisseur ravi de les écouter. C'était tout dernièrement lors de la Sainte-Cécile dans la belle église de Labastide d'Anjou, lors d'une messe célébrée à l'intention de l'Amitié des Sapeurs du Génie du département de l'Aude.

Dirigée par Mme Ariette Dutoy, cette brillante chorale du Lauragais, qui s'est manifestée maintes fois dans les environs et à l'étranger, a réchauffé par sa présence cette cérémonie religieuse où de très nombreux paroissiens s'y étaient donné rendez-vous.

Un bon point pour cette belle phalange de chanteurs, pour sa Direction et pour Mme Janet, sa sympathique Présidente.

ARIEGE

LAVELANET

Le Coq Lavelanétien a fêté la Sainte-Cécile

En ce dimanche onsoleillé, mais un peu froid, nos vaillants cliquards du Coq ont fêté dignement leur Sainte-Cécile.

Dès 9 h., M. L. Bounhoure, le directeur, rassembla ses hommes au siège, place du Foirail, pour un long défilé à travers la ville, qui reçut à travers les principales artères de la ville, un accueil enthousiaste de la part de la population.

Jusqu'à 12 h., cette vaillante phalange de musiciens ne cessa de sonner du clairon et battre du tambour, ce qui donnait un air de fête dans la ville.

Puis ce fut l'hommage traditionnel au monument aux morts, avec les sonneries réglementaires, tandis que MM. Bigou, Président du Coq; M. le docteur Escalch, vice-Président, et M. Sarzi, Président de la Fédération du Midi déposaient une gerbe au pied du cénotaphe.

Le point culminant de cette belle journée fut sans aucun doute, le traditionnel banquet pris en commun à l'hôtel-restaurant d'Espagne, auquel participèrent, en l'absence de M. Miquel, Maire, excusé, MM. Triguero, 1er adjoint, et Caux, 2ème adjoint; M. Sarzi, Président fédéral; M. le Lieutenant-Colonel d'Homs; M. le curé doyen Pujol; MM. Bigou, Président, et Bounhoure, directeur du Coq.

M. Bigou ouvrit le feu des discours pour remercier tous les invités. Il félicita ensuite ses proches collaborateurs ainsi que tous les membres de la Société. Il remercia le Président Sarzi d'être présent à cette fête, et fit le bilan de l'année écoulée, bilan positif grâce à l'inaléssable directeur M. Bounhoure qui a donné au Coq une extension considérable, puisqu'il compte aujourd'hui 68 membres actifs.

Ce fut au tour de M. Sarzi de dire quelques mots. Allant à la sobriété dans l'expression, la clarté dans la pensée et la vigueur dans la conviction, le Président fédéral vanta les mérites de la musique, dit sa foi en l'avenir en faveur de cet art qui semble vouloir reprendre et entrer dans le cœur des hommes, félicita le Coq pour les lauriers remportés dans les derniers concours de la C.M.F. et conclut en levant son verre en faveur de la musique populaire d'amateurs.

Une double conclusion devait être apportée par les représentants de la municipalité qui, après s'être félicités de la bonne marche de la société, assurèrent les dirigeants et les membres du Coq de leur entière sollicitude.

Avant que ne se termine ce repas, M. Sarzi remettait à Mme Yvonne Bounhoure la médaille d'or de la Fédération pour services rendus à la musique, cependant que le Lieutenant-Colonel d'Homs remettait au docteur Etienne Escalch, Président d'honneur du Coq, ainsi qu'à M. Léon Roudier, chef tambour, la médaille d'or de l'Etoile Civique.

LAVELANET

Avec la Philharmonique

La fête traditionnelle de la Sainte-Cécile a été marquée cette année par deux brillants concerts donnés par la Société Philharmonique de Lavelanet.

Tout d'abord le samedi 3 décembre le premier concert eut lieu dans le cadre de la majestueuse église paroissiale au milieu d'une foule nombreuse, dont les applaudissements prolongés faisaient écho aux ultimes accords de chaque œuvre interprétée.

Tout d'abord ce furent les jeunes de l'école de musique, une trentaine environ, qui interprétèrent: Hymne au Pays d'Olmes (H. Lazerges), Harlem (négro spirituel de Delbecq), et Les Dragons de

Noailles, de Semler-Collery.

Vint ensuite le concert donné par toute la musique, avec au programme: Fête Provençale (Pouy), Sérénade (Dondayne). Une matinée, un après-midi, une soirée à Vienne, ouverture de F. Von Suppé, Ryhm-Parade, fantasia Jazz (Darling). Deux chants religieux (Mozart). L'ange des Concerts (valso de Marsal), Marche étoilée (E. Van Eerck). Au cours de ce concert quatre solistes se mirent particulièrement en relief, M. Lazerges à la trompette, M. Villeneuve à la clarinette, M. Roubichou à la basse et le jeune Chenet à la clarinette.

Le lendemain dimanche, dès 10 h., jour-née d'amitié pour les musiciens et dirigeants qui se réunirent pour aller donner une aubade à un membre honoraire tiré au sort, mais auparavant une gerbe de fleurs avait été déposée au monument aux morts par MM. Cathala, Président, Chenet, Président de l'Ecole de Musique, M. Miquel, Maire et M. Sarzi, Président fédéral, tandis que retentissait la Marseillaise. Ce fut ensuite le défilé en musique vers la Maison de retraite pour le deuxième concert, au cours duquel les pensionnaires ne ménagèrent pas les applaudissements à ces musiciens venus leur faire passer un moment de détente et de joie. Le défilé en ville connut également un grand succès en cette matinée hivernale: il fut aussi un véritable événement, car depuis trente ans la Philharmonique n'avait plus défilé dans les rues de Lavelanet, ce qui fit ouvrir des volets et aux fenêtres apparaissaient étonnés et ravivés les habitants qui n'ont croyaient pas leurs yeux et leurs oreilles. Bravo! et nos félicitations.

Les musiciens se retrouvèrent ensuite autour d'une bonne table dans les salons de l'Hôtel de la Cité de Laroque d'Olmes. A l'heure des toasts, M. Cathala, Président de la Philharmonique, remercia le Président Fédéral Sarzi et le Maire d'avoir bien voulu honorer cette journée de leur présence. Il félicita les musiciens, jeunes et anciens de l'excellent travail accompli. Puis ce fut au tour de M. Chenet qui mit en relief la progression constante de l'Ecole de Musique qu'il dirige depuis cinq ans.

M. Miquel, Maire, devait à son tour, après avoir remercié ses hôtes, dire tout le bien qu'il pensait de deux sociétés et assura qu'il serait particulièrement attentif au développement des Sociétés culturelles de Lavelanet, auxquelles la municipalité apportera son soutien.

Enfin, M. Sarzi, Président fédéral, qui était l'hôte d'honneur de ce banquet et de ces concerts, devait clore les allocutions par un jugement en profondeur sur la musique assorti de conseils éclairés, d'encouragements et de félicitations à l'égard de la Philharmonique et de l'Ecole de Musique, et procéder ensuite à la remise des récompenses.

HERAULT

BEZIERS

M. André Galy

Président de la Lyre Biterroise

Tout récemment, M. Léon Collet, Président-Directeur de la doyenne des Sociétés Musicales Biterroises, la Lyre, a exprimé le désir d'être déchargé de ses fonctions du Président pour se consacrer entièrement à celle de directeur, en raison de ses multiples occupations. Il proposa à ses amis musiciens le nom de M. André Galy, le Vice-Président, qui fut accepté avec empressement.

Celui-ci est le nouveau Président de la Lyre Biterroise. En 1920, dès l'âge de 14 ans, il est déjà dans les rangs des « Franc-Touristes » de Lézignan-Corbieres. En 1928, il est affecté au 3ème R.I.A. à Hyères; il entre à la musique comme trompette solo. En 1931, il se marie à Quvellan et assure la partie de trompette solo à la musique du village. En 1933, il commença une carrière semi-professionnelle de musicien et fait partie de deux orchestres répu-

tés dans la région. Gout et Guilhaumon.

C'est en 1950 qu'André Galy vient habiter Béziers. Il fait alors partie de l'orchestre du Théâtre Municipal, il joue à la Symphonie Biterroise et à la Lyre, dont le Président M. Senegas le fait nommer Sous-Directeur. Il répond toujours présent quand on fait appel à ses services pour des œuvres philanthropiques de la ville. En 1960, comme sa profession d'agent immobilier l'occupe beaucoup, il suspend provisoirement ses activités musicales. Heureusement cela ne durera guère car l'ambiance musicale lui manque.

Revenu à la Lyre, André Galy y déploie beaucoup d'activité et en devient le Vice-Président. Le pupitre de trompette étant bien représenté, il passe aux timbales, quitte à y revenir quand il prête son concours à la Lyre Narbonnaise, à l'Union Musicale de Cazouls ou à l'Union Musicale intercommunale de Magalas.

Notons en passant que M. Galy vient d'être désigné tout dernièrement Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, zone B, et qu'il est chevalier des Palmes Académiques. Toutes nos félicitations à ce dévoué défenseur de la musique populaire d'amateurs.

BEZIERS

La Lyre Biterroise fête Sainte-Cécile

La Lyre Biterroise, comme toutes les Sociétés Musicales, a fêté la Sainte-Cécile ce dimanche 20 novembre en participant au rassemblement de toutes les Sociétés Musicales et Culturelles de la ville de Béziers.

Cet amalgame de sociétés s'était donné rendez-vous au Palais des Congrès et était placé sous la Présidence de M. Balmigère, Député-Maire de Béziers, Conseiller Général de l'Hérault et sous le patronage du Conseil Municipal et du Comité des Fêtes de la Ville.

Dès 9 h 20, un grand défilé en ville rassemblait les Majorettes Biterroises « Rouge et Or » avec les « Pénaas » biterroises la Bienveillante, El Cogobomil et Louz Camélous, qui drainèrent vers le Palais des Congrès une foule d'auditeurs.

Là, les 3 Pénaas firent entendre des airs de « Tra los montés » sous la direction de MM. Bastille, Naquet et Marquier.

L'Amicale biterroise d'accordéon interpréta des œuvres diverses sous la direction de Mme Vidal. Mlle Claudine Paule et M. Pierre Durall, élèves de l'Ecole Municipale de Musique, interprétèrent des œuvres de Strauss et G. Fauré, accompagnés par MM. Reuger et Bacou, professeurs.

L'Estudiantina biterroise, placée sous la direction de M. Déjeant, interpréta Gabolla, ouverture de Galanti, Sérénade Napolitaine de Tulno et le Menuet de Boccherini.

Des membres de la Compagnie du Théâtre du Languedoc, que dirige M. Domino, récitèrent quelques poèmes.

Ce fut ensuite le tour de la Chorale biterroise, qui sous la direction de M. C. Levy interpréta quelques chœurs, tandis que trois élèves de M. Fabre, professeur de diction à l'Ecole de Musique, récitèrent des œuvres de La Fontaine, Basset et Racine.

Pendant l'interacte, M. Portes, Secrétaire fédéral, procéda à la remise de décorations aux musiciens les plus méritants.

Enfin la Lyre biterroise, dirigée par M. Collet fit entendre aux nombreux auditeurs:

1) Judex, tiré de Mors et Vita, de Ch. Gounod; 2) Le Châlot, extrait de l'Opéra comique d'Adam; 3) In the mood, célèbre classique de jazz, de Garland.

Les Éditions ROBERT MARTIN

106, La Coupée, 71009 MACON CEDEX

FOURNISSENT TOUS LES MORCEAUX IMPOSES DANS LES EXAMENS DE LA C.M.F.

Nous rappelons que nous avons l'exclusivité de la vente en France des ouvrages d'André Trémine dans lesquels sont choisis les morceaux imposés pour les batteries-fanfares :

NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU CLAIRON 22,15 F

NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA TROMPETTE DE CAVALERIE OU DU COR DE CHASSE

1er volume 22,15 F

2ème volume 22,15 F

NOUVEL ENSEIGNEMENT PRATIQUE DU TAMBOUR

1er volume 22,15 F

2ème volume 22,15 F

SOLFÈGE RYTHMIQUE INSTRUMENTAL

1er cahier 9,10 F

2ème cahier 9,10 F

PYRENEES ORIENTALES

PERPIGNAN

Concert par l'Harmonie Municipale

Le vendredi 9 décembre 1977 un soir de l'Harmonie municipale de Perpignan a fêté Sainte-Cécile par un concert offert dans la belle salle du Palais des Congrès de Perpignan.

Un public très nombreux s'était rassemblé et nous avons noté la présence de M. Paul Alduy, Député-Maire, de M. Resnikoff, Délégué régional de la Musique en Languedoc-Roussillon, de M. Lallemand, Directeur du Cabinet du Préfet des Pyrénées-Orientales, de M. Marquant, secrétaire général de la Mairie, de M. Pinelli, conseiller municipal délégué.

Sur la scène les musiciens de l'Harmonie interpréteront, sous la direction de M. Blin, sous-chef, avec la Batterie-Fanfane et les Majorettes de Perpignan, une marche d'ouverture « Corso l'Corso », puis, sous la direction de leur chef M. Michel Peus, l'ouverture du Fidelio, de Beethoven et une fantaisie sur Aïda, de Verdi.

Après quoi se fit entendre le trio d'anches de l'Ecole Nationale de Musique de Perpignan, composé de Jean-Michel Roquefort au hautbois, Alain Soler à la clarinette et Viviane Homs au basson, dans le Concert champêtre de Tomasi, et l'on put ensuite entendre l'« Etudiantina d'Ile-sur-Tet », qui, sous la direction de M. Charles Lafon, exécuta avec charme et maîtrise la Marche de l'« Etudiantina », composée par M. Lafon, la Noche d'Andorra, de Gilli, et avec chœurs, des compositions de folklore catalan : « Al Titoune et Llevantina ».

En deuxième partie, l'Harmonie municipale interpréta sous la direction de M. Blin, avec la Batterie-Fanfane et les Majorettes, la marche Paris-Belfort, puis, sous la direction de son chef M. Michel Peus, une fantaisie sur Carmen, de Bizet, et la Valse des Fleurs, extrait du Ballet Casse-Noisette, de Tchaïkovski.

Après quoi, se fit entendre Anne-Marie Hoebecke, soprano, accompagnée au piano par son père Jean-Marie Hoebecke, dans l'« Ave Maria » de l'opéra Otello, de Verdi et dans l'« Air de l'Enfant », de l'opéra Le Cid, de Massenet.

Ce concert a été dans son ensemble et sa variété très apprécié par le nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements et a été suivi d'une manifestation plus intime au cours de laquelle fut honoré M. Charles Lafon, directeur de l'« Etudiantina d'Ile-sur-Tet », membre exécutant puis directeur de sociétés musicales, à Saint-Juéry (Tarn) et à Ile-sur-Tet, depuis 1919.

M. Michel Peus, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Vice-Président de la Fédération du Midi, a prononcé une allocution rappelant les états de service de M. Lafon et M. André Mouraux, membre du bureau de la Fédération du Midi, représentant M. André Sarzi, Président fédéral, a remis à M. Lafon les décorations qui consacrent ses mérites et son long dévouement à la cause de l'art musical populaire, médaille de Vétéran avec palme et médaille de chef de la Confédération Musicale de France.

normandie

Mémento

— Dimanche 8 janvier (17 h.), Caen, Théâtre Municipal : Orchestre de Chambre de Caen. Soliste : Pierre Amoyal, violoniste.

— Samedi 21 janvier (20 h. 30), dimanche 22 janvier (16 h.), mercredi 25 janvier (20 h. 30). Caen, Théâtre Municipal : Carmen de Georges Bizet.

— Dimanche 29 janvier (17 h.), Caen, Théâtre Municipal : Quatuor Vegg.

— Dimanche 12 février (17 h.), Caen, Théâtre Municipal : Orchestre de Chambre de Caen. Soliste : Paul Eswood.

— Dimanche 26 février (17 h.), La Havre, Théâtre de l'Hôtel-de-Ville : Concert de l'Harmonie Municipale. Soliste : Philippe Langlet, trompette.

— Dimanche 26 février, à Lisieux : Challenge Robert Clérissé et Prix Marcel Petit.

CALVADOS VIRE

Concert de Sainte-Cécile

Il est de tradition à Vire de fêter la Sainte-Cécile en deux temps. C'est d'abord un grand concert donné au Théâtre aux membres honoraires et amis, puis, huit jours plus tard, une messe suivie d'un banquet auquel sont également conviés les épouses des musiciens.

Dimanche, malgré une pluie diluvienne, un public nombreux s'était rendu à l'invitation de notre vieille « Cipale » qui réussit ce paradoxe d'être l'une des plus anciennes par la naissance et l'une des plus jeunes du Bassin-Normandie par le nombre des moins de 20 ans qui la composent.

Sous la direction de M. Doussé, fort bien secondé par M. Delsarte, les musiciens offrirent un programme comportant des œuvres classiques et modernes. La Musique Municipale, où tous les pupitres sont assurés par de brillants éléments, devait hautement satisfaire sa persévérance dans l'effort.

En œuvres classiques, le public apprécia l'ouverture de « La Pie voleuse », de Rossini, toute de légèreté, et les quatre parties de « Tannhäuser », fantaisie sur l'opéra de Richard Wagner, toute de puissance et de majesté.

Une curiosité musicale nous fut offerte avec « La Pendulette et les figures de Saxe », pièce imitative de Kotelbey (xylophone solo : Jean-Luc Gournay).

La fantaisie reprenait encore ses droits avec « Trois Danses » de Khatchaturian ; « In festive mood » de W. Laszlo, et « El Dorado », en six parties aussi contrastées qu'attractives.

L'ensemble du programme s'inscrivait entre deux pas-redoublés avec tambours et clairons : « Salut au 85ème » et « Sambre-et-Meuse ».

A l'entracte, M. Donval, Président de la Musique Municipale, prenait la parole pour rappeler qu'en 1977 la société avait effectué 47 sorties, fêtes patriotiques, concerts, messes, déplacement à l'extérieur, activités qui se sont tra-

duites par autant de succès. Il exprimait ses remerciements à la Municipalité qui vient de donner le nom de Marcel Foubart, ancien Président de la société, à une rue de la cité, en reconnaissance de ses multiples activités. En moquant l'accent sur l'élément jeune largement représenté au sein de la Musique, M. Donval insistait sur la nécessité de créer une école pour assurer la prospérité de la société.

Ayant rendu hommage à ses deux animateurs, il annonçait deux succès accueillis par des bravos : celui d'André Doussé, qui vient d'être admis en classe d'esthétique musicale au Conservatoire national supérieur de Paris, et Jean-Pierre Guillouet, également reçu dans la classe de trombone.

M. Stirn succédait au président Donval pour effleurer l'histoire de la musique, citant Goethe : « La musique est le reflet de l'âme des peuples, la transparence de leur génie ». D'abord réservée à une élite, la musique s'est démocratisée. Lui aussi souhaite que les succès de la société soient poursuivis et accablés. Il envisage la création de postes de professeurs de trompette et de trombone, mais surtout celles d'une véritable école de musique qui recevra l'appui total de la Municipalité et, il l'espère, d'autres soutiens.

Cette école répond à une nécessité, car « notre pays est en retard dans l'enseignement musical ». Et il conclut en déclarant : « La Musique municipale est une des fiertés de notre Ville ».

EURE BOURG-ACHARD

La Sainte-Cécile

Dimanche, l'Union Musicale a fêté la Sainte-Cécile, une Sainte-Cécile particulièrement brillante.

Lors de la messe, à laquelle la chorale de Bourg-Achard, sous la conduite de M. Loiseau, apporta son concours vocal, l'Union Musicale, sous la baguette de M. André Pierre, a brillamment exécuté plusieurs morceaux dont l'« Adagio de la Sonate Pathétique de Beethoven ».

Après la messe, malgré le temps déplorable, les musiciens ont courageusement exécuté un morceau dans la cour de l'ancien hôpital.

A 15 h. ce fut le grand moment de cette journée. Une salle des fêtes trop petite ne put contenir tous les amateurs de musique. Le programme, il est vrai, était de choix : Marche de Radetzky, Sérénade de Schubert, Vieux Camarades, Ouverture de cavalerie légère, El Bimbo, Chanson Hindoue, Cantate 147. Tous les genres ont été abordés et certains airs durent être bissés à la demande du public.

Puis, les jeunes de l'école de musique ont interprété à leur tour, le moment du Bourgeois Gentilhomme.

MANCHE SAINT-LO

Manifestation de Sainte-Cécile

La tradition a, une nouvelle fois, été respectée par la Musique municipale

qui a honoré sa patronne Sainte-Cécile, le dimanche 27 novembre.

La journée débuta le matin, devant une nombreuse assistance, par la messe de 11 h. 30, célébrée en l'église Sainte-Croix. La Société y exécuta entre autres œuvres, Pavane pour un infante défunte, de Maurice Ravel, et, pour la sortie, un extrait de Patrie, de Bizet, qui retint jusqu'au bout les fidèles, et fut salué par des applaudissements chaleureux.

Ce fut ensuite, à 16 h. au Théâtre Roger-Ferdinand, la présentation du concert de gala.

Ce concert débuta par l'ouverture Patrie, œuvre bien connue des normands. Vint ensuite Rhapsody in blue, de Georges Gershwin, avec, au piano, Jean-Marc Bouche, premier prix du Conservatoire Supérieur de Paris. Une véritable ovation salua l'exécution de cette œuvre difficile, pendant laquelle le public a pu, de nouveau, apprécier la sensibilité et la virtuosité du soliste. Sous la baguette d'Henri Gravrand, pas un heurt dans les échanges pianiste et orchestre.

L'entracte, M. le Maire, après avoir remercié les personnalités et spectateurs de leur présence, exprima sa satisfaction après l'écoute de la première partie de ce concert, et dit quelques mots sur la rôle de la musique au sein de la Cité. Il remit ensuite le Prix « Roger-Mayeur », du nom du premier directeur de l'Ecole de Musique, à Thierry Benard, élève de cette Ecole maintenant agréée, et depuis près de cinq ans membre de l'harmonie au pupitre des clarinettes.

Pour débiter la seconde partie, le directeur avait choisi la Rhapsodie Normande, d'Edouard Lalo, suivie de Pavane pour un infante défunte, créant ainsi une grande transition dans les rythmes et les genres. C'est avec une œuvre en plusieurs scènes, Festival à Kerkade, du compositeur contemporain Serge Lancon, que se termina ce concert. Là encore on peut parler d'ovation, car applaudissements et rappels se prolongèrent après le « bis » donné avec l'extrait Aubade devant l'Hôtel de Ville de cette même œuvre. Un auditeur, venu d'assez loin écouter ce concert, déclara : « Un seul défaut, c'était trop court ».

Il faut mettre à l'actif des musiciens certes, mais surtout du jeune directeur Henri Gravrand, le succès remporté par ce concert, un parmi les meilleurs de ces dernières années.

Quel chemin parcouru par ce dernier depuis la « Sainte-Cécile » de l'année précédente qui avait vu ses véritables débuts très réussis d'ailleurs, à la tête d'une formation d'harmonie. Il obtient avec ce concert, la récompense de son travail ajouté à ses connaissances et capacités.

E.L.

ORNE

MORTAGNE

Manifestation de Sainte-Cécile

Avec dix jours d'avance sur le calendrier, nos musiciens, renforcés de leurs amis de Boisthoré, Moulins et Randonnai, ont fêté leur saint patronne avec l'entrain qui leur est coutumier et, comme toujours, en deux temps : d'abord le concert du samedi ; ensuite la messe du lendemain et la détente avec le buffet campanard.

Parlons d'abord du concert qui, en dépit d'un temps exécrable (vent et pluie), avait amené, samedi soir, à la salle des fêtes, un public assez nombreux. Très éclectique dans sa composition, le programme comportait onze morceaux judicieusement dosés en œuvres classiques et modernes. Sous la direction du chef, M. André Chevallier, l'exécution en fut en tous points parfaite.

Après l'« Ariéenne » de Bizet, où M. Patrick Philippe mit en valeur, une fois de plus, son talent de clarinettiste, M. Anjubault dressa le bilan de l'année qui s'achève. Comme toujours, notre Musique a connu de bons et mauvais moments. A la population, elle a offert de nombreux concerts, dont l'un dans le Parc de la Sous-Préfecture, où M. et Mme Rousseau ont reçu si aimablement musiciens et public. Ces concerts en plein air, nos musiciens ont bien l'intention de les rééditer au kiosque du Jardin Public, et cela pour répondre au souhait de M. le maire.

Signalons encore que la « Cipale » s'est enrichie de nouvelles recrues : M. Christophe Fourmy, au bugle, et M. Jean-Daniel Brunet, pour le moment « apprenti » à la batterie, sans oublier de mentionner qu'un « cliquard », M. Ganivet, a eu la volonté (et aussi le courage) d'apprendre le solfège, ce qui lui permet aujourd'hui de tenir une partie de basse.

Le voyage de nos musiciens en Alsace, dont nous avons longuement parlé en son temps, a resserré les liens d'amitié qui nous unissent à la population d'Eguisheim. Ils en ont même rapporté un très joli morceau de J. Graff, Ma bulle Alsaco, qui termina la première partie du programme.

Encore plus étoffée que la première, la seconde partie du programme débuta par une brillante prestation du septuor de clarinettes et saxophones qui interpréta trois extraits de la Petite Musique de Nuit, de Mozart. Ce groupe est composé de très jeunes musiciens qui marchent sur les traces de leur chef de file, M. Patrick Philippe, qui allait du reste recevoir la récompense de son grand mérite. En effet, M. Roger Ouvrier, au nom de la Fédération Musicale de Normandie, dont il est le secrétaire général, eut le plaisir de remettre à notre jeune concitoyen le diplôme et l'insigne (tère étoile d'argent) de cette Association pour ses 16 années de bons services. Il va sans dire que l'auditoire ponctua cette remise de décoration de chaleureux applaudissements.

Et l'on enchaîna avec la Marche Lorraine, de Louis Ganne, auteur célèbre dont M. Ouvrier, directeur de l'Harmonie de Boisthoré, nous fit revivre l'attachante personnalité. Beaucoup ignoraient que Louis Ganne, originaire d'un département du Centre de la France, fut très souvent, à partir de 1973, l'hôte du château des Nouettes, à Aube, de son ami Jules-Olivier Mauchel, alors directeur des musiques de Boisthoré. Et c'est là qu'il composa notamment La

Tsarine, en l'honneur de la Comtesse de Ségur, et une grande partie de son chef-d'œuvre, les Saltimbanques, qu'il falsait « essayer » par la fanfare de Boisthoré, dans l'« Ode à la Ganne » même cette fanfare pendant une absence prolongée de son chef, M. Laporte.

Deux autres marches venaient ensuite : Marche des Princes, de A. Giroux Laurenceau, avec les altibros sonneries de la « Clique » et Marche de l'Entente, de Roger Ouvrier. On sait que les quatre sociétés musicales de Boisthoré, Moulins-la-Marche, Randonnai et Mortagne, se sont groupées sous le vocable de l'Entente Musicale du Perche et de Basse-Normandie. A cette formation régionale, M. Roger Ouvrier a voulu donner un « drapeau », et c'est cette Marche de l'Entente, aux rythmes entraînants et musclés qu'il dirigea, pour la première fois, à Mortagne, sous les bravos de l'auditoire.

Avant le dernier et difficile morceau, La Grande Porte de Kiev, de Moussorgsky, M. Anjubault, au nom de ses camarades mortagnais, exprima sa gratitude aux personnalités et à ses amis des sociétés voisines, toujours fidèles au rendez-vous de la Sainte-Cécile.

Et c'est sur un « bis » de Ma belle Alsaco, réclamé par le public, que le concert prit fin aux environs de minuit. Chef et musiciens étaient lorguement ovationnés pour la très agréable soirée qu'ils venaient de nous faire passer.

SEINE-MARITIME

BOURGHEROULDE

Messe et concert de Sainte-Cécile

L'Union Musicale de Bourgheroulde-Infreville a fêté Sainte-Cécile dans la tradition, mais aussi dans une ambiance exceptionnelle au cours du concert de l'après-midi.

Après un repas pris en commun, tous se retrouvèrent dans une salle des fêtes comble. L'assistance était vite conquis par la qualité des interprétations, et l'harmonie des jeunes, ensemble des élèves, présentée pour la première fois, recueillait les applaudissements des anciens et du public qui « bissait ».

C'est à M. Got, maire, qu'il appartient de remettre des médailles à 12 sociétaires, ayant bien mérité de la musique. Nous citons parmi ces derniers : M. Raoul Verrier, 44 ans de service, médaille d'or de la CMF ; M. Gaston Grisel, 56 ans de service, médaille d'or avec étoile ; M. Victor Mercier, 74 ans de service, médaille d'or avec palme.

Cette matinée musicale connaissait un succès complet, ponctué par des applaudissements chaleureux, bien mérités par les 50 sociétaires composant l'Union Musicale qui dirige le très dévoué M. André Pierre, aidé dans son œuvre formatrice par MM. Robert Chlon et Jacques Langlois.

SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

Orphéon Mixte

de Saint-Pierre-lès-Elbeuf

La musique populaire a été, une fois de plus, la base indiscutable du choix fait pour son programme par le directeur, M. Jacques Chauvin, à l'occasion de la célébration de la 110ème Sainte-Cécile de la Société.

Cette Société a été fondée en 1867 par un groupe d'amis chanteurs à leurs heures, en une charmante petite église, à la limite de l'Eure et de la Seine-Maritime ; son nom : Saint-Pierre-du-Licrouit. Ses vocifères ont toujours été la joie de ceux qui chantent ainsi que du public, car l'accoustique y est parfaite. L'Orphéon mixte est aujourd'hui entièrement composé d'amateurs dont l'âge s'échelonne de 7 à 77 ans.

Sous la baguette de son directeur, l'Orphéon mixte a interprété :

- Invention en La mineur (Bach), à l'orgue, Mlle Corinne Leblond ;
- Soleils, danse dans ma tête (B. Struber) ;
- Kyrie, de la Messe de la Réconciliation (M. Wackennoim) ;
- Chante mon cœur, chante ta joie (R. Mutin) ;
- Adagio (Albinoni), à l'orgue, Mme Edith Briand, et au violon, M. Jules Gentil ;
- Notre Père (Rimsky-Korsakov) ;
- Agneau de Dieu (P. Zurluch) ;
- Christ est vivant (Guillou) ;
- Cantate au Christ-Roi (J.A.P. Schulz) ;
- Marche (Schumann), à l'orgue, Mme Edith Birand.

Une assistance plus que nombreuse puisque beaucoup de personnes n'avaient pas de chaises. C'est un chaleureux encouragement pour l'avenir. Maintenant, il faut penser au 120ème anniversaire... Venait ensuite la remise des médailles récompensant ceux qui croient à la musique, parmi lesquels nous citerons : M. Robert Gronet, médaille d'honneur des Vétérans pour plus de 50 ans d'activité ; Mme Odette Gnimoni, médaille dorée de la C.M.F. pour 41 ans d'activité ; et Mlle Claude Lapeix, médaille de bronze de la C.M.F. pour services rendus à la Musique populaire ; cette personne est professeur de musique et utilise son temps de repos du mercredi scolaire pour donner des cours gratuits de solfège.

oise

NOYON

L'Harmonie a fêté Sainte-Cécile

C'est dans la joie que les musiciens de l'Harmonie de Noyon ont honoré leur patronne Sainte-Cécile.

Cette journée débuta par un défilé dans les rues de la ville ; au cours duquel une nubade fut offerte à M. Pierre Dubois, Maire de Noyon, ainsi qu'à M. Max Bzeillon, Conseiller Général.

Puis l'Harmonie se rendit à la cathédrale pour assister à la messe et honorer par leur participation, Sainte-Cécile et tous les musiciens disparus, qui ont permis depuis de nombreuses années de préserver l'existence des Sociétés musicales populaires d'amateurs.

Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz
Paris VIII

Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour
"Petites Mains"
Degré élémentaire II

1^{er} cahier

- 1 Première Mazurka
- 2 Duo
- 3 Berceuse

2^e cahier

- 4 Une très grosse peine
- 5 Calinerie
- 6 Souvenir

3^e cahier

- 7 A travers bois
- 8 Il était une fois
- 9 Obstination

4^e cahier

- 10 Villanelle
- 11 Promenade
- 12 La Roulotte

6 pièces brèves pour
plus "Grandes Mains"
Degré moyen I

1^{er} cahier

- 1 Première Valse
- 2 Deuxième Valse
- 3 Pavane

2^e cahier

- 4 Deuxième Mazurka
- 5 Serenata
- 6 Vers la virtuosité

Chaque page propose
une difficulté à vaincre
en s'amusant.

Sous la voûte majestueuse de la cathédrale de Noyon, les musiciens de l'Harmonie, placés sous la baguette de son excellent directeur, M. Roger Greslier, se firent entendre à plusieurs reprises en exécutant : Judex, de Gounod ; O Jésus que ma joie demeure, de J.S. Bach ; Ave Verum, de Mozart ; Apothéose, de H. Berlioz. La remarquable exécution de ces morceaux fut tout à l'honneur des exécutants de l'Harmonie.

A l'issue de la messe, une gerbe fut déposée au Monument aux Morts des deux guerres, et après une courte parade une parade fut donnée dans la cour de l'Hôtel de Ville avec, pour la première fois, des trompettes de cavalerie dans la marche Royal Escort, de R. Cardon.

Puis dans la grande salle de réception de l'Hôtel de Ville eut lieu la remise des récompenses en présence de MM. Pierre Dubois et Max Brezillon. M. Albert Renon, Président de l'Harmonie Musicale de France pour 20 années de présence à la société, et M. Gérard Lefèvre, le diplôme d'honneur de la Fédération Musicale de l'Oise pour 10 années de sociétariat. Quant aux jeunes musiciens, ils reçurent le diplôme de la F.M.O., sanctionnant les examens passés en juin dernier.

Pour clore cette réception, un vin d'honneur fut offert par la municipalité. Après cette très agréable cérémonie, tous les musiciens, leur famille et les invités se retrouvèrent au Restaurant « Le Griffon » pour le traditionnel banquet.

NOYON

Concert d'automne de l'Harmonie

C'est devant la salle comble du cinéma que l'Harmonie Municipale a donné son concert annuel d'automne en présence de M. Jean Neumann, Président de la Fédération Musicale de l'Oise.

Cette brillante et importante société placée sous la baguette de son dévoué directeur Marc Morol, secondé de MM. Bour et Dubuffet, chef de Batterie, donna au très nombreux public venu l'écouter et l'encourager l'occasion d'apprécier sa haute valeur musicale.

Un programme très varié permit à tous de passer une agréable soirée. C'est ainsi qu'en penière partie, furent interprétés : Méditation, une très belle œuvre de Doyen ; La Marche des Ruines d'Athènes, extrait de la grande messe de Beethoven ; La Marche des Tirailleurs, de Minechietti. Après quoi, place fut donnée à l'ensemble « junior » qui interpréta un pot-pourri de Laurent Delbecq, Le Bon Vieux temps, et une œuvre de Georges Pihot, Dans les Bois. Malgré leur jeune âge et tracé que l'on comprend aisément, ces jeunes musiciens sortis de l'École de Musique de l'Harmonie permirent d'apprécier l'excellente formation qu'ils ont reçue de MM. Morol, Bour et Frazier.

La deuxième partie du concert fut consacrée à des œuvres modernes.

Kellermann, pas redoublé de Lohengrin, donna l'occasion de faire apprécier ce qu'est la trompette de cavalerie. Un morceau joué par l'Harmonie et le trio conduit par M. Dubuffet, débina un tonnerre d'applaudissements. La pièce au logis, fantaisie de la cloche sonnée des éminences, les interprétations éblouissantes des trompettes d'Harmonie, les chants harmoniques des saxophones bien soutenus par les gros cuivres en passant par les flûtes, les bugles et les cors. Puis furent interprétés : France Hollande, Parade à Chicago, Moutsy (Montcelle), Cincinnati (James Cowart), et Claironnette, polka, jouée à l'intention des Jéme âge.

Après un Au Revoir interprété par l'Harmonie, suivi de chaleureux et très nourris applaudissements, le nombreux public quitta la salle très satisfait de sa soirée et fier de son Harmonie en dehors de la présence du Président de la F.M.O., on notait celles de M. Fochet, Président de l'Harmonie et de plusieurs Conseillers Municipaux.

La présentation du concert avait été assurée par M. Plumecocq.

Un nouvel appel est adressé aux Sociétés pour le versement du 1 F par musicien, destiné à achever les travaux d'aménagement de la Maison du Musicien.

Des représentants de la FMOB ont siégé à diverses reprises à la Commission Confédérale « Jeunesse ». Une des dernières réunions a eu pour thème « Les Centres de Vacances Musicales ». C'est un sujet qui nous intéresse tout particulièrement en raison de nos propres séjours de Royan et de Sollières. Or on ne trouve dans le rapport du président de cette Commission à l'assemblée générale CMF de mars, aucune trace des réalisations fédérales. Nous jugeons indispensable à son rayonnement et à son audience, que la CMF reprenne à son compte, dans ses bilans d'activités, les différentes réalisations fédérales, et plus spécialement celles qui sont faites en faveur des jeunes.

Un concours de circonstances a fait que la manifestation régionale des formations Juniors n'a pu avoir lieu. Une solution est envisagée pour 1979, en faisant coïncider ce rassemblement avec les festivités du Centenaire de sa création.

SEJOURS MUSICAUX ET DE VACANCES : Double réussite du séjour de Sollières avec Mme Fleury et de celui de Royan dirigé par Roger Guillet. Il faut dire et redire toute la satisfaction que nous tirons de ces deux réalisations. Cette satisfaction a d'ailleurs été partagée par le président de la CMF André Ameller qui a assisté aux excellents concerts de clôture donnés le 21 août à Fleury-Aubrais par la Formation Cadette de Claudine Fleury et le 22 août à Blois par l'Harmonie Estudiantine de Roger Guillet.

CONCOURS ET FESTIVALS :

Remarquable succès du concours national de musique de Saint-Satur et des festivals du Chatelot et de Ternay. Ces importants rassemblements de musiciens attirent de très nombreux auditeurs. Il faut y voir la preuve que nos activités répondent à une nécessité d'autant plus évidente qu'elle se manifeste en milieu rural où nos Sociétés maintiennent l'une des seules formes culturelles populaires. Il faut noter aussi que la qualité des prestations est indiscutablement en progrès. Voilà la traduction des appréciables effets d'une sage et permanente politique de structuration pédagogique au niveau des Sociétés, grâce aux aides municipales et départementales.

LES REMERCIEMENTS DE LA FMOB :

La FMOB exprime ses remerciements : aux Municipalités, aux Calisses d'Épargne, aux caisses de Crédit Agricole, aux Conseils généraux du Cher, du Loir-et-Cher et du Loiret, aux responsables et au personnel de l'ARCEVEN de l'Académie d'Orléans-Tours au Comité Économique et Social, au Conseil régional, aux Directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports, aux Affaires Culturelles, aux Administrations préfectorales, départementales et régionale, aux parlementaires des trois départements et à tous ceux qui soutiennent et encouragent nos activités.

CONCLUSION :

Les responsables des Sociétés doivent être complétés pour leurs efforts constants et les résultats acquis. Ils doivent aussi savoir que le bilan positif est un encouragement et un soutien pour ceux qui ont été élus aux postes de responsabilité. Ce soutien est d'autant plus nécessaire que nous nous situons à l'horizon quelques nouveautés dont on ne sait quelles en seront les incidences. Deux conceptions différentes du droit populaire à la culture aboutissent à une divergence d'opinion sur le meilleur cheminement envisageable. La FMOB est ouverte à toute initiative réaliste et réalisable. Cette ouverture est cependant liée au souci que nous avons de préserver intégralement le sort des Sociétés contre les effets directs ou indirects de telle ou telle proposition. Nos objectifs sont clairs. Nous œuvrons à la fois pour que s'améliorent les conditions matérielles des Sociétés et pour que s'améliore aussi et encore la qualité des formations données aux jeunes. Parce qu'ils ont pu vieillir sur le tas, l'application permanente de ces principes, les représentants des administrations, les élus locaux, départementaux et nationaux ont été convaincus de l'utilité de nos sociétés. Il faut aujourd'hui que nous en persuadions ceux qui ne sont pas encore pénétrés de la réalité de nos arguments. Il est vrai que le terrain est sérieusement encombré par une tenace incompréhension.

Mais nos inquiétudes du moment ne doivent pas compromettre l'avenir. Nous souhaitons toujours que certains rapports se normalisent. Il nous faudra beaucoup de patience et de discernement et en attendant cet heureux jour, la meilleure garantie de la pérennité de nos sociétés est encore que nous gardions ces biens précieux que sont l'amitié et le réjouissement.

FINANCES :

Le trésorier fédéral Henri Petit présente les comptes de la Fédération. Les dépenses courantes progressent assez fortement sous la pression de deux facteurs, le développement de l'activité des Sociétés et de la Fédération, l'augmentation des prix.

Le rapport du commissaire aux comptes confirme la régularité des écritures et la parfaite tenue des livres et pièces comptables. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

REVISION DE LA COTISATION :

Le budget prévisionnel s'équilibre par l'augmentation de la cotisation fédérale. Le taux de 150 F proposé pour 1978 est adopté à l'unanimité.

EXAMENS 1978 :

P1 Solfège : Le projet d'organisation des épreuves de P1 solfège au niveau des Sociétés ou de groupes de Sociétés, accepté par le Loiret et le Loir-et-Cher suscite les réserves des délégués du Cher.

M2 - Solfège et instruments : Il en est de même de la proposition de rassembler au niveau départemental les candidats de M2 solfège et instrument.

Sur ces deux points, il est convenu que la décision définitive sera prise après la réunion annuelle des membres du conseil d'administration du Cher qui se tiendra le samedi 3 décembre à Bourges.

Lecture instrumentale P1 : Elle ne portera que sur les émissions de sons, sans difficultés rythmiques.

Session probatoire excellence : La peu de candidats ne justifie pas la tenue d'une session particulière. Les responsables fédéraux s'assurèrent, auprès des candidats et professeurs intéressés, que le programme et ses compléments ont été suivis et assimilés.

Examens de tambours et clairons et instruments de Batterie-Fanfara s'il y a lieu : Le congrès approuve le projet de réforme du règlement et des programmes d'examen des instruments de Batterie-Fanfara.

A la suite du congrès, la municipalité de Bourges a reçu les délégués fédéraux à la Maison des Jeunes. Mme Renaudat, adjointe au conseiller général, maire de Bourges M. Rainbault, exprima les sentiments des élus berruyers au regard de la musique et des Sociétés d'amateurs. Le président Cimetière tint à remercier le maire de Bourges, qui assistait à cette manifestation, le Conseil général du Cher, les adjoints et conseillers municipaux de l'aide qu'ils apportent aux Sociétés et à la Fédération.

Un excellent repas, servi à l'Auberge de Jeunesse, mit un point final à cette journée.

ouest

VIENNE

CHATELLERAULT

NECROLOGIE

Une bien pénible nouvelle vient de nous parvenir, celle du décès de Mme Olga Dumeau, épouse de notre ami M. Robert Dumeau, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, membre du conseil d'administration de la CMF.

Mme Dumeau, directrice d'école maternelle en retraite, avait consacré toute sa vie à des activités socio-culturelles. Ses obsèques ont été célébrées jeudi 12 janvier à Châtellerault, au milieu d'une assistance recueillie et très nombreuse, venue rendre à la disparue l'hommage d'une population reconnaissante pour l'œuvre d'éducatrice exemplaire et d'animatrice incomparable des sociétés culturelles de sa ville.

La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest était représentée par la plupart des membres du Comité directeur.

A notre ami Robert Dumeau et à sa famille, la Fédération de l'Ouest présente ses condoléances émues auxquelles s'associe le conseil d'administration de la Confédération Musicale de France.

sarthe et-mayenne

SARTHE

FRESNAY-SUR-SARTHE

La Musique Municipale fête Sainte-Cécile

Le concert de Sainte-Cécile a été donné le 17 décembre en l'église de la ville sous la direction de Claude Thérou et la présidence du docteur Riant, conseiller général, maire, et de M. Daniel Hureau, président de la Fédération Sarthe-Mayenne.

Après la brillante Marche Pontificale, de Gounod, l'Harmonie a donné l'ouverture de Titus, de Mozart, Françoise Marzorati a joué avec beaucoup de sensibilité et avec une sonorité très large la Romance en Fa de Beethoven. Bernard Groult, clarinettiste, a remarquablement interprété le ter Concerto de Weber, qui lui a valu les applaudissements nombreux d'un auditoire très réceptif. Transcrite par Claude Thérou pour harmonie, la Sonate pour trompette et orgue a permis de se faire entendre à la trompette en si bémol aigu sous la direction du sous-chef M. Moreau.

Vienne resta Vienne et surtout Water Music ont empli l'église de sonorités brillantes où cors et trompettes ont dialogué avec passion.

Un beau concert certes d'autant plus que l'ensemble comprenait 74 musiciens dont 45 élèves de l'école de musique de Fresnay.

sud-ouest

GIRONDE

VAYRES

Une émouvante Sainte-Cécile

Placée sous la présidence de M. Henri Ciran, président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et de M. Henri Lesne, maire de Vayres, notre Sainte-Cécile a connu, cette année, deux moments particulièrement émouvants :

D'abord, au cours du vin d'honneur, quand M. Ciran remit, avec l'émotion que l'on devine, les récompenses aux anciens : la médaille d'or de la Fédération au président Feyte, pour plus de 50 ans au service de la musique ; la médaille d'argent à MM. Faix et Thibaut, et la médaille de vermeil à M. Christian Costera.

Ensuite, quand à la fin du repas amical M. Paul Grolot annonça qu'il quittait la direction de l'Harmonie, en raison de son âge. Le président Feyte le remercia chaleureusement pour les 22 années consacrées à l'Harmonie et à l'école de musique, tout en regrettant cette décision qui aurait pu être remise à plus tard. MM. Ciran et Lesne dévalèrent, tour à tour, souhaiter une longue et paisible retraite à M. Grolot et exprimer le souhait de le retrouver parmi nous aux Sainte-Céciles futures, et notamment à celle de 1934 qui marquera le Centenaire de notre Société.

Mais, dans toute Sainte-Cécile, il y a une partie musicale. Disons que, cette année encore, elle fut fort réussie. Pour la première fois, nos jeunes musiciens qui formaient ce qu'il est convenu d'appeler une « Harmonie Junior » se produisirent en public ; ils exécutèrent avec beaucoup d'assurance et de finesse : « L'Hyver » (extrait des Quatre Saisons de Vivaldi) et deux « Chorals » de J.S.

Bach. Quant à l'Harmonie, elle s'attaqua à des œuvres difficiles : une Fantaisie sur Tannhäuser, de R. Wagner, et La Plainte du Clocher, de G. Balay. Mais elle sut, sous la baguette solide de M. P. Grolot, donner de ces œuvres une excellente interprétation.

Merci à tous, jeunes et anciens, pour leur dévouement au service de la musique populaire.

sud-est

SAVOIE

Activités de l'Harmonie Municipale de Chambéry

L'année 1977 aura été une année bien remplie pour l'Harmonie Municipale de Chambéry.

Le 24 mars, ce fut, sous la présidence de M. le Préfet de la Savoie et en présence de M. Maurice Adam, président de la Fédération du Sud-Est, le grand concert annuel de gala au Théâtre Charles Dullin. Ce concert obtint un légitime succès tant par la qualité des œuvres choisies que par leur brillante exécution sous l'habile direction de son chef Serge Herlin, sous-directeur de l'École Nationale de Musique de Chambéry.

Le 7 mai, invitée par le Comité paroissial, l'Harmonie Municipale donnait à Saint-Baldoph, commune proche de Chambéry, un concert qui fut très goûté par l'assistance qui remplissait l'église comme aux grands jours de fête.

Le 15 mai, l'Harmonie Municipale participait, comme musique d'honneur, au Festival des Musiques du Rhône à Tassin-la-Demi-Lune, où sa prestation fut particulièrement remarquée.

Le 29 mai, l'Harmonie Municipale participait au rassemblement des anciens de la Musique Nationale des Chantiers de Jeunesse à Chambéry. En collaboration avec les anciens de cette formation, elle donnait deux concerts, un le matin à Chambéry (place Saint-Léger) et un autre l'après-midi au Théâtre de Verdure d'Aix-les-Bains. Ces deux grands concerts furent suivis par une foule enthousiaste qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Le 11 juin, c'était le Festival des Musiques de la Savoie à La Rochette. L'Harmonie Municipale fut très appréciée au cours du grand concert donné à l'église avec plusieurs autres formations, en présence de toutes les autorités départementales. Pour terminer cette soirée, l'Harmonie donna avec deux chorales, au total 200 exécutants, des œuvres de Verdi et de Wagner.

Du 16 au 20 juin, l'Harmonie Municipale a effectué un voyage en Allemagne, où elle a donné des concerts à Albstadt, Stuttgart et Ebingen. Fort bien reçus par leurs amis de la Musique de Taiffingen, les musiciens ont passé trois jours agréables, occupés en dehors des concerts par des promenades et visites fort intéressantes. C'était la 6ème fois que l'Harmonie Municipale se rendait en Allemagne. Ces rencontres où se tissent des liens d'amitié ne peuvent que contribuer à la consolidation du rapprochement de ces deux grands pays que sont l'Allemagne et la France.

Le 25 juin, l'Harmonie Municipale était à Annecy au festival des Musiques de la Haute-Savoie où elle obtint un beau succès au concert de clôture, comme musique d'honneur.

Le 20 novembre, à la cathédrale de Chambéry, en collaboration avec la Maîtrise Métropolitaine, l'Harmonie Municipale fêtait Sainte-Cécile. Au cours de la cérémonie présidée par Mgr Bontems, Archevêque de Chambéry, l'Harmonie Municipale interpréta deux magnifiques morceaux.

Pour compléter ce compte rendu, il y a lieu d'ajouter que l'Harmonie Municipale participe également à toutes les manifestations officielles (8 mai, 14 juillet, 11 novembre, etc.) ainsi qu'à toutes les fêtes locales et régionales (Foire de Savoie, Semaine commerciale, etc.).

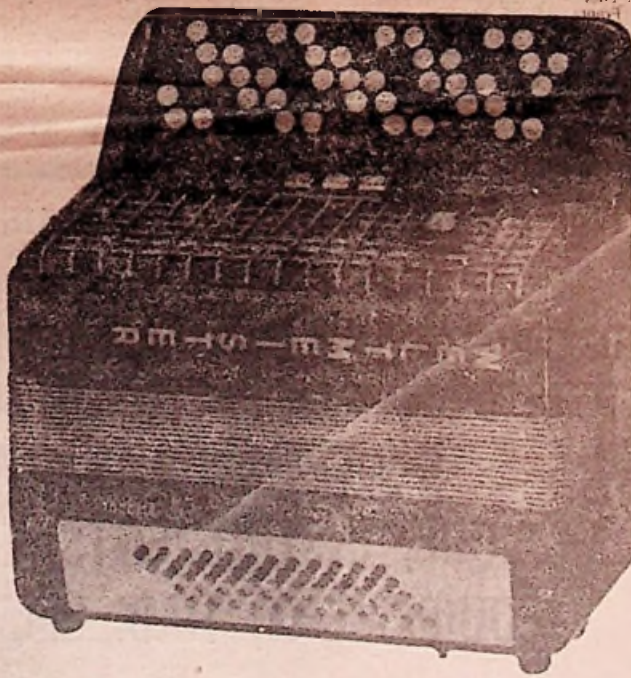
De plus, il convient de mentionner que l'Harmonie Municipale donne durant la saison d'été un concert hebdomadaire au jardin du Vercy. Ces concerts sont suivis et appréciés par les nombreux mélomanes qui compte notre ville.

Comme l'on peut s'en rendre compte, l'Harmonie Municipale fait preuve d'une très grande activité. C'est tout à l'honneur de tous les membres de la société, de ses dirigeants et en particulier de son directeur Serge Herlin, que nous devons féliciter pour la belle vitalité qu'il a su donner à notre vieille mais toujours jeune Harmonie Municipale de Chambéry.

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

'AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL DEUSCHLER

25-35 Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

orléanais-berry

CHER

BOURGES

Congrès Fédéral

Le 23 octobre 1977, 120 congressistes représentant plus de 50 sociétés, étaient présents à l'Auberge de la Jeunesse. Après leurs souhaits de bienvenue de René Cimetière, président de la Fédération, et de Jean Millet, président de l'Union Départementale du Cher, le secrétaire général donna lecture du rapport moral, dont voici l'essentiel :

COMMISSION FÉDÉRALE « JUNIORS » : Malgré de multiples appels les candidatures sont toujours aussi peu nombreuses. Le secrétaire général pose 4 questions : 1) Existe-t-il chez nos jeunes un désir spontané de se distinguer administrativement des adultes ? 2) Les adultes ont-ils transmis les appels à candidatures ? 3) Les jeunes préfèrent-ils une représentation dans les instances déjà constituées ? 4) Les jeunes s'en remettent-ils entièrement aux aînés ?

Selon les réponses, le principe d'une commission Juniors fédérale sera ou ne sera pas maintenu. En retenant la seconde hypothèse, il pourrait être envisagé de faire entrer des jeunes de 16 ans au moins dans le conseil d'administration, comme le prévoient les statuts des homologues de la Jeunesse et des Sports pour obtenir l'agrément Éducation Populaire.

LA CMF, LA FMOB ET LES JEUNES :

Remarques et félicitations nous que l'essentiel des activités de la Confédération, de la Fédération et des Sociétés soit consacré aux jeunes. Six représentants de la Fédération ont participé aux stages du Centre National de Toucy. La Fédération p. id en charge 50 % des frais de stage.

Tarn

ALBI

Nécrologie

L'Harmonie « Union des Enfants d'Albi » est de nouveau en deuil. Après le décès de M. Gaston Guy ancien Secrétaire de notre société c'est avec une vive émotion que nous avons appris la mort survenue le 3 décembre de notre ami, Emile Bonnet, Vice-Président de l'Harmonie, où il était encore il y a peu de temps au pupitre des percussions. Sa disparition laisse un profond vide et il emporte les regrets de tous les membres qui étaient ses amis.

Membre de la société depuis 1926, il avait fait partie des pupilles qui, sous la direction de Marcel Grégoire, se distinguèrent au concours de Tours en 1932. Il n'avait jamais quitté la musique d'Albi à laquelle il était particulièrement attaché. Après cinquante ans de dévoués services pour lesquels la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn l'avait décoré, il nous quitte à l'âge de 68 ans, terrassé par une cruelle maladie. Patron de l'entreprise d'installation de magasins qu'il avait créée, il était honorablement connu dans notre ville pour son activité qui allait de pair avec son dévouement, sa gentillesse et sa servabilité.

Cue sa compagne, Mme Emile Bonnet, que son fils Christian, ainsi que sa famille à qui nous adressons nos sincères condoléances puissent trouver en ces quelques lignes, l'expression des sentiments attristés de ses amis.

ALBI

La Sainte-Cécile

C'est le dimanche 4 décembre que l'Harmonie « Union des Enfants d'Albi » a célébré la fête de Sainte-Cécile, sa patronne, en exécutant en l'église Saint-Salvy, un brillant concert à la messe de 11 h 30. Tour à tour, la marche des Ruines d'Athènes, Dans le jardin d'un monastère, l'Intermezzo de Cavalleria rusticana et la Marche triomphale de Lohengrin, retentirent sous les hautes et vénérables voûtes de ce monument.

Un repas fraternel et amical réunit ensuite au Restaurant de l'Aérodrome, les membres de l'harmonie et leurs invités. Avant de commencer celui-ci, une minute de silence fut observée en souvenir de MM. Lucien Vabre, Gaston Guy et Emile Bonnet, membres ou anciens membres de la société, très récemment disparus.

En l'absence de M. Castel, Maire, le repas fut présidé par les Maires-adjoints d'Albi, MM. Grimaud et Delmas, par M. le chanoine Gabin et par M. Fernand Molinier, Président de la société. Etaient également présents, MM. Bonnet et Bascou, Président et Secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn. Après l'apéritif offert gracieusement par M. Martin, Président d'honneur, MM. Chabal et Jalabert reçurent des mains des Maires-adjoints respectivement la médaille d'or et la médaille d'argent de la C.M.F., distinctions qui récompensent les très nombreuses années consacrées à la musique par ces deux fidèles serviteurs.

A l'heure des discours, M. Grimaud exprima sa joie de se trouver parmi les musiciens de l'Harmonie, en soulignant la place qu'occupe la musique dans notre monde moderne. M. Delmas, à son tour, rappela sa qualité de très ancien membre honoraire de la Société

et fit part du plaisir qu'il éprouvait à se retrouver au milieu de ses membres. Il termina en assurant l'Harmonie de la sollicitude de la Mairie d'Albi. Enfin, MM. Bonnet et Bascou remercièrent les exécutants du brillant concert du matin.

GAILLAC

La Sainte-Cécile

Le dimanche 20 novembre 1977, on l'église Saint-Jean, l'Union Musicale félicitait la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

A l'office de 10 h 30, sous la direction de son chef, M. Malnèze, l'harmonie exécuta les quatre morceaux suivants : Adagio, d'Albinoni ; Sarabande (extraite de la quatrième suite française), de J.S. Bach ; Chant de Sainte Cécile, de P. Clément ; et une symphonie de circonstance. Au cours de celle-ci, M. Bonnet, Président fédéral, et M. Bascou, Secrétaire général de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, remirent des récompenses à trois membres exécutants qui œuvrent utilement pour le renouveau de la société : MM. C. Anglès et J. Balayer reçurent respectivement la médaille d'officier et celle de chevalier du « Mérite Fédéral », tandis que M. E. Valvière se voyait attribuer la médaille d'honneur de la C.M.F. pour 48 années au service de la musique. Un discours de M. Saux, Maire de Gaillac, et une allocution du Président fédéral devaient marquer l'importance de cette réunion à laquelle assistaient, outre les personnes citées, les musiciens et leur famille, MM. les adjoints Dary, Reynès, Me Grand, Cochon et Capou.

Un repas fraternel réunit tous les exécutants dans les salons d'un restaurant de la ville, digne récompense d'une année de répétitions, exécutions et déplacements divers. Des allocutions furent prononcées par M. Saux, Maire de Gaillac, et MM. Bonnet et Bascou, Président et Secrétaire de la Fédération. Tous félicitèrent l'Union Musicale pour la magnifique succès obtenu au concours international de musique des Sables d'Olonne au mois de juin dernier.

LAVOUR

La Sainte-Cécile

La Sainte-Cécile est traditionnellement fêtée à Lavour par deux manifestations différentes par leur style, mais toutes deux empreintes de la plus chaleureuse ambiance. La première, qui est le concert, regroupait sous la halle aux grains un certain nombre d'instrumentistes et de choristes devant un public nombreux et enthousiaste ; la deuxième, le banquet qui rassemblait les membres et les amis de la Lyre autour d'une bonne table au Restaurant « Le Terminus ».

« Cherbourg » ouvrait le concert sous le roulement des tambours et le son des clairons de la Batterie-Fanfare Vauressano, de M. Marcel Lagrèze, un « Cherbourg » repris par la Lyre que dirige toujours avec autant de dynamisme M. Bernard Alquier. Ensuite la Lyre interprétait un pas-doble « Primavera torero », qui eut le pouvoir de réchauffer le public. Puis une polka pour quatre solistes : MM. Roger Cloup, Norbert Condat, Christian Albert et Benoit Gresso, qui firent preuve de leur grande virtuosité, tout comme MM. Jean Saucède et Jean-Marie Angolino dans un extrait de « Violettes impériales » de Vincent Scotto.

Sur des gradins de l'avant-scène, le groupe vocal de Lavour, qui se renforce d'année en année, plus d'une quarantaine

de Choristes actuellement, faisait une entrée très remarquée : longue robe à fleurs et chemise blanche pour les dames, chemise blanche pour les hommes. Dans son répertoire se succèdent de vieilles chansons du folklore de nos provinces françaises.

Le sommet de cette soirée fut atteint lorsque le groupe vocal et la Lyre unirent leurs sons et leurs voix pour « l'Avo Verum » de Mozart. Cette union dans le même amour de la musique fut d'ailleurs concrétisée par la chaleureuse poignée de main que se donnèrent M. Guipouy et M. Alquier à la fin de cette belle interprétation.

Au cours du banquet, M. Esparbidé, Maire de Lavour, eut la joie de féliciter tous les musiciens et les membres du bureau pour leur concours à toutes les manifestations de la vie de leur ville, avec une mention toute particulière à tous les jeunes qui consacrent une grande partie de leurs loisirs à la musique. Il ne manqua pas non plus de rappeler la magnifique prestation des musiciens vauressans au rassemblement régional de Toulouse, et exprima toute sa satisfaction pour le concert de Sainte-Cécile auquel il avait assisté accompagné de membres du Conseil Municipal.

M. Raquet, Président du Comité des fêtes, exprima toute sa gratitude à la Lyre qui tous les ans par un prestigieux concert, ouvre les fêtes de Lavour. M. Bardet, Président de la Lyre, félicita pour sa part tous les musiciens, débutants et chevronnés, et leurs éducateurs qui, grâce à leur travail permirent la vie de l'école de musique, pépinière de la Lyre.

MAZAMET

La Sainte-Cécile

Dimanche 27 novembre, l'Harmonie Mazamétaine fêta sa patronne Sainte Cécile. Tout commença à 17 h au foyer de la Salle des Congrès, par un brillant concert offert gratuitement à la population et placé sous la baguette de M. Noël Grand : Trompet Voluntary, de Purcell ; Dans les rues d'Antibes, de S. Büchel ; Ouverture en ut, de Ch. Simon-Catel, orchestration de Dondéyne ; Concerto pour clarinette, de Mozart (solistes M. Claude Gout) ; et Hymne à la nature, de Beethoven.

Le soir, un repas fraternel réunissait au Restaurant des Comtes d'Hautpoul tous les musiciens en présence de nombreuses personnalités. A la table d'honneur, autour de M. Montlaur, Maire de Mazamet, et de deux de ses adjoints, MM. Bourguignon et Laquerbe, nous avons remarqué M. Jacques Limouzy, ancien ministre et député ; M. J.P. Cabané, Vice-Président du Conseil Général, représentant le Président Louis Brive ; M. Pierre Sagnes, Conseiller général ; M. Bascou, Secrétaire de la Fédération.

M. Bonnet évoqua les diverses activités s'attachant à l'Harmonie, le dévouement de ses membres, une société qui approche de ses 100 ans (puisque son premier anniversaire sera fêté en 1981) et qui est certainement la doyenne des sociétés mazamétaines. Ses félicitations allèrent au directeur M. Noël Grand et aux professeurs Mlle Siréghiano, MM. Tallhades, Raynaud, Delgado, Nègre, Siro et Bardy. M. Bascou, Secrétaire fédéral, évoqua ensuite cette musique qui lui tient tant à cœur depuis plus de 55 ans. C'est avec une grande joie qu'il termina son allocution et rendit hommage au travail et au dévouement de M. Camille Amalric, récipiendaire de la médaille du « Mérite Fédéral ». Au nom de

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

tous les musiciens de Mazamet M. Bascou lui présenta ses félicitations les plus chaleureuses. Puis M. Montlaur, Maire de Mazamet, décora M. Amalric sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Montlaur remercia et félicita tous ceux qui remplissent le rôle d'éducateur autour de M. Grand, dont l'enthousiasme communicatif n'a d'égal que sa compétence. M. Faronc, au nom de l'Alerte, après avoir remercié l'Harmonie de son invitation, souligna l'union existant entre les deux sociétés. Enfin M. Pierre Sagnes, conseiller général, et M. le député Jacques Limouzy évoquèrent le rôle social joué par la musique, qui rapproche les hommes.

MAZAMET

L'Alerte Mazamétaine

recue par la Municipalité
Dimanche 27 novembre, notre brillante batterie-fanfare était reçue officiellement par la Municipalité de Mazamet, largement représentée autour de M. Michel Montlaur, Maire.

En recevant l'Alerte, notre Municipalité voulait rendre hommage à cette société qui, au mois d'août dernier, invitée au festival-concours international de la ville d'Anvers (Belgique) s'était magnifiquement comportée en obtenant un classement brillant : première en présentation et onzième en exécution sur 120 sociétés participantes. Dans son allocution d'accueil, M. le Maire devait souligner : « Ces résultats qui font honneur à notre cité ne sont pas les simples faits d'un travail et du hasard, mais d'un labeur d'équipe préparé dans le sérieux et la bonne humeur. C'est pour moi aujourd'hui, une satisfaction de pouvoir vous adresser mes chaleureuses félicitations, celles du Conseil municipal, et celles de tous les Mazamétains qui sont vos amis et qui s'intéressent à vos activités ».

Puis, après avoir souligné le rôle du chef de l'Alerte, M. Georges Marcou, et son dévouement exemplaire, M. Montlaur, en se tournant vers les jeunes, ajoutait : « Je vous recommande de ne pas oublier que vous trouverez toujours dans la vie de vos associations la chaleur humaine indispensable au développement de votre personnalité ».

En présence de M. Henri Carayol, Président, c'est M. Gaston Farons qui dit au nom de l'Alerte : « Notre société apprécie tout particulièrement votre réception de ce jour qui consacre la parfaite collaboration qui n'a cessé de progresser et de se manifester entre votre Municipalité et notre Société et, en particulier, notamment par votre aide morale et financière qui nous a permis d'aller dignement représenter Mazamet à Anvers ».

PUYLAURENS

La Sainte-Cécile

C'est par un imposant défilé que la Batterie-Fanfare de Puy-Laurens et le Rallye Castrais ont annoncé, dimanche 27 novembre, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Bonjour avec la tradition, sous la direction de leur chef M. Guy Carcassès, ils participèrent à la cérémonie religieuse où ils firent entendre quatre morceaux. A la sortie de la messe, sous la halle de l'église, les soixante-dix exécutants des deux formations réunies exécutèrent un pas redoublé très applaudi par le public. Un vin d'honneur réunissait à la Mairie les membres des deux groupes musicaux, qui furent reçus au nom de la ville par MM. Maruéjouls, Maire, conseiller général, et le docteur Cauquil, Maire-adjoint. On y notait la présence de MM. Dupret, Président du Rallye Castrais et de M. Guérin, Maire-adjoint de Castres.

Une allocution de M. le Maire souligna la belle union réalisée entre les deux sociétés musicales de Castres et de Puy-Laurens, l'activité de la société locale (qui instruit aussi des élèves dans le village voisin de Blan), et rendit hommage à la mémoire de Claude Périé, trop tôt disparu.

M. Dupret, en qualité de Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, remit ensuite la médaille du « Mérite Fédéral » à M. Carcassès, directeur du Rallye Castrais, et la médaille d'honneur de la C.M.F. (argent) à MM. Puyès, Ségurier et Brézel, membres de la Batterie-Fanfare de Puy-Laurens, comptant plus de trente ans de service et de dévouement à leur société.

Ensuite un impeccable défilé, médaillé en tête, brillamment dirigé par M. Yves Frayssé, instructeur à la Batterie-fanfare puy-laurennaise, amena tous les participants au Restaurant-Hôtel Pagès pour le banquet traditionnel.

SAINT-JUERY

La Sainte-Cécile

Comme tous les ans, l'Harmonie Saint-Eloi a fêté Sainte-Cécile, sa patronne. Après la messe solennelle célébrée à l'église d'Arthès, une gerbe était déposée au monument aux morts de cette cité. Aussitôt après, un vin d'honneur était servi dans la salle Roquefeuil, à Arthès par la Municipalité au grand complet. Etaient présents, M. de Bré-soubert, directeur du Saint-du-Tarn, de très nombreux sociétaires et les élèves de l'école de Musique.

M. André Rigaud, Président de l'Harmonie, souhaita la bienvenue et annonça une remise de prix et de diplômes aux meilleurs élèves. Ceux-ci furent remis par M. Gilbert Rigaud, Directeur de l'Harmonie ; par M. Besombes, maire d'Arthès et par M. Albert, maire de Saint-Juery. Enfin, M. Albert remit la médaille d'honneur de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn à M. René Lanté, pour son dévouement à la cause musicale.

Tarn et Garonne

Nécrologie

La Fédération des Sociétés Musicales de Tarn-et-Garonne est en deuil par la disparition de son Président Louis Bouysses, Ancien Combattant, Médaille Militaire, Officier d'Académie, Président d'Honneur de l'Harmonie Montaubanaise, Président de l'Association Culturelle Etienne-Biron.

Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 23 décembre. La famille du défunt était entourée des personnalités préfectorales et municipales, ainsi que des représentants des Sociétés artistiques et Culturelles du département. De nombreux amis musiciens, directeurs et professeurs de musique avaient tenu par leur présence à lui rendre un dernier hommage.

Après la cérémonie religieuse, entouré de la famille et de tous ses amis, le Vice-Président délégué, M. Marcel Pecou a retracé succinctement les réalisations qu'il avait accomplies dans la réorganisation de la Fédération des Sociétés Musicales de Tarn-et-Garonne qui était en sommeil depuis plusieurs années et qu'il a su remettre en activité avec la collaboration de quelques amis dévoués. A l'heure actuelle sous son impulsion les Ecoles de Musique et les Sociétés Musicales connaissent une progression constante d'année en année. Son dévouement sa courtoisie et son contact amical faisaient l'unanimité de ses amis. Sa disparition sera un grand vide parmi nous cependant il nous laisse le devoir de continuer son œuvre à laquelle il était très attaché qui était le développement de la musique populaire dans le Tarn-et-Garonne.

Le Secrétaire Fédéral : A. CARRIERE.

var

Manifestations de Sainte-Cécile

Le cycle des « Sainte Cécile » est terminé dans nos sociétés Vauressans, et, grâce à la compréhension des dirigeants sollicités par notre Fédération, l'établissement des dates de concours, a permis à chaque société d'organiser cette belle fête avec toute la dignité souhaitable.

Si certaines sociétés ont eu le bonheur de jouer en salle, particularité très agréable en cette saison, d'autres ont été gratifiées d'un temps splendide, donnant à la fête, un éclat particulier pour le grand plaisir des auditeurs.

Le Président de la F.M.O.V. remercie chaleureusement toutes les sociétés et leurs musiciens qui ont participé à ces concerts. Il prie tous les participants de bien vouloir accepter ses vœux les meilleurs de santé et bonheur pour 1978, et de proscrire pour les sociétaires et tous leurs membres.

Le Président de la F.M.O.V. : R. BERTHE.

vaucluse

AVIGNON-CAVAILLON

Distinction

Notre sympathique Trésorier fédéral Henri Genevet a obtenu dans la promotion d'Etat à la Jeunesse et aux Sports la médaille de Bronze, pour services rendus à nos jeunes Musiciens et pour toute une vie de dévouement aux Sociétés Musicales d'Amateurs.

journal de la confédération musicale de France

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) 1er janvier au 31 décembre

LE NUMERO : 4 F

FRANCE : un an : 20 F

ETRANGER : un an : 50 F

Compte Chèque Postal 46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie « La Vigie de Dieppe »

24, rue Léon-Rogé 84.55.40

LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE
SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES
FOURNITURES GENERALES POUR HARMONIES,
FANFARES, BATTERIES-FANFARES ET
GROUPEMENTS DE MAJORETTES
MUSIQUE, INSTRUMENTS, ENSEIGNEMENT,
EQUIPEMENT, HABILLEMENT etc...

Demandez notre catalogue en indiquant très exactement vos fonctions : Directeur de Conservatoire ou Ecole de Musique, chef de musique, professeur (dans ce dernier cas, indiquez les instruments que vous enseignez).

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
Les instruments de toutes marques se trouvent aux
Editions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX
Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES